



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



Université Larbi Tébessi - Tébessa
Faculté des Sciences et de la Technologie
Département d'Architecture

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme de master
en Architecture

Option : Architecture, ville et patrimoine

REVALORISATION DE LA VILLE ROMAINE DE MADAURE

Elaboré par :

ABDOU SALAH EDDINE
GETTOUCHE ABD EL KADDER

Encadre par :

TADJIN IBRAHIM

Année universitaire 2015/2016

REMERCIEMENTS

"Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux"

Nous tiens à exprimer nos profonde gratitude et nos vifs remerciements à nos directeur de recherche, le professeur **Tadjine Ibrahim**, pour son excellente supervision, sa grande disponibilité et ses nombreux encouragements tout au long de ce projet. Son support et sa rigueur ont été grandement appréciés.

Nous tiens également à remercier Messieurs boukehili hychem pour leur coopération d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ce projet d'envergure.

Finalement, je ne peux ignorer l'appui moral de toute nos famille tout au long de nos études, en particulier nos parents, nos amis.

Merci à tous ce qui on collaborés

Tableau d'abréviation

Av-J-C: Avant Jésus-Christ

Ap-J-C : Apres Jésus-Christ

UNESCO : Organisation Des Nations Unies Pour L'éducation, La Science Et La Culture

PDAU : Plan Directeur D'aménagement National

PPMVSA : Plan De Protection Et De Mise En Valeur Des Sites Archéologiques Et De Leur Zone De Protection.

PPSMVSS :Plan Permanant De Sauvegarde Et De Mise En Valeur Des Secteurs Sauvegardés.

ICOMOS : Conseil International Des Monuments Et Des Sites

PUD : Plan D'urbanisme Directeur

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION

PROBLEMATIQUE
HYPOTHESES DE RECHERCHE
OBJECTIFS DE RECHERCHE
CHOIX DU THEME
CHOIX DU SITE
METHODOLOGIE DU RECHERCHE
APPROCHE DES CONCEPTS
APPROCHE DE CAS D'ETUDE

PARTIE 1: INTRODUCTION SUR LE PATRIMOINE

CHAPITRE 1 - LA VILLE ROMAINE

1- la ville romaine

2- la civilisation romaine

3 - L'urbanisme romain

4- L'architecture Romaine

CHAPITRE 2 :CONCEPTS DU PATRIMOINE

2.1-définition de patrimoine archéologique

2.2-types des interventions

2.3- exemple d'intervention sur un site archéologique-projet de conservation et de mise en valeur du site archéologique de thina (sfax)

CHAPITRE 3: LA PROTECTION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE DANS LA LEGISLATION ALGERIENNE

3.1-evolution historique et situation actuelle

3.2-définition des biens culturels immobiliers dans la loi 04-98

3.3- les mesures de protection et de valorisation du patrimoine en Algérie

3.4- recommandations relatives à la valorisation des monuments historiques de manière générale

PARTIE 2: CAS D'ETUDE

CHAPITRE 4 : GENESE HISTORIQUE

introduction

4.1-présentation de la commune

4.2- présentation du site d'étude

4.3-dénomination de la ville de Madaure

4.4-historique du site et de sa découverte

4.5-tracé et limites du site

CHAPITRE 5 :ZONED’ETUDE MADAURE

5.1-le forum

5.2-le théâtre

5.3-forteresse byzantine :

5.4- édifices chrétiens

CHAPITRE 6 : DIAGNOSTIC ET TYPE D’INTERVENTION DE CHAQUE MONUMENT

6.1-état de conservation du forum de madaure

6.2-état de conservation du théâtre de madaure

6.3-l’état de conservation de la forteresse byzantine

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION

RECOMMANDATION DE REVALORISATION DE LA VILLE ROMAINE DE
MADAURE

BIBLIOGRAPHIE

LISTE DES FIGURES

LISTE DES PHOTOS

TABLE DE MATIERE

Introduction

Le patrimoine est un précieux fondateur de l'identité humaine, facteur non négligeable de la promotion de la diversité culturelle, du développement du sens civisme et de la réduction de l'exclusion sociale, c'est pourquoi sa prise en charge effective et sérieuse ne peut être que salutaire. La chose essentielle, sinon primordiale, concernant ce patrimoine archéologique exposé aux aléas naturels et anthropiques, c'est de réfléchir à une stratégie globale, aussi bien sur le plan local que régional, destinée à la sauvegarde de ces fleurons du génie humain. De plus, cette réflexion pourrait inclure et prendre en compte la perspective inéluctable de l'après pétrole, à travers le développement du tourisme culturel. La survie de ce patrimoine archéologique passe avant tout par une opération de grande envergure dont elle est tributaire, qui consiste en sa conservation.

La valorisation du patrimoine historique d'une nation véhicule des atouts multiples qui apparaissent à travers la consolidation de son identité, de sa culture, du savoir-faire architectural et urbain, et aussi à travers son développement économique et touristique pouvant constituer ainsi une véritable ressource sur laquelle des politiques de développement pourraient se baser.

Aujourd'hui la protection et la valorisation du patrimoine constituent des dimensions essentielles de toutes les politiques urbaines et au-delà, de tous les projets de territoire. Le devenir des villes ne saurait se concevoir sans égard pour les différentes strates d'un passé, lointain ou, plus récent, encore présent sous la forme de monuments, d'ensembles bâtis remarquables, de paysage urbain, ou rappelé plus discrètement par des petits ouvrages, ou des détails architecturaux [1].

L'Algérie possède un vaste patrimoine historique et artistique mais qui est jusqu'à nos jours presque ignoré, attendant des actions prospectives pour le déterrer et le valoriser. Ce patrimoine représente le témoignage de plusieurs civilisations qui laisse des traces matérielles et immatérielles à travers les différentes périodes de l'histoire. Ces témoins du passé constituent l'expression d'une culture et d'un savoir-faire d'une valeur inestimable.

Le patrimoine hérité et les productions courantes doivent être perçus comme constituant un ensemble homogène. Ainsi, le mépris du patrimoine implique une production courante de qualité médiocre. Les faits montrent une dégradation inexorable de l'héritage urbain et architectural : manque d'entretien, le neuf mord sur l'ancien, les tissus médiévaux et les

centres des petites villes se dégradent. Parallèlement, les infrastructures récentes sont utilisées de façon sauvage et un habitat périphérique médiocre se développe de façon chaotique.

Cette situation, qui n'est pas spécifique à l'Algérie, a des ancrages multiples, même si ses racines se situent dans le passé colonial. Nous allons nous focaliser sur l'histoire, la question identitaire, la politique de l'habitat et l'économie de bazar.

Nous nous pencherons sur la législation algérienne en matière de conservation et de préservation des sites archéologiques. Nous tenterons de mesurer son impact tant sur les lieux de notre patrimoine archéologique, que ses répercussions sur la société civile. Notre étude tentera, d'établir le plus objectivement possible des comparaisons, d'en tirer des conclusions afin d'être en mesure de soumettre des propositions, tout en exposant les points forts ou plus faibles de chaque point étudié.

En effet, les biens culturels immobiliers que recèle le territoire national ne font pas l'objet d'une étude et d'une prise en charge dans le cadre d'un programme de développement économique et culturel régional ou national. Cette situation ne permet pas entre autres, un développement accéléré de la tutelle patrimoniale en fonction des besoins rendus multiples et permanents de gestion du patrimoine. L'absence d'un cadre juridique foisonnant matérialisé par un manque de production de textes législatifs qui agissent à tous les niveaux d'intervention, allant de la constitution jusqu'à la circulaire l'instruction ministérielle, reflète bien cette situation.

Une attention particulière sera portée dans notre étude à la part de responsabilité des textes algériens dans cette dégradation en s'inspirant de modèles et internationaux. La communauté internationale ayant bien mesuré toute la portée de l'importance du patrimoine, a mis au jour des organismes internationaux, tels que l'UNESCO et l'ICOMOS qui ont pour but la gestion de ce précieux legs. Nous nous proposons dans ce qui suit, d'analyser les résultantes de leur travail et ses répercussions. Nous nous pencherons ensuite sur l'exemple de la Tunisie. Cet état ayant conscience de l'importance de ce patrimoine, a réussi à mettre au jour une politique et une stratégie efficaces de prise en charge du patrimoine archéologique. Nous développerons leur démarche tout en l'analysant.

La ville devient un objet d'étude et de recherche intéressant certains domaines scientifiques qui tentent d'apporter leur contribution dans la résolution des problèmes posés par la ville[2].

La notion de la ville devient plus floue sans apporter de définition précise. Mais avant toute intervention, tout travail sur la ville passe indubitablement par la connaissance théorique et pratique de la notion en question qui est *la ville*[3]. La ville et le phénomène d'urbanisation qui s'accroît dans le monde sont deux concepts liés entre eux [4]. Actuellement, En fait, la ville est en débats aussi bien politique, sociale, économique et urbanistique. C'est ainsi que nous pourrions distinguer une diversité d'opinions et de définitions qui changent selon l'angle de vue ou l'intérêt porté à tel ou tel critère [5].

D'autres points, qui le mériteraient, ne sont pas abordés. La question du patrimoine est souvent posée uniquement en termes de préservation de l'héritage. Poser la question en termes d'enrichissement, qui implique sauvegarde, valorisation et production, dans une perspective durable, peut-être plus réaliste et plus productif. Le patrimoine est l'héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. Chaque génération n'existe que grâce au patrimoine reçu de celles qui l'ont précédée et elle doit transmettre aux générations futures un patrimoine, si possible valorisé et actualisé [6]. << L'histoire est vivante aux moments où nous souvenons de choses passées >>

Malheureusement, cet acquis fût délaissé, ignoré et abandonné car la prise de conscience envers cet héritage du temps, fût plus tardive, aujourd'hui, nous sentons de plus en plus le besoin de telles expériences d'époques antérieures, ayant généré des lieux qui avaient des significations et des dimensions reconnaissables et facilement déchiffrables, traduisant une appartenance à une origine spécifique... Actuellement, nous évoquons souvent le concept « Patrimoine » et faisant partie du centre d'intérêt de notre étude, nous devons approcher sa définition, savoir de quelle façon il a été abordé et pris en charge, connaître aussi les facteurs qui ont provoqué et justifié le retour à cette notion [7] « Nous n'héritons pas la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants » [8].

Madaure, la ville qui a donné au monde le premier romancier connu de l'histoire (Apulée de Madaure) et où a grandi Saint-Augustin, continue stoïquement de défier le temps et de résister vaillamment contre l'oubli. De cette ville qui fut successivement numide, romaine et byzantine, il ne reste aujourd'hui qu'une infime partie de vestiges visibles à la surface du sol, mais elle est suffisamment intéressante pour interpeller le visiteur et l'inviter à découvrir l'Histoire aussi riche qu'ancienne de cette cité aujourd'hui plus que millénaire. De Madaure qui fut une place forte sous les royaumes numides comme sous les romains et les byzantins, il ne reste plus

aujourd'hui que quelques 7,5 hectares de vestiges apparents sur les 109 hectares qui constituaient sa superficie globale[9].

Toutefois les quelques 25 monuments qui s'y dressent encore, donnent déjà une idée sur ce que fut cette cité antique située à quelques 40 km au sud de Souk Ahras, antique Thagaste, et incitent à visiter le reste des quelques 76,5 hectares qui demeurent enfouis dans les entrailles du sol. Madaure qui était déjà au 3^e siècle av. J.C, une ville des plus importantes et des plus prospères du royaume numide de Syphax, puis de celui de Massinissa, sera choisie par les romains, entre l'an 69 et 75 av. J.C pour y fonder, sous l'empereur Vespasien, une colonie de vétérans. Un centre de rayonnement culturel Cette petite ville se distinguera des siècles durant en tant que centre de rayonnement culturel grâce aux écoles qui y ont foisonné dans divers domaines. Le célèbre Apulée de Madaure, auteur du premier roman connu de l'histoire (l'Ane d'or) qui y naquit et vécut entre l'an 125 et 180, puis le grand Saint Augustin qui y grandit et fit une bonne partie de ses études, donneront à la cité une aura encore plus scintillante dans le domaine du savoir. Les Byzantins qui conquièrent la ville en 534, ne resteront pas indifférents à son prestige et s'emploieront à la marquer de leur empreinte en apportant des modifications à son tissu urbain et y construisant un forum sur une partie de son forum [10].

Aujourd'hui, parmi les nombreux vestiges bien conservés qui continuent de témoigner du passé glorieux de Madaure, le visiteur peut admirer des restes de thermes, de temples païens, de trois basiliques, d'un petit théâtre classé comme étant le plus petit théâtre romain au monde et de plusieurs sépultures. Les vestiges d'huileries et les restes de moulins, découverts presque dans chaque habitation de la cité, témoignent également de son opulence et de l'importance des productions agricoles de sa région. Le visiteur de Madaure y accède par une voie parfaitement droite, le Cardo Maximus, le long de laquelle se trouvent des thermes (bains) de petites et de grandes tailles, ainsi que le musée de la ville. Près de ce dernier, se trouve la «Maison des bains», une spacieuse construction comptant plusieurs pièces avec des parterres décorés de très belles mosaïques et entourant une cour centrale. Cette bâtisse tire son nom du fait qu'elle est directement attenante aux grands bains de la cité.

La demeure du Magistrat Un peu plus loin, juste avant le croisement des deux voies perpendiculaires du Cardo Maximus et du Decumanus, se dresse l'église de la ville. A cet endroit se dresse encore une autre habitation bien conservée avec ses chambres, sa cave, son écurie et une mosaïque décorative du sol. A droite du Cardo se trouve l'édifice où était rendue

la justice chrétienne ainsi que la sépulture de Madaure, tandis que le long du Decumanus, l'on distingue notamment la demeure dite «du Magistrat» avec ses nombreuses pièces et son réservoir d'eau. Quelque 100 mètres plus loin, se présente une voie parallèle au Cardo qui se termine d'un côté par une grande porte dont les vestiges sont toujours intacts et de l'autre, par la place du marché et le forum aux trois portiques. Sur une partie de ce forum, les byzantins ont érigé une forteresse qui enceint le vieux théâtre romain de la cité qui serait le plus petit du genre au monde. Autour du forum l'on peut apercevoir le temple, le siège de la municipalité, les colonnes du tribunal, les vestiges d'une tour, une petite partie d'une sépulture et une autre église se différenciant des autres par sa forme carrée.

La ville de Madaure ainsi que les vestiges séculaires des anciennes cités de Khemissa, Tifach, Taoura et Kaf Lemsoura, font de la wilaya de Souk Ahras dont le chef-lieu n'est autre que l'antique Taghaste, un musée à ciel ouvert pour la protection duquel des efforts sont constamment déployés par les pouvoirs publics. Récemment, 10 employés ont été recrutés par l'administration du secteur pour des tâches de gardiennage. La construction, dernièrement, d'une «Maison des chercheurs», un édifice de 50 lits et de plusieurs salles de travail, destiné à accueillir des chercheurs et des étudiants en archéologie venant des universités d'Alger, de Constantine et de Guelma, demeure sans conteste un indice des plus édifiants quant à l'intérêt et à l'importance accordée par l'Etat aux vestiges de Madaure dont la majeure partie demeure enfouie sous terre [11].

Problématique L'Algérie dispose d'un riche héritage culturel exceptionnel de par sa portée historique et symbolique, témoignant du passage de nombreuses civilisations. Il s'agit d'une variété inestimable de patrimoine architectural, urbanistique et archéologique. Nous citons à titre d'exemple les sites préhistoriques du Tassili et de l'Ahaggar, les vestiges des Médina, Alger, Tlemcen, les Ksour sahariens, les villages Kabyles, les nombreux édifices hérités de l'époque coloniale et les villes antiques tels que : Timgad, Théveste, Hippone, Cirta, et Madaure. Ce patrimoine fait de notre temps l'héritier et le dépositaire d'une partie de notre mémoire par le biais des sites historiques de renommée mondiale qui ont été classés patrimoine de l'humanité, dont El Kalaa des Beni Hammad classée en 1980, Le Tassili n'Ajjer, Djemila, Timgad, Tipasa : classés en 1982, La Vallée du M'Zab, La Casbah d'Alger : Classés en 1992.

Malheureusement, on ne s'accroche à notre patrimoine qu'en tant que souvenir et repère mémoriel, sa prise en charge n'est pas effective, et est loin de constituer une priorité par la

tutelle qui a la charge de la protection de ce patrimoine et cet ensemble de legs, même si elle a produit des textes législatifs dans le but de sa sauvegarde.

D'autres pays tel que la Tunisie qui a instaurée une politique de prise en charge du patrimoine, en direction notamment des vestiges archéologiques et de la réhabilitation des sites à des fins touristiques, on citera l'exemple des sites de Kerkouen et Tozeur, où les Tunisiens ont déjà commencé à faire des fouilles ; et où le degré de prise de conscience envers le patrimoine ne cesse de s'accroître aussi bien de la part de la société civile qui s'est organisée en associations, que de l'état, qui de sa part, a mis en place un dispositif juridique efficace et l'ouverture du pays sur les partenariats avec les pays occidentaux. Ceci contribue à les rendre des destinations touristiques très prisées, et réputées à travers le monde.

Le patrimoine archéologique, partie prenante du patrimoine algérien, subit des dégradations volontaires comme les actes de vandalisme et le pillage des pièces

Archéologiques, ou involontaires comme les mauvaises stratégies de conservation. Ceci le menace par moment de disparition. En effet des sites archéologiques classés au patrimoine de l'humanité tels que celui de Tipaza, figurent dans la liste du patrimoine en péril. La sauvegarde et la conservation de ce patrimoine devient ainsi, un défi complexe, une tâche dont le succès nécessite la participation de tous les acteurs, notamment les pouvoirs publics (ministère de la Culture) qui activent dans ce domaine, les autorités locales où sont situés les vestiges, les partisans de l'architecture moderne, les défenseurs des monuments historiques ainsi que l'ensemble de la population envers laquelle sont à mener des opérations de sensibilisation et de vulgarisation.

En Algérie, les sites archéologiques subissent tous les effets de dégradation naturelle et anthropique. Des sites archéologiques très riches en histoire, traduite par le passage de nombreuses civilisations à l'exemple du site de Madaure, ville dans laquelle étaient édifiées les meilleures écoles de lettres en Afrique et ayant formé de grands professeurs tels que : Maxime, Apulée et surtout Augustin de Thagaste (connu sous le nom Saint Augustin), qui se trouve malheureusement dans un état de dégradation alarmant, ne fait que perdre ses aspects originaux et risque même de disparaître[12].

L'est de l'Algérie est une vaste région aussi rude que fragile, aussi hostile qu'attrayante où un nombre non négligeable d'établissements culturels s'y est formé au fil des temps malgré des conditions peu favorables, aux carrefours de grands itinéraires caravaniers jouant leur rôle d'autrefois de relais. L'espace archéologique qui constitue un précieux héritage résiste mal aux épreuves du temps, à l'action et souvent à l'inaction de l'homme. Néanmoins monuments

architecturale sont aujourd'hui incontestablement la preuve d'une formidable adaptation à un tel environnement ; un état de fait admis aussi bien par la communauté scientifique que par le commun des occupants ou même, le touriste occasionnel.

Le système archéologie est une matérialisation sur le plan culturel d'un savoir-faire, et un aboutissement sur le plan spatio-architecturale de l'organisation typique de la société archéologique, dont la richesse patrimoniale demeure évidente. Aujourd'hui, le site archéologique se trouve à la fois de plus en plus revendiqué comme symbole d'une spécificité culturelle environnementale locale qui risque de disparaître compte tenu de la menace qui s'opère sous l'impact d'un processus double: D'un côté, progressivement déserté par ses anciens habitants, au profit des zones aménagées selon des aménagements et méthodes occidentales, pour être envahi et dégradé par la sédentarisation des nomades ou encore de gens issus plus récemment de la migration.

D'un autre côté, prétextant la modernisation et l'assainissement, les actions de l'État et des habitants n'ont cessé de sceller d'une façon irrémédiable et définitive les sièges des sites archéologiques qui paraissent noyés dans l'oubli et le déclin.

La promotion et le développement des régions archéologiques, dans une vision globale et nouvelle d'aménagement du territoire comme alternative à un déséquilibre de plus en plus oppressant demeure un sujet d'actualité et surtout d'avenir. La promotion du patrimoine archéologique paraît être une voie intéressante à explorer, d'autant plus qu'il peut aider à renforcer le sentiment d'appartenance à une culture, à une identité commune, celle des habitants du site ancien dans la perspective de fixations des populations, d'autant plus que beaucoup d'espaces archéologiques existants présentent des mutations qui dénotent un réel attachement à ces lieux.

En dépit de signes reflétant une relative prise de conscience de l'importance du patrimoine, tel que l'existence d'une législation dans le domaine et la présence de nombreuses associations dont les activités tournent autour de la protection et la revalorisation de l'héritage matériel ou immatériel, il apparaît qu'au regard de la réalité concrète sur le terrain, les actions des autorités concernées sont encore loin de satisfaire aux aspirations des intéressés. Une asthénie caractéristique semble toucher l'ensemble du pays en matière de concrétisation effective des politiques de sauvegarde du patrimoine, les actions entreprises demeurent insuffisantes, lentes, voire inefficaces au vu de l'état des bâti patrimoniale et site ancien qui sont en continuel délabrement.

La problématique des tissus anciens que sont les sites archéologiques ainsi que d'une façon plus extensible celle du système archéologique, forum, théâtre, forteresse, thermes, est étendue

et compliquée et ne peut donc être simplement réduite au phénomène actuel de la dégradation physique du bâti, du paysage ou même des systèmes ancestraux d'irrigation, elle s'est aujourd'hui beaucoup plus élargie et englobe des préoccupations territoriales, urbaines, architecturales, patrimoniales, sociales, économiques, culturelles, environnementales, techniques, juridiques...

3-L'espace archéologique est en plein bouleversement, menaçant une symbiose ancestrale. Quelles sont les forces qui agissent sur les formes des mutations et l'abandon du patrimoine archéologique ?

L'équilibre ancestral qui caractérise l'espace forum ne cesse d'être perturbé par des phénomènes de croissance urbaine anarchique sous la forme d'étalement du bâti autour des monuments historiques dans le site archéologique qui sont comme asphyxiés, marginalisés et de prolifération de constructions à l'intérieur de la forteresse, dans certains cas, cette dernière se voit dégarnir dans d'autres cas, elle se propage d'une manière incontrôlée, menaçant un environnement déjà fragile. Telles sont les conséquences d'une urbanisation démesurée qui se fait sans aucun respect du mode d'opérer en milieu archéologiques.

4-Quelles conséquences le développement spatial inadapté et incontrôlé va-t-il sur l'équilibre ancestral de l'espace des sites archéologiques?

Pour quelle modèle d'établissement culturelle doit-on opter pour accompagner un développement spatial selon des principes qui garantissent l'équilibre global de l'environnement ?

La problématique fondamentale dans les régions archéologiques est marquée non seulement par les impératifs de recherches d'alternatives architecturales et urbanistiques à même d'offrir un cadre de vie tel que tradition et modernité y trouveront une évolution en harmonie avec l'environnement mais également aussi par les nécessités de réintroduire pour assurer la continuité de l'espace archéologique la notion de durabilité à l'aube d'un siècle où les ressources naturelles sont au cœur des préoccupations actuelles. L'enjeu par conséquent est de rechercher un équilibre, non dénué de difficulté, entre conserver ce qui le mérite, modifier ce qui doit l'être et qui est susceptible de garantir son adaptation aux nouveaux usages et besoins de la vie contemporaine et en même temps, renouveler en construisant du neuf là où ceci est indispensable et selon les principes d'une durabilité aujourd'hui de plus en plus nécessaire.

Dans notre cas, l'étendue de la zone au Madaure et les particularités de son contexte, imposent une approche spécifique de la problématique. En effet, le bâti ancien y présente une double problématique née essentiellement de l'extension de nouveaux centres urbains :

La première trouve sa corrélation avec la crise socioculturelle qu'ont connu les territoires des espaces archéologiques avec leurs réseaux et ceci après une longue période d'épanouissement dans laquelle la civilisation romaine s'est constituée en ensemble d'une parfaite cohérence, intégration et interdépendance.

La deuxième est liée à la dévalorisation, à la dégradation et à l'abandon d'un réseau urbain ancien dont l'éclatement est l'aspect le plus caractéristique, induisant par là un déséquilibre du territoire archéologique. L'abandon et la dégradation des sites archéologiques sont liés par des rapports évidents de réciprocité, l'un pouvant être la résultante de l'autre [13].

L'objectif général de ce projet et de proposer des solutions afin de protéger et de valoriser le patrimoine de la ville de romaine de Madaure, Afin de réaliser cet objectif général, nous avons fixé les objectifs spécifiques suivants

1-Toutefois, si La législation actuelle est-elle suffisante et appropriée pour garantir la protection ce patrimoine ou pas encore?

2-Quelles sont les raisons de la dégradation continue de ce patrimoine, notamment les sites archéologiques ?

Pourquoi et comment dans d'autres pays, la prise de conscience envers le patrimoine ne cesse de s'accroître et a fini par donner des résultats probants sur le terrain en matière de prise en charge du patrimoine ?

Quel dispositif peut-on adopter pour rendre à notre patrimoine sa vraie place dans le développement économique, social et culturel ?

la principale question et la problématique fondamentale c'est comment maitre en valeur cette ville, et d'une autre façon quelle est la manière idéale de revalorisation de la ville romaine Madaure

Hypothèses de recherche

Notre problématique d'étude s'est construite à partir des hypothèses principales selon lesquelles la dégradation des sites archéologiques algériens peut s'expliquer par :

1-Une insuffisance au niveau des moyens financiers et/ou techniques pour assurer une gestion rationnelle et équilibrée des ressources archéologiques, ce qui est préjudiciable à la conservation des ressources. Les budgets alloués par l'Etat sont insuffisants pour exécuter les opérations de préservation et de protection du patrimoine, Failles et insuffisances au niveau des textes législatifs de la protection du patrimoine, et mauvaise gestion par les responsables.

2-Les sites archéologiques et plus nos globalement, le système archéologique sont l'objet de tensions à la fois exogènes et endogènes, à des échelles différenciées selon qu'il s'agisse de

considérer, le local, le régional ou même le territorial. En faisant le constat que si pendant les siècles passés, et malgré les aléas et événements auxquels ont pu faire face les sites archéologiques, ils ne nous ont été transmis dans leur morphologie actuelle que parce que, l'entretien ou même la rénovation ou la revalorisation étaient des pratiques déjà courantes à l'époque. En excluant donc les facteurs ponctuels ou aléatoires (intempéries, guerres, etc.), indépendants de la volonté de l'homme, ce dernier demeure l'élément le plus déterminant dans toute transformation du cadre de vie. De même la responsabilité de la dégradation de celui-ci ne peut être, sauf cas extrêmes incombée qu'à l'homme qu'il s'agisse de l'individu ou de la collectivité.

3- suppose que les mutations qui s'opèrent au Madaure prennent sur le plan spatial, des formes qui sont en rupture avec les principes de l'espace archéologique.
4- stipule qu'au Madaure, l'abandon des sites archéologiques comme patrimoine semble être lié à un mode de développement qui ignore la notion du contexte patrimoine archéologique et de la valeur historique des sites archéologiques.

Objectifs de recherche :

Les sites archéologiques algériens sont dans un état de dégradation très avancé. Différents facteurs entrent en jeu et causent cette dégradation. Outre l'objectif premier que nous fixons et qui est de vérifier nos hypothèses qui exige comme préalable une recherche fondamentale pour constituer le cadre référentiel et théorique nécessaire à la réponse aux questions posées. Dans ce travail de recherche, Les objectifs de cette recherche sont :

- Définir la principale raison de l'état déplorable du patrimoine archéologique Algérien.
- L'analyse approfondie des textes législatifs gérant le patrimoine afin de détecter les failles qui existent, après une analyse préalable du contexte international.
- l'étude de l'environnement du site archéologique de Madaure afin de faire ressortir les causes de sa dégradation, et voir l'impact réel des failles existantes dans les textes sur le terrain.
- Éclairer le processus de dévalorisation du patrimoine urbain et architectural en Algérie.
- Comprendre et détecter les raisons de dégradation d'un site archéologique constitue une étape importante pour sa conservation car, on ne peut garantir le sérieux des actions de protection et la mise en place d'une prise en charge conséquente et cohérente du patrimoine archéologique, sans comprendre les facteurs qui génèrent sa dégradation.
- Les causes de genèse et évolution des sites archéologiques, les relations des tissus anciens avec la ville, le rôle économique et social des sites archéologiques au sein du système urbain,

les conceptions de réhabilitation et de rénovation des sites archéologiques.... ont fait l'objet de plusieurs études.

Notre recherche s'intéresse aussi bien aux sites archéologique comme héritage d'un modèle socioculturelle à valoriser, tant pour leurs valeurs architecturales, urbanistiques que pour leurs fondement bioclimatique, environnemental, écologique, etc.qu'aux différentes relations que suscitent les sites archéologique comme un mode d'établissement socio-urbaine spécifique à une région particulière, celle d'est de l'Algérie et son évolution dans un contexte d'urbanisation prononcée et enfin aOux perspectives de développement qu'impose le souci du compromis entre l'ancien et le nouveau, le passé et le futur .

Au-delà de la "récupération" des noyaux anciens par des actions ponctuelles de revalorisation Par souvent, dans une vision patrimoniale, les recherches qui ont trait à la conservation de l'objet en dépit de sa nature, mettent l'accent sur l'objet lui-même, il s'agira dans notre cas et dans l'expectative de comprendre aussi bien les mécanismes et les formes du changement, de porter une attention particulière à l' « environnement archéologique » que nous désignons ici comme étant l'espace constitué en dehors du noyau originel (extra muros), la particularité dans notre cas est que la plupart des centres actuels du Madaure ont vu leur développement se faire à distance des noyaux anciens des sites archéologiques et forment les villages et villes d'aujourd'hui.

-D'analyser les différents aspects liés au patrimoine et montrer que cette étude s'inscrit dans un débat sur la sensibilisation à l'importance du patrimoine que sont les sites archéologiques.

-D'identifier les forces qui induisent les formes de mutation des sites et d'explorer les liens entre les formes de croissances urbaines au Madaure.

Choix du site :

Pour illustrer la réalité du terrain, nous avons choisi le site archéologique de «Madaure», dans la wilaya de Souk-Ahras, classé patrimoine national, et ayant une richesse historique sans équivoque, du fait de son implantation dans la ville où étaient édifiées les meilleures écoles des lettres en Afrique. Ce site, à l'instar des autres sites archéologiques algériens, souffre d'un délaissement total, ce qui le conduit à se dégrader à une vitesse insensée.

Les motivations qui ont déterminé le choix du Madaure comme cas d'étude découlent des particularités de ces site qui sont aussi multiples que diverses ce qui en fait une région intéressante à prendre en compte en tout point de vue.

Vu à différents échelles, le Madaure à 30 km à l'ouest de Souk Ahras, qui fait office de porte entre l'Algérie et Tunisie de notre frontière ce présente d'abord comme étant cette immense tache verte au pied des montagnes, il est ensuite de plus près, cet ensemble archéologique regroupant une multitude des monuments patrimoniales archéologique disséminés soit à l'intérieur soit à proximité de le site. Le paysage qu'offre cette région est à la fois frappant et intrigant, par l'abandon généralisée des sites archéologiques, le nombre élevé de noyaux archéologiques au niveau de dégradation très avancée ou en ruine, de nouvelles constructions prennent place partout dans cet ensemble archéologique dans ce qui ressemble à une « cohue urbaine archéologique », le forum géante de cette zone est elle aussi touchée par le côtoiement du nouveau et de l'ancien que par le délaissement, par endroits elle se propage en occupant de nouvelles contrées, par d'autres elle laisse le site silencieux.

Madaure fait partie de la wilaya de Souk Ahras, à l'avant-garde du changement, étant donné sa situation en contact étroit avec toutes les côtés a notre payes Algérie dont l'influence gagne du terrain de jour en jour, les répercutions sont évidentes.

Le site qui s'y trouve forme un échantillon au contraste marqué, assez représentatif de la diversité de site, nous avons fait le choix de porter notre regard sur les centres ancien de formes originelles que sont les noyaux des monuments archéologiques qui se voient dévalorisée davantage par l'image négative véhiculée tout autour et fragilisés par des actions .

Méthodologie de recherche

Afin de comprendre les raisons de dégradation du patrimoine archéologique, et le Patrimoine bâti par extension en Algérie, nous allons procéder en suivant les étapes suivantes

1-approche des concepts

Dans un premier temps et dans le but de prendre conscience de notre environnement historique on se propose d'approcher les concepts de base de notre travail, à savoir, la ville romaine, la civilisation romaine, puis l'urbanisme romaineet l'architecture romaine,Ainsi, énumérés et portés ces différentes des concepts du patrimoineet les types des interventions, On abordera aussil'exemple d'intervention sur un site archéologique. On a tenté de présenter les différentes lois en charge du patrimoine archéologique en Algérie, pour une meilleure compréhension de la politique adoptée en matière de préservation du patrimoine. Car une bonne politique de prise en charge est évolutive, et de ce fait se traduit automatique par la

création de nouveaux lois.Évolution historique et situation actuelle, et de ce fait une analyse de la législation texte nationaux.

2-Approche de cas d'étude

L'évaluation ainsi que l'analyse de notre site d'intervention (Madaur) s'est faite par le biais d'une analyse du site comme la genèse historique, présentation de site d'étude, le Forum, le théâtre et édifices chrétiens. Cette analyse sera suivie par un diagnostic de chaque type d'intervention pour chaque monument dans le site. Nous nous sommes appliqués à évaluer l'état de dégradation du site à travers l'utilisation de la grille proposée par le groupe du réseau PISA, pour l'évaluation de l'état de dégradation des sites archéologiques. Nous avons conclu avec des recommandations et des propositions pour valoriser notre site d'étude par la manière idéale pour sauvegarder le site archéologique de Madaure .

PARTIE 1: INTRODUCTION SUR LE PATRIMOINE

CHAPITRE 01 : LA VILLE ROMAINE

1.1-la ville romaine

1.1.1-Affirmation De La Puissance Romaine

La création d'une ville romaine consacre la présence et la puissance de Rome dans les pays conquis, Dans les villes siégeaient l'administration romaine et éventuellement des garnisons militaires, Elles étaient donc des moyens de contrôler les territoires conquis, La création d'une ville obéit à un rituel, hérité des Étrusques. Trois critères fondamentaux définissent la ville romaine : religieux, culturel- puisqu'elle devient le patrimoine de chacun avec ses monuments (forum, temples, basiliques, théâtres, amphithéâtre...) et juridique car la province romaine se divise en cités qui constituent autant de cellules politiques dont le noyau est une ville.

1.1.2-Plan Général

Les villes créées par les Romains ont un plan quadrillé. Les deux axes principaux sont le Cardo et le Décumanus. Ils se croisent perpendiculairement près du centre de la ville. Les autres rues sont parallèles à ces deux axes. Au croisement de ces axes se trouve le forum, centre de la cité. Il comporte des bâtiments de type basilique qui servent alternativement pour le commerce, la justice, les réunions publiques.

Le plan dérive souvent du plan du camp militaire que les légions romaines édifiaient pour se protéger la nuit lors de leurs déplacements quotidiens. Ces camps devenus fixes ont donné naissance à des villes romaines comme Timgad ou Florence. Il détermine ainsi les directions est et ouest. Cette direction donnera la grande rue appelée Décumanus (soit dix fois une main, mesure des bras étendus ou brasses). Soit avec l'ombre du corps du prêtre soit avec un instrument d'arpentage on traçait le Cardo (ou gond) c'est-à-dire la direction perpendiculaire au Décumanus. Les rues secondaires sont parallèles au Cardo et au Décumanus, et forment ainsi un maillage de rues perpendiculaires les unes aux autres (tracé orthogonal). À l'intersection du Décumanus et du Cardo on plaçait le forum (Le forum se trouve ainsi au centre du mouvement apparent du soleil dans le ciel, donc symboliquement sur l'axe de rotation du monde).

1.1.3-La Structure De La Ville

L'occupation romaine introduit et impose des formes nouvelles, qui ont marqué l'habitat humain. Toutes les villes disséminées dans l'empire n'étaient pas des colonies parce qu'à l'origine elles n'étaient pas peuplées par des citoyens romains. Une ville pour les Romains est inscrite dans un carré ou un rectangle que traversent deux voies perpendiculaires traces selon les médianes. De ces deux axes l'un est orienté du nord au sud, il porte le nom de Cardo ; l'autre est orienté de l'est à l'ouest et s'appelle Decumanus. Le fondateur est un magistrat officiellement chargé de cette mission qui d'abord déterminé l'emplacement donner au centre de la ville future. En partant de ces axes, la ville se partage en quartiers. On doit faire une distinction entre les fondations établies en plaine et celles qui sont proches d'une acropole. Dans les premières on peut respecter la "règle" du quadrillage, mais dans les autres on utilise au mieux le lieu choisi pour la défense [14].

1.2-La Civilisation Romaine

1.2.1-Intégration Des Populations Conquises

Les villes offraient aux Romains ou aux Italiens expatriés dans les provinces de l'Empire un cadre de vie qui leur rappelait leur pays natal et aidait à l'intégration des populations locales à la civilisation romaine. Les Romains espéraient aussi que les « indigènes » adopteraient le mode de vie et les usages des Romains.

1.2.2-Le Statut Social

Malgré le fait que le métier d'architecte soit respecté et considéré comme honorable, les plus grands architectes ayant une influence non négligeable sur les empereurs eux-mêmes avec qui ils entretiennent parfois des relations de confiance, seuls quelques noms d'architectes ayant œuvré pour le compte de Rome, essentiellement ceux à l'origine des plus grands monuments de Rome et du monde romain, nous sont parvenus. La plupart du temps, l'identité de l'architecte d'un édifice est inconnue au profit de celle du commanditaire dont le nom peut jusqu'à être gravé en grandes lettres sur l'entablement du monument. Cette méconnaissance découle d'une situation sociale généralement humble, les architectes romains étant certainement bien souvent des esclaves ou des affranchis. Pour le 1er et 2^e siècle, les architectes sont pour la plupart des affranchis impériaux dont une majorité, selon l'empereur Trajan lui-même, sont d'origine grecque. À cette époque, les affectations permettant d'obtenir le droit d'exercer sont contrôlées par l'État.



Figure01 :Porte dite d'Auguste, à Nîmes.

Source : www.generalfiles.me.pdf.html

Source : www.generalfiles me.pdf.html



Figure02 :La Maison dorée (palais De Néron),

imaginée par Johann vonErlach (1721).

1.2.3-L'empire Romain

L'empire Romain le plus grand que l'occident connu, En 220 a. C. Rome avait colonisé a toute l'Europe, l'Afrique du nord, et une grande partie d'orient, Mais l'histoire des Romains commence en 750 av-J-C. l'époque où les collines sur le Tibre étaient habités par des paysans, Au fur et mesure, leurs villages se rapprochent et s'unissent pour former une ville très puissante, Ce sont les Romains qui dans les provinces occidentales de leur empire fondent les premières villes.

1.2.3.1-Rome sous l'Empire

La Rome impériale comprend trois grands éléments : La ville proprement dite (*Urbs XIV regionum*); Les faubourgs (*continentia*); La banlieue, pour la détermination du périmètre des uns et des autres, aucun plan ne nous a été légué par l'Antiquité, même si le tracé des murs d'enceinte (comme celui d'Aurélien) donnent un point de départ à cette évaluation. Des documents importants à cet égard sont les Régionnaires du IV^e siècle, le *Curiosum* et la *Notitia*. Rédigés au temps de Constantin et de son fils Constance II, sur la base d'un document administratif et statistique un peu antérieur, ils énumèrent par région les principaux monuments.

La superficie totale de la 5^e au 6^e siècle peut-être évaluée à 1 000 ha en chiffres ronds, la quatorzième région (rive droite du Tibre) étant beaucoup plus étendue que les treize autres. Les régions de la Rome impériale se subdivisent en quartiers ou *vici*; il y en avait 265 au lendemain de la censure de Vespasien (73 Av-J-C), et on peut supposer que ce chiffre n'avait pas varié depuis le début de l'Empire. C'était des circonscriptions très petites et très inégales.

Les faubourgs comprenaient sans doute un certain nombre d'immeubles bâtis, mais ils ne représentaient pas une zone d'habitation intense. Ce n'était pas non plus une ceinture continue, mais une urbanisation en forme d'étoile le long des grands axes de communication [15].

1.2.3.2-Rome Au Début De l'Empire

Eaux (la ville possède quatre aqueducs), égouts (l'essentiel du réseau est réalisé), voirie (l'ensemble des rues est pavé), bâtiments publics (nombreux temples, deux cirques, un théâtre, plusieurs basiliques et portiques), approvisionnement et assistance publique avec l'organisation de l'annone à différents niveaux :

-L'habitat : Dès la fin de la République, ce problème ne comportait qu'une seule solution vraiment satisfaisante, la création de vastes faubourgs. Cependant les villes antiques n'ont pas de moyens de transport rapides et économiques.

-L'encombrement du centre : C'est dans le centre, sur l'espace restreint occupé par le Forum et le Comitium, que se déroule la vie politique, judiciaire et quotidienne de l'administration.

-L'insuffisance du réseau des voies publiques : Aucune communication pratique n'existe au centre de Rome entre le Forum et le Champ de Mars, les deux centres politiques de la Rome républicaine. De même, la ville ne dispose que de trois ponts.

-L'avènement du pouvoir impérial va créer de nouveaux besoins. Rome devient en effet résidence impériale, avec les exigences multiples (palais, grands édifices administratifs,

casernes) que cela implique. Le fait décisif à cet égard sera la confiscation progressive du Palatin par l'empereur. En second lieu, la *pax romana* et la prospérité générale accroissent le surpeuplement de la capitale. Cependant, pas plus que la Rome républicaine, la Rome impériale ne connaîtra de plan régulateur général et systématique. Les empereurs se limiteront à des réalisations partielles

1.2.3.3-La Période Romaine

S'appuyant sur les apports des deux civilisations étrusques et helléniques, les romains édifièrent un des plus grands empires de leur époque à partir d'un seul centre urbain, les romains étaient des architectes remarquables, ils réalisèrent et réorganisèrent des cités coloniales, cités libres, municipales...etc. Mais la plus belle réalisation avec tout Rome était la cité ouverte parce qu'au départ elle ne possédait pas de murs remparts. Elle était construite sur sept collines où étaient situés des établissements humains. Ces derniers furent par la suite reliés par l'intermédiaire d'éléments construits (équipements...)aux principes suivants :

-L'*inoguratio* : Consultation de la volonté des dieux.

-le *limitatio* : Consistait à établir la limite de la cité par un tracé symbolique appelé : «*Pomerium*». Ce dernier constituait le périmètre externe où la construction du bâti était interdite. D'autre part, on déterminait le tracé des grands axes de la cité : Le *Decumanus* orienté Est-ouest et le *Cardo* Nord -Sud qui se croisaient en un angle droit délimitant ainsi quatre régions.

-Le *consecrato* : Consistait à faire des sacrifices en faveur des dieux afin que ces derniers accordent leur protection, en particulier la triade «*Capitole* » (Jupiter, Junon, Minerve), c'est un sacrifice fait pour célébrer la fondation de la cité. [16]



Figure03 : Plan de Rome durant l'Antiquité. Source : Encarta 2005.

1.3- L'urbanisme Romaine

A partir du 3^e siècle av-J-C, Rome se lance dans toute une série de conquêtes aux dépens du "monde grec" : d'abord les villes de "Grande Grèce" (Italie du sud) puis celles de Sicile, enfin celles de tout l'Orient. Ainsi les Romains découvrent-ils des exemples de monumentalité et le goût des grands portiques ; bordés de colonnes. L'urbanisme romain résulte donc du mariage de deux grands courants : l'influence étrusque (rites de fondation) et l'influence hellène (grandes lignes architecturales).

1.3.1-Implantation Des Villes

Dans la pratique, la plupart des villes romaines prennent la suite d'agglomérations plus anciennes. Dans le cas d'une création, le plan primitif est établi sur un plan d'urbanisme théorique, calqué sur l'organisation du camp militaire; sinon, la ville primitive était peu à peu transformée dans ce sens. Les voies orientées sur les points cardinaux correspondent aux grands axes de la cadastration qui organise les champs et les cultures dans les plaines environnantes, selon une organisation copiée des Grecs. Les romains transformèrent l'image statique des établissements égyptiens en celle dynamique d'un univers où la possibilité du départ et du retour et aussi la conquête de l'environnement prit une signification existentielle.

1.3.2-La Circulation Romaine

Les rues structurées à partir des deux grands axes qui divisent la cité en quatre régions, Le premier axe c'est le Décumanus maximums(12 à 15m)«Est-ouest», Le deuxième axe c'est le Cardo maximums(6 à 9m)«Nord-sud», Ces deux axes aboutissent aux portes de la cité dont l'entrée est marquée par un arc de triomphe, Ces axes constituent la base de la trame orthogonale.

1.3.2.1-Les Réseaux Routiers Et Les Voies

Une voie dallée de 4,20m de large permet la circulation des chariots et des chevaux. Parallèlement, une rue piétonne courte sous un portique adossé aux maisons Au rez-de-chaussée s'ouvrent toutes sortes de boutiques. Sous la chaussée court un grand égout collecteur qui va se jeter dans la rivière en contrebas.

Long de 88 500 km, le réseau des voies pavées romaines était le plus étendu du monde antique. (Leur aménagement et leur entretien constituaient une mission de l'armée, et une partie importante de la formation).

Les routes de l'imperium partaient de la colonne miliarium aureum, au pied du capitole (réseau de routes centralisé). Les nœuds dans un tel réseau avaient une importance particulière et les romains les mirent en évidence au moyen de portes et d'arcs de triomphe.

Les voies romaines forment un réseau de communication vital pour la gestion et le développement de l'Empire romain. Les premières sont construites dès 500 av. J.-C., au début de l'expansion romaine dans le Latium. Les voies romaines permettent une intervention rapide des armées dans les provinces, facilitent les déplacements des émissaires et des civils et favorisent le commerce. À l'apogée de l'Empire, une trentaine de voies militaires traversent les provinces depuis la capitale et les 113 provinces de l'Empire sont reliées grâce à un réseau de 372 grandes voies romaines. Les bâtisseurs romains ont tenté de réguler les dimensions des routes mais elles sont très variables, allant d'un peu plus d'un mètre de large à près de 7 mètres. Les vestiges de voies romaines donnent une impression de routes pavées cabossées et irrégulières mais cet effet est dû à l'érosion des pierres, à l'époque romaine, les voies devaient être les plus plates et régulières possible, légèrement renflées au centre pour permettre le bon écoulement des eaux de pluies.

1.3.2.2-les tunnels et les ponts

Les ponts construits par les Romains pour compléter le réseau routier sont parmi les plus grands et les plus durables du monde antique. Ils sont construits en pierre et se basent sur la forme architecturale de l'arche. Pour la plupart des ponts, les Romains utilisent aussi le béton. Les arches des ponts sont généralement semi-circulaires mais peuvent être aussi segmentaires. L'intérêt de ce dernier type d'arche est d'être plus léger et de pouvoir laisser passer plus d'eau en cas d'inondation et donc d'éviter que le pont puisse être emporté. Le pont de Trajan, qui enjambe le Danube, reste le plus long pont sur arches jamais construit pendant près d'un millénaire. Tunnel romain de 770 mètres de long. Le pont d'Alcantara, début du 2e siècle.

1.3.2.3-les canaux et les barrages

Les canaux romains ont plusieurs fonctions comme l'irrigation, le drainage, l'assèchement de territoire, le contrôle des inondations et l'ouverture de voies navigables. Certains canaux navigables sont représentés sur des cartes antiques. Dans le domaine du contrôle des cours d'eau, les Romains ont également construit des barrages, surtout à partir de la période impériale. Ces constructions se concentrent essentiellement dans les provinces au climat semi-aride comme l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient et l'Hispanie. Les dimensions de certains de ces barrages ne sont dépassées qu'au Moyen Âge tardif.

Les barrages les plus fréquents sont les barrages en remblais et les barrages poids. Comme les canaux, ils ont des fonctions diverses comme l'irrigation, la prévention des inondations, le détournement d'un cours d'eau ou encore le soutènement de sols glissants. L'imperméabilité des barrages romains est nettement améliorée avec l'usage du béton (*opus caementicium*) et de mortier de chaux hydraulique (*opus signinum*). Les Romains sont les premiers à utiliser l'arche et les contreforts pour stabiliser la structure des barrages. Ces techniques combinées aux nouveaux matériaux de construction permettent de bâtir des barrages plus grands comme le barrage du lac Homs et le barrage poids d'Harbaqa dans le désert de Syrie[17].

1.3.3-La Villa Romaine

A l'origine la villa romaine est une entité économique qui a pour vocation la production agricole. Progressivement, les bâtiments composant la villa évoluent pour permettre aux propriétaires de bénéficier d'un certain confort de vie. La villa romaine comprend alors deux parties : la partie résidentielle (la *pars urbana*) réservée aux propriétaires et la partie agricole (la *pars rustica*). Cependant, on rencontre certaines variantes du modèle : la *villa urbana* peut être une résidence de luxe, sans aménagements agricoles (ou minimes) et la *villa*

rustica peut avoir une seule vocation agricole, la part de l'habitat étant réduit car elle est occupée par les exploitants, modestes, et non par les propriétaires.

Il existe une grande variété de plans de villa set notamment des variations d'ordre régional. Mais deux grands types de plans prédominent : la villa de plan fermé organisée autour d'une cour et la villa de plan ouvert, dotée de deux ailes encadrant une cour ouverte.



Figure04 : volumétrie de la villa urbana les deux types. Source : D'après KOUZMINE Y. (2007) emprunté à D. DUBOST (1989).

1.3.3.1-La Villa Urbana

C'est une maison secondaire, luxueusement aménagée. C'est une villa de plaisance. Elle est souvent associée à l'idée de loisir, de détente. Contrairement à ce que que pourrait laisser croire le terme *urbana*, elle ne se situe pas en ville. Le terme *urbana* est utilisé pour qualifier cette habitation car ses aménagements sont proches de ceux de l'habitation de ville (*ladomus*). Les maisons secondaires se développent à la fin de la République. Celles-ci appartiennent à de riches Romains.

La villa urbana est à la fois un symbole de réussite sociale, signe extérieur de richesse mais aussi un lieu privilégié qui permet aux citoyens menant une vie publique de premier plan de s'isoler de temps en temps, de se ressourcer. Certains Romains particulièrement fortunés possèdent plusieurs villas. Cicéron en possédait neuf. Pline le Jeune évoque dans sa correspondance sa maison de plaisance qu'il affectionne particulièrement.

Les plans de ces habitations sont très variés. La villa urbana est vaste et dispose des mêmes aménagements que la *domus* : une salle à manger (parfois salle à manger d'été et salle à

manger d'hiver), de grandes chambres, souvent des bains privés et parfois même une bibliothèque. Les propriétaires rivalisent d'ingéniosité pour créer des habitations somptueuses et étaler leur richesse. De plus, loin des contraintes de la ville, les propriétaires de villas peuvent laisser libre cours à leur imagination. Des villas jouant sur une architecture monumentales sont parfois construites dans les campagnes romaines. Ce type de villa est installé à la campagne et est accompagnée, ou pas, d'une exploitation agricole.

1.3.3.2-La Villa Rustica

La villa rustica est une ferme. Elle est dotée d'une cour. Son organisation est totalement centrée sur la production agricole et strictement fonctionnelle. Les bâtiments sont disposés autour de la cour, fermée sur ses quatre côtés, ou bien ouverte avec trois ailes de bâtiments. Certaines villas prennent une importance considérable en superficie et en production. Ces immenses propriétés agricoles portent le nom de latifundias.



Figure05 : villa gallo-romaine à Séviac, Gers, France. Source : D'après KOUZMINE Y. (2007) emprunté à D. DUBOST (1989).

1.3.3.3-La Villa Maritima

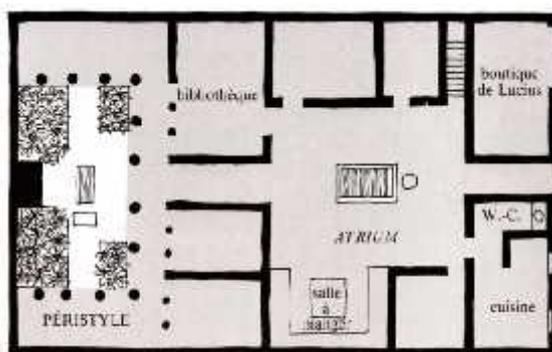
La villamaritima est une villa dont les activités sont « agro-marines ». Il y a des activités agricoles (les travaux des champs) et des activités liées à l'exploitation marine (comme par exemple, la fabrication du garum). Mais il peut y avoir également des villas maritimas consacrées uniquement à la villégiature en bord de mer[18].

1.3.4-Le Cadre Urbain

La planification urbaine était conforme au quadrillage régulier des cités grecques, auquel on ajoute deux grands axes nord-sud (le *Cardo*) et est-ouest (le *Decumanus*), se coupant à angle droit :-Le *Cardo* : rue primaire (axe nord-sud) représentait l'axe du monde.-Le *Decumanus* : rue secondaire (axe est-ouest) représentait la course du soleil d'est en ouest. Les rues principales mènent à quatre portes ouvertes dans les murs d'enceinte de la ville. Un fossé qu'on appelait un *mundus* en indiquait le centre. Plus tard quand Rome devint une grande cité, la subdivision en quatre parties fut maintenue et un forum fut créé à la place du *mundus*. Situé à l'intersection des deux artères principales, le forum est une forme perfectionnée de l'agora grecque. Centre de la vie publique de la cité. Place fermée entourée de bâtiments publics (basilique, cour de justice, marché, temple, arc de triomphe... Les Forums Impériaux sont une série de grandes places. Leur construction nécessita un siècle et demi (entre 46 et 113). Elles se situent au cœur de la Rome des empereurs. La superposition des monuments et des constructions publiques ou privées est un phénomène constant à Rome.

1.3.4.1-La Domus

Maison particulière, occupée par un seul propriétaire et sa famille, Pour les riches (comme les Palais). par opposition à l'insula, qui était construite pour recevoir un certain nombre de familles différentes auxquelles on la louait en chambres, en étages, ou en appartements. La villa, désignait d'abord la ferme rurale puis la résidence hors les murs. La maison adopte un plan rectangulaire, et s'organise intérieurement autour d'une cour centrale: l'atrium.



PLAN DE LA MAISON DE MARCUS LICINIUS

Figure06 :plan de la maison de marcus licinius. Source : REDJEM Ali (2011).

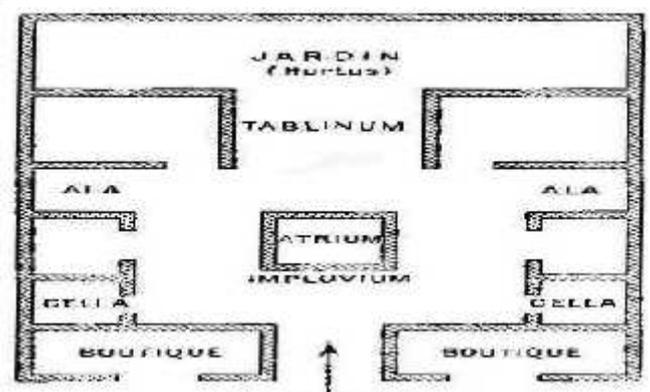


Figure 07 :Plan de subdivision du Domus. Source : REDJEM Ali (2011).

La domus est la demeure des gens de classe aisée de l'antiquité Romaine, au 6e siècle Av-J-C, ce terme désignait l'opposition à l'Insulae (qui est un immeuble de location et désigne la "maison" en latin).

- officina ou taberna : boutique ou taverne gérée par le dominus qui est le maître de la maison.
- Vestibulum : entrée (hall).
- atrium avec l'impluvium : A l'origine, cet espace central servait aussi bien de lieu de travail et de réunion que de cuisine et de salle à manger. C'était le foyer de la vie familiale.
- Cubicula : chambres ou pièces de repos où l'on peut s'allonger.
- Tablinum : bureau ouvert des deux côtés, il sert de salle de réception au dominus qui peut le fermer par des paravents en bois. Il marque la séparation avec la partie privée de la maison. Au sol, une mosaïque est conçue avec des pierres de différentes couleurs.
- Ala : Elle se trouve sur le flanc de la Domus et sert de petit salon au dominus.
- Oecus : L'Oecus sert de grand salon au dominus, c'est là qu'il passera une petite partie de sa journée.
- Perystylum : péristyle (colonnade qui entoure un édifice, une cour) avec un petit jardin. Il est souvent agrémenté d'un bassin avec des poissons.
- Culina : c'est la cuisine, elle se situe dans un coin de la maison.
- Latrina : ce sont les toilettes (ou latrines) de la Domus.
- Tridinium : salle à manger, des banquettes s'y trouvent pour permettre au dominus de s'allonger pour manger.
- posticum : entrée secondaire, utilisée pour le service, elle donne sur l'arrière de la maison. La domus traditionnelle n'a pas de fenêtres sur l'extérieur, les seules pièces qui s'ouvrent sur la rue sont les officinae ou tabernae[19].

1.3.4.2- L'insula

Les insula sont des immeubles collectifs de 2 à 5 étages. Sous Trajan la réglementation interdisait de dépasser 18 mètres. À la fin de l'empire Rome compte 46000 insula contre 1800 domus. Tandis que la maison romaine traditionnelle se referme sur elle-même avec toutes ses pièces, donnant sur une cour intérieure, (introvertie), l'insula elle ouvre ses fenêtres et ses portes sur l'extérieur (extravertie). Pour les pauvres (bâtiments collectifs).

L'insula est une habitation, apparentée à un appartement qui servait de logement à un bon nombre de pauvres de la Rome Antique. Les insulas sont un style d'habitation qui

apparaissent à la fin du Ier siècle Av-J-C, une sorte de réplique des maisons hautes de Carthage qui atteignaient jusqu'à sept étages et qui étaient faites de briques. Leur nombre augmenta à la fin de la République, ce qui fit d'elles le centre urbain de Rome au début de l'Empire. Le rez-de-chaussée ne compte pas d'appartements mais des boutiques, des bains, des stoilettes. L'escalier, jusqu'au premier étage, est construit en pierre puis en bois. Enfin, contrairement aux domi, des fenêtres et de petits balcons donnent sur la rue bruyante et agitée. L'eau n'arrive pas aux étages et il est possible de faire appel aux services de "l'aquarius", petit porteur d'eau public moyennant une modeste rétribution [20].

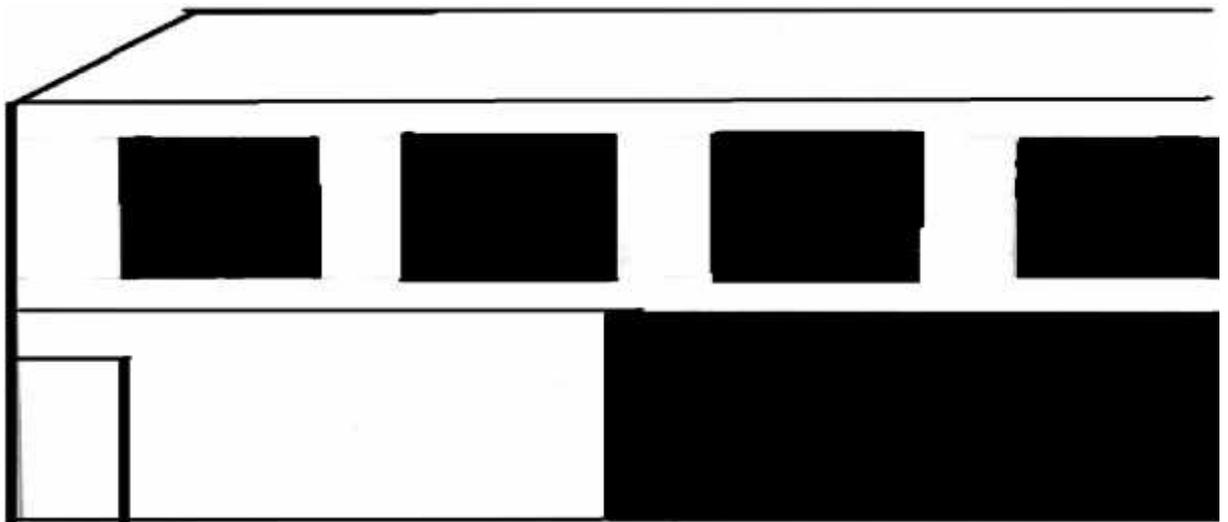


Figure 08: plan de subdivision d'Insula. source : L'architecture Romaine à savoir: d'Alexandre et Alexis – 3è

1.4-L'architecture Romaine

L'architecture romaine est l'art de concevoir des espaces et de bâtir des édifices qui se développe durant la Rome antique, du 4e siècle Av-J-C. au 5e siècle Av-J-C. Elle adopte certains aspects de l'architecture de la Grèce antique de façons directe et indirecte à travers les contacts avec la Grande-Grèce et par l'utilisation des techniques de l'architecture étrusque qui trouve elle-même son origine dans l'architecture grecque. On retrouve ainsi dans les monuments romains l'esthétisme des bâtiments grecs avec l'utilisation des ordres architecturaux (dont l'ordre corinthien qui est le plus répandu) et du marbre qui se mélange aux techniques héritées des étrusques, comme leur savoir-faire en matière d'ingénierie hydraulique (systèmes d'égouts, fontaines, tunnels, ponts) [21].

1.4.1-Histoire D'architecture Romaine

“En effet, autrefois chez les Etrusques quand on fondait une cité, on prenait les augures puis on consacrait le sol où devait s'élever les murs, en le bornant de telle sorte qu'à l'intérieur

des fortifications aucun édifice ne touchait la muraille (aujourd'hui la plupart des constructions s'y adossent franchement) et qu'à l'extérieur il restait une bande de terre libre de toute culture. C'est cet espace qui ne pouvait être ni habité ni cultivé, que les Romains appelèrent pomerium, à la fois parce qu'il est derrière les murs et que les murs sont derrière lui...".

Les Romains ne firent pas preuve d'un esprit original et créateur dans les arts : après avoir reçu des Etrusques les premières notions de l'architecture, ils devinrent les élèves des Grecs. Inférieurs à ces derniers par le goût, ils mirent dans leurs constructions moins de pureté et de simplicité; mais ils imprimèrent à leurs œuvres un caractère remarquable de solidité et d'utilité pratique, et s'appliquèrent à divers genres de monuments que les Grecs avaient négligés, tels que cloaques, aqueducs, amphithéâtres, mausolées, voies publiques, arcs de triomphe, thermes, etc.[22].

1.4.1.1-l'architecture Italique Archaïque

Tout commence à Rome, la population a beaucoup de contact avec la Grèce notamment grâce à des comptoirs grecs installés sur les côtes italiennes. Pirus ; un général grec qui se disait être héritier d'Alexandre, tenta de conquérir Rome et échoua. Pour se protéger, Rome se dit qu'il faudrait attaquer la Grèce. Ils copient donc beaucoup de choses, tant architecturalement que militairement. (Pour les constructions romaines, Vitruve ne cite que des architectes grecs).

Les romains reprennent presque exactement la même architecture des temples grecs, ils y ajoutent quelques particularités des étrusques tel que le podium qui élève le temple et qui force l'homme de lever la tête pour le contempler et de grimper pour s'y rendre. Ils reprennent aussi la même urbanité des villes grecques.

L'architecture romaine s'inspira des modèles étrusques. Sous les premiers rois, les temples furent de petits édifices carrés, couverts de roseaux, où la statue du dieu pouvait à peine trouver place; Au 2e siècle av- J-C les architectes romains construisaient des bâtiments avec "l'opus quadratum" qui consiste à construire les différents bâtiments avec des grosses pierres régulières et parallépipédiques. Mais par la suite cette façon de faire fut changée par "l'opus incertum": les bâtiments sont construits en petites pierres taillées grossièrement, reliées par du mortier. Cette méthode fut remplacée par "l'opus reticulatum": avec des pierres régulières pour dessiner une trame semblable à un filet. Peu après les édifices sont construits avec des pierres identiques, depuis les maçons spécialisés ne sont plus indispensables, les novices peuvent accomplir ce genre de travaux [23].

1.4.1.2-l'architecture Domestique Et Rurale

Vers la fin de l'âge du bronze, entre 1150 et 950 av-J-C, les populations de culture apenninique s'organisent en petits villages composés de huttes rectangulaires ou ovales bâties avec des matériaux éphémères comme le bois, le torchis et le chaume qui abritent un sol en terre battue. Certaines de ces huttes sont longues de 15 à 17 mètres pour une largeur de 8 à 9 mètres et ont pu être réservées à une élite profitant d'un haut statut social. Au cours des 7e et 6e siècles Av-J-C, émergent les premiers centres urbains en Étrurie et dans le Latium, entraînant une différenciation entre une architecture urbaine et une architecture rurale. Certains éléments architecturaux typiques des édifices résidentiels romains plus tardifs font leur apparition comme l'atrium, peut-être inspiré du monde grec mais dont on reconnaît les formes caractéristiques dans l'habitat du milieu de la vie siècle Av-J-C. Les toits de tuiles en terre cuite remplacent progressivement les toits de chaume et les montants en bois des édifices domestiques et religieux commencent à être dissimulés derrière des plaques de terre cuite.

Jusqu'à l'époque des guerres puniques, l'architecture romaine s'inspira des modèles étrusques. Sous les premiers rois, les temples furent de petits édifices carrés, couverts de roseaux, où la statue du dieu pouvait à peine trouver place; La conquête de la Sicile, et surtout celle de la Grèce, développèrent le goût des arts chez les Romains, et substituèrent le luxe et l'élégance à la simplicité antique.

1.4.2 - les edifices romains

1.4.2.1 - les edifices religieux

1.4.2.1.1 - les temples

Le temple lieu de culte, en général se trouvent à l'extérieur de la cité, désigne à la fois l'espace délimité par un augure pour y interpréter les auspices, l'espace occupé par un sanctuaire dédié à une divinité, le lieu d'activité publique où se réunit le Sénat ou les comices ou encore tout édifice qui a été consacré par les augures et les pontifes, Les premiers temples romains s'inspirent de l'architecture étrusque qui découle elle-même de l'architecture grecque, Le temple romain s'élève sur un haut podium, La cella qui abrite la statue de culte est précédée d'un vestibule (pronaos) auquel on accède via un escalier frontal.



Figure09:Le Panthéon d'Agrippa l'empereur Hadrien.source : Encarta 2005.

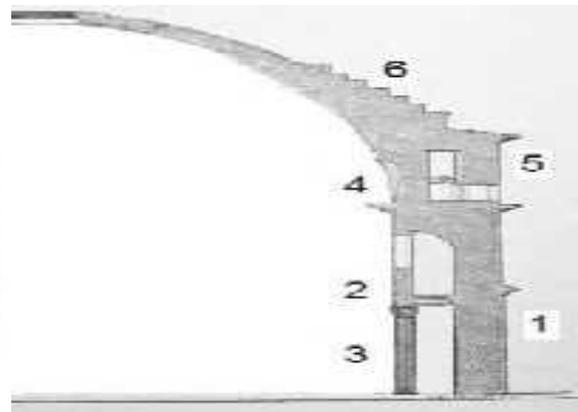
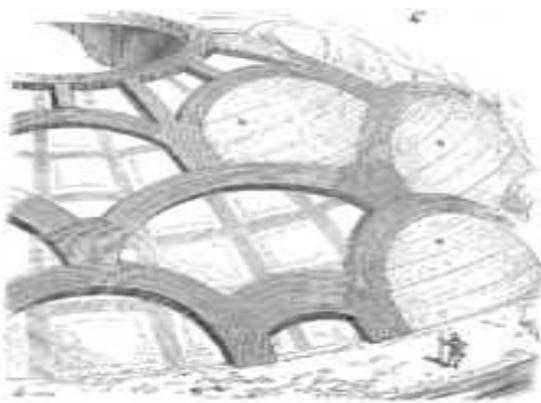


Figure10:Coupe du mur de la rotonde :1) extérieur. 2) intérieur. 3) exèdre et colonne alternant avec les piliers pleins .4) base de la coupole. 5) surélévation du mur. 6) anneaux de charge.source : Encarta 2005.

1.4.2.1.2- les nécropoles

Groupe de sépultures, datant de la préhistoire ou de l'Antiquité, à caractère plus ou moins monumental et rassemblées comme les édifices et les maisons d'une cité. Grand cimetière présentant des monuments funéraires [24].



photo 01 : restes de la ville romaine de la nécropole de chellah rabat morocco. Source :fr.dreamstime.com.

1.4.2.2-les edifices économiques les boutique (tabernae) La boutique romaine est très simple. La boutique se compose généralement d'une seule pièce. Elle ouvre sur la rue par une grande baie qui est fermée la nuit par des volets en bois. La baie est parfois cintrée. L'aménagement principal de la boutique est une table, en général un ouvrage maçonné. Le commerçant s'en sert pour présenter ou travailler ses produits. La boutique comporte également des étagères et des tables sur tréteaux présentant des diverses marchandises. La boulangerie la boucherie. Le marchand de fruits et légumes. Bistrot (thermopolia), entrepôts parfois souterrains (horrea).



Photo 02 : Boutiques Ostie en Italie. Source : Photographie [GNU Free Documentation License](#).

1.4.2.3-les edifices publics

1.4.2.3.1-les théâtres

Selon le dictionnaire des antiquités romaines et grecques, le théâtre est conçu pour la représentation de drames ou de scènes mimiques. Les premiers théâtres, en Grèce comme en Italie, ne furent que des échafaudages temporaires en bois, que l'on élevait pour la circonstance, et que l'on abattait ensuite ; mais plus tard, les théâtres devinrent des édifices permanents, en pierre ou en brique, d'une architecture très soignée, souvent fort belle, et d'une riche décoration. Le théâtre romain était ordinairement bâti à l'intérieur de la ville, sur un terrain plat; il se composait extérieurement d'un ou de plusieurs étages d'arcades superposées qui formaient une enceinte semi-circulaire et livraient passage aux spectateurs. n'y avait pas de toit ; l'intérieur de l'édifice, à ciel ouvert. Le théâtre romain était un édifice compact constitué de trois parties, les gradins (cavea), l'orchestra, en demi-cercle, et l'édifice scénique; les acteurs évoluaient sur une scène basse devant un mur très orné (frons scenae) distribuées, comme le montre la photo du théâtre de Madaure, construit sur le modèle romain.

-Cavea : partie en gradin où s'installent les spectateurs.

- Cuneus : division en forme de coin de la cavea.

-Vomitorium : entrée et sortie des cavea.

- Orchestra : partie en bas de cavea.
- Proscenium : plateau placé devant le mur de scène sur lequel se déroule spectacle.
- Mur de soutien : mur circulaire qui encadre le théâtre.
- Fanum : petit temple, bâtiment qui abrite l'image de la divinité.
- Sanctuaire : espace sacré dans lequel est construit le fanum.
- Cella : espace sacré du temple.
- Autel : emplacement de la cella où est célébré le culte de la divinité.

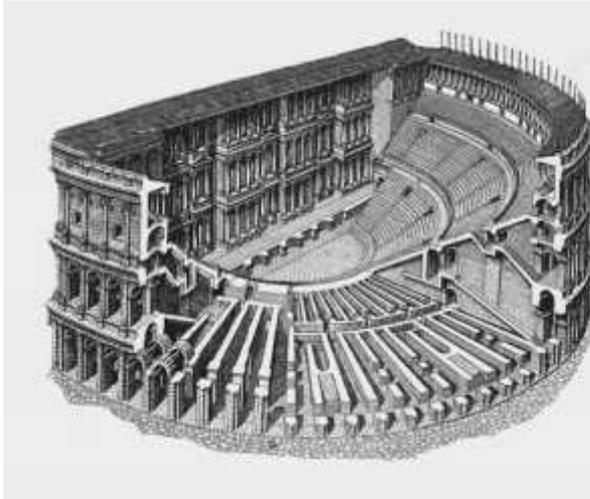


Figure11 :Les gradins édifîés Le mur de scène élevé avec décor.Les galeries sous tribune.source : théâtre romaine car mona.LAYRET M 1996.

photo 03 : Vue du site depuis le sommet du théâtre de Timgad.source: MOUNA.M.magister 2004.

1.4.2.3.2-l'amphithéâtre

Sont parmi les édifices antiques les plus impressionnants. Plus de 220 ont été identifiés et nombreux sont ceux qui sont bien conservés comme le Colisée de Rome mais aussi l'amphithéâtre d'Arles, de Nîmes, de Vérone, d'El Jem ou de Pompéi. Ces édifices sont utilisés pour présenter à un large public des combats de gladiateurs, d'animaux ou parfois de navires. Leur forme typique, circulaire ou elliptique, et leur fonction les distinguent des théâtres romains qui sont plus ou moins semi-circulaires, des cirques qui sont plus longs afin de s'adapter aux courses de chars et des stades qui accueillent les compétitions d'athlétisme.

Les premiers amphithéâtres romains sont construits vers le milieu du 1er siècle Av-J-C (l'amphithéâtre de Pompéi date de 70 Av-J-C) mais la grande majorité ne sont édifîés que sous l'Empire, à partir du règne d'Auguste. Les Romains ont bâti des amphithéâtres dans toutes les provinces de l'Empire. Les plus grands peuvent accueillir entre 40 et 60 miles spectateurs et les plus élaborés comportent plusieurs étages, des façades à arcades et sont

décorés avec du marbre, des stucs et de nombreuses statues. Après l'interdiction des combats de gladiateurs au Ve siècle puis celle des combats d'animaux au VIe siècle, la plupart des amphithéâtres sont laissés à l'abandon. Ils peuvent alors servir de carrière quand certains sont entièrement détruits et d'autres sont convertis en fortifications. Quelques-uns continuent d'être utilisés comme lieu de réunion.



photo 04 : L'amphithéâtre de Dougga aTunisie. source: Angel Latorre, 2008.

1.4.2.3.3-le forum

C'est un espace de terre découvert qu'on laissait devant une tombe et sur lequel on avait le même droit de propriété que sur le sépulcre même, une définition trouvée dans le dictionnaire des antiquités romaines et grecques

1. Dans Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement

2. on le trouve ainsi définit « Vaste place dallée, entourée de portiques, qui constitue, à la jonction du Cardo et du Décumanus, le centre vital des villes romaines ; lieu privilégié de rencontre, il rassemble progressivement les fonctions juridique, religieuse, politique, culturelle et commerciale » [25].



Figure 12: Les ruines du forum Boarium de Roma ; vue sud-est de la ville et vue nord-ouest. Situé entre le Capitole et le Colisée. Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition:Parenthèses1994, p.97, 509 pages.



Photo 05 : la place du capitole à Rome. Source : Encarta 2005.

1.4.2.3.4-les aqueducs

Formés de plusieurs rangs d'arcades superposées. Ils supportaient les conduites qui alimentaient les villes en eau (amenaient l'eau des montagnes par des tunnels jusqu'aux points d'eau qui alimentaient la ville).

Les aqueducs sont des canaux en pierre, en brique ou en béton inclinés selon une pente légère permettant l'écoulement de l'eau.



Photo 06:Aqueducs romaine. Source :JEAN CLAUDE LITAUDON et TRAIN VISE- 2004.

1.4.2.3.5-la basilique romaine

La basilique romaine est un grand édifice public construit en bordure d'une place publique et qui permet d'offrir un abri pour les activités économiques, financières et judiciaires. Les premières basiliques n'ont pas de fonctions religieuses. Les Romains ont emprunté aux Grecs les formes architecturales traditionnelles de la stoa, le terme « basilique » provenant du nom grec stoabasileios (littéralement, la « stoa royale »). Les premières basiliques ont dû prendre la forme de simples portiques puis les formes ont évolué. Elles sont généralement entourées par une série d'arcades et contiennent des colonnades intérieures qui délimitent un espace couvert divisé en plusieurs ailes. L'espace central est plus large et plus haut afin de recevoir davantage de lumière et forme une nef qui se termine à une extrémité en une abside où siègent les magistrats.

La plus ancienne est celle construite à Rome sur le Forum Romain par le censeur Caton l'Ancien, en 184Av-J-C.48 On trouve également à Pompéi une ancienne basilique édifiée dès la fin du IIe siècle Av-J-C. À l'époque d'Auguste, toute cité romaine possède une basilique publique. L'architecture des basiliques romaines a une forte influence sur le plan des premiers édifices ecclésiastiques chrétiens du IVe siècle qui conservent la dénomination de basilique.



Photo 07:La basilique de Maxence, à Rome. Source : Encarta 2005.

1.4.2.3.6-les thermes romains

Les thermes (en latin *thermae*, du grec *thermos*, chaud) étaient des bains publics chauds de la Rome antique. Les Romains se rendaient aux thermes pour l'hygiène corporelle et les soins complets du corps, mais ce lieu avait aussi une fonction sociale importante. Introduits après la conquête de la Grande-Grèce et de la Sicile au cours du 3^e siècle Av-J-C, ouverts au public de manière permanente à partir du 1^{er} siècle Av-J-C, toutes les cités romaines disposent de bains publics où tous les citoyens peuvent se baigner, alimentés en eau grâce à un cours d'eau avoisinant ou grâce à un aqueduc. Le passage dans les thermes est une habitude quotidienne pour la plupart des Romains qui peuvent y passer plusieurs heures pour un coût minime.

Le plan des thermes est étudié afin que les visiteurs suivent un parcours précis les amenant à des salles de plus en plus chaudes avant de passer aux salles d'eau froide.

Les salles chaudes des thermes romains fonctionnent grâce au principe de l'hypocauste, un système déjà connu d'autres civilisations mais perfectionné par les Romains qui en ont fait un usage intensif. Le sol des salles chauffées est surélevé (*suspensura*) grâce à des piliers de brique et de béton. L'air qui circule dans l'espace ainsi créé est chauffé par un grand foyer (*praefurnium*) situé à l'extérieur de la pièce. Des passages sont aménagés dans les murs afin de libérer l'air chaud et les fumées, assurant une bonne ventilation des pièces chauffées.



Photo 08 :lestherme romaine Timgad àAlgerie et Kairopuleà Rome. Source : Encarta 2005.

1.4.3-les techniques de construction dans la rome antique

Les Romains sont les héritiers des Grecs à plus d'un titre, c'est le processus d'hellénisation. En ce qui concerne les modes de construction, l'héritage grec et étrusque les ont naturellement conduits à utiliser la pierre de taille employée à sec, sans ciment.

1.4.3.1-l'assemblage Des Blocs

Taillés dans le tuf, soit régulièrement ou irrégulièrement était réalisé par des tenons, des agrafes, des crampons scellés, en métal. Lorsque ces blocs étaient de grande taille et donc d'un grand poids, l'emploi des tenons ne s'avérait pas nécessaire. Leur cohésion pouvait s'obtenir sans aucun apport technique, du fait de leur massivité. On peut encore de nos jours le constater sur certains bâtiments et aqueducs bien conservés. Les pierres sont simplement posées les unes sur les autres, par empilement.

Cette technique présentait des inconvénients : les Romains utilisaient le palan qui permettait de déplacer et de soulever des blocs de pierre de plusieurs dizaines de tonnes. Mais le levage et l'assemblage de tels monolithes laissaient des traces sur leur surface, car il fallait aménager des gorges, des saillies nécessaires à une préhension et une manipulation par cordages sans danger pour les hommes et les matériaux. L'essor a été consécutif à une découverte technique, mise au point dès le IIe siècle Av-J-C.

La maçonnerie consistait, pour l'élévation des murs, à construire un coffrage en planches à l'intérieur duquel on coulait le mortier, alternativement avec des couches de pierres de rebut, des éclats inutilisables, répandus à l'aide d'une pelle, jusqu'à la hauteur nécessaire. La méthode était particulièrement efficace pour édifier solidement la partie vive du mur. Elle

était par ailleurs économique, puisque l'on pouvait se contenter de pierrailles qui n'auraient eu aucune autre utilité. De plus l'exécution était rapide.

1.4.3.2-Le Revêtement su mur bâti

Une fois édifié, le mur devait recevoir son revêtement. On employait, pour ce faire, les moellons ou les briques, suivant les époques. Les façades des temples construites en marbre de Carrare et en travertin ont surpassé en luxe et en éclat les constructions antérieures qui ont été rénovées dans une réfection spectaculaire.

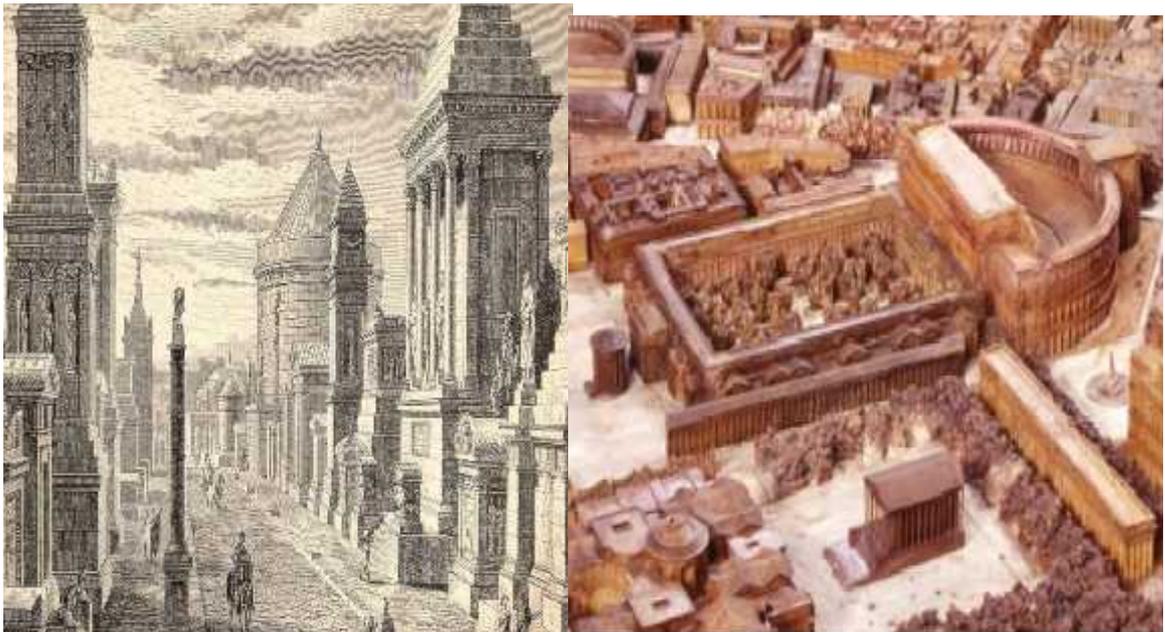


Figure 13: la ville CAEN. Source: Posté par Figure 14:Le complexe pompéien de CAEN Suzy Verges in Rome 27Septembre 2013.Photo : D. Lauvernier extraite dusite du Plan de Rome17 Octobre 2010.

1.4.4-les outils de construire1.4.4.1-outils a percussion

L'instrument est utilisé seul, et possède un fer emmanché, ce qui lui donne une silhouette de hache ou de marteau. Le choc contre la pierre est brutal, et peu précis. On utilise ces outils pour l'équarrissage, et l'ébauche des parements : -Smile-Marteau -tête : la gaille-Tête à pointe, le taillant.-Tête taillant.- Polka : Marteau taillant - Biseau dentelé.

1.4.4.2-outils a percussion lancée

Ces outils vont par paire. L'attaque de la surface est faite par un instrument dont la pointe ou le tranchant sont « posé » sur la surface et sur la tête duquel on frappe avec un percuteur : - Maillet - Massette - Poinçon=Broche-poinçon=smille-Ciseaux à biseau lisse : Ciseaux droits. -Ciseaux à biseau dentelé : Gradin.- Bédane : Ciseau au biseau plus large qu'épais.- Chase-Gouge- Passe-partout - Crocodile.



Figure 15: Les outils de construire romaine:2 massettes- Un ciseau dentelé (grain d'orge)- Une chasse- Un bédane- 3 ciseaux droits - une broche.source : www.enseigner-autrement.fr.

1.4.4.3-système de levage

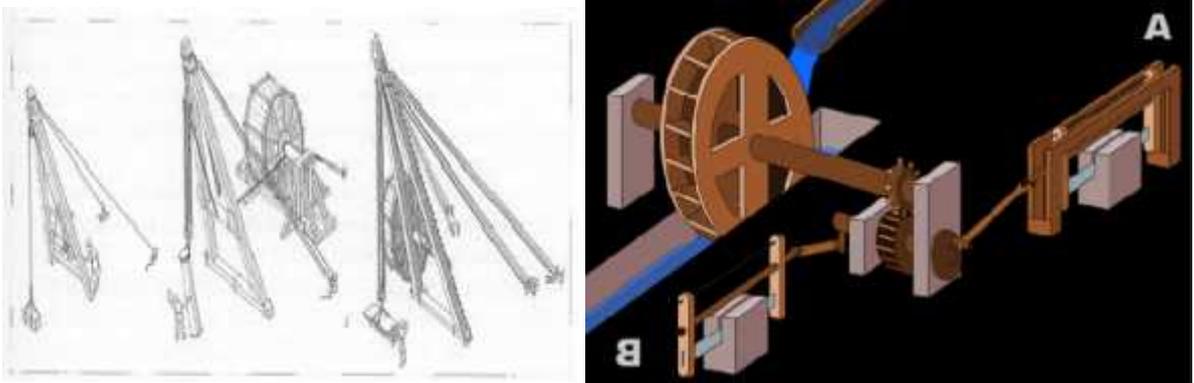


Figure 16: La scie hydraulique. source : www.enseigner-autrement.fr.

La scie hydraulique (400-500 Av-J-C):Première machine permettant de passer d'un mouvement circulaire régulier à un mouvement rectiligne alternatif, c'est donc un exploit pour l'époque :- Le tour à pierre- Le foret - Gratte-fond - Equerre T-Equerre à niveau - Fil à plomb - Compas à pointe sèche - Mètre cintré –Chorobate,Groma.

1.4.5-le style romain

Le style romain ne se distingue pas seulement du style grec par l'adoption presque exclusive de l'ordre corinthien et par l'emploi systématique de l'arc, mais encore par le mélange des arcades avec la disposition en colonnes. Ce mélange, qui fit naître les entrecolonnements inégaux et les entablements brisés, détruisit l'harmonie et la simplicité primitives de l'art grec [26].

1.4.6- Caractéristique De l'architecture Romaine

- les dimensions et les volumes sont inhabituellement importants.

- les techniques architectoniques inconnues des gaulois comme la voûte, les arcs de décharges sont importées.
- les formes architecturales inédites font leur apparition : colonnes, chapiteaux, frontons, frises...
- de nouveaux matériaux sont introduits : terre cuite, marbre, stuc, verre à vitre...
- des techniques décoratives ignorées sont mise en œuvre : mosaïques, peintures murales...

1.4.7- les architectes et œuvres célèbres

Hermodore de Salamine à qui les Romains doivent le début de la monumentalisation Champ de Mars 2e siècle Av-J-C. -Apollodore de Damas, architecte officiel de Trajan à l'origine du pont de Trajan, du forum de Trajan et des grands thermes sur l'Oppius. -Quelques architectes d'origine romaine nous sont également connus, grâce à leurs écrits ou grâce à leur mention par les auteurs antiques comme Vitruve, architecte du 1er siècle Av-J-C. et auteur d'un grand traité sur l'architecture.

-Severus et Celer, architectes de la Domusaurea et du Colisée.

Rabirius, architecte attitré de Domitien et concepteur du palais impérial de Rome.

- Frontin, curateur des eaux de la fin du 1er siècle et auteur d'un traité sur l'approvisionnement en eau de Rome.

-Caius Julius Lacer, architecte du pont d'Alcántara⁸, ou encore Hygin le Gromatique et le « Pseudo-Hygin ».

1.4.8-les matériaux de construction

1.4.8.1-mortier romain antique

Était composé d'une partie de chaux pour trois parties de sable fin. Grâce à la chaux et au processus chimique de carbonatation, le mortier romain durcit en vieillissant, ce qui explique son extraordinaire conservation pendant des siècles.

1.4.8.2-les pierres volcaniques

Les édifices romains sont bâtis avec des blocs de pierre permettant une meilleure durabilité des bâtiments. Jusqu'à la fin du 2e siècle Av-J-C, les Romains se servent essentiellement de tuf, une pierre volcanique locale aux nombreuses variétés dont l'exploitation correspond à différentes phases architecturales. Le premier type de tuf utilisé, entre le 7-5 e siècle Av-J-C, est le cappellaccio, un tuf de couleur grise de qualité médiocre car peu solide et friable. Cette pierre est extraite des collines mêmes de Rome (Palatin, Capitole et Quirinal) pour les grands

travaux de la fin de la monarchie. Après la prise de Véies et de son territoire au début du 4e siècle Av-J-C, les Romains exploitent les tufs de Fidenae et de GrottaOscura de couleur jaunâtre, jusqu'à la fin du 2e siècle Av-J-C. où leur extraction décline face à d'autres variétés qui offrent de meilleures propriétés.

1.4.8.3-la brique romaine

Les Romains fabriquent des briques à partir d'argile décantée et nettoyée dans l'eau à laquelle est ajouté du sable, selon une procédure similaire à celle utilisée pour la céramique. L'argile ainsi traitée est versée dans des moules en bois puis les briques obtenues sont séchées pendant plusieurs jours à l'abri du soleil. Une fois sèches, les briques sont introduites dans un four où la température peut atteindre les 1 000 °C. La brique romaine est plus fine que la brique moderne et peut prendre des formes très diverses : carrées, rectangulaires, triangulaires ou encore circulaires.

1.4.8.4-les matériaux de parement

Le béton romain n'est pas fait pour rester apparent, il faut donc le revêtir d'un parement pour le dissimuler. Les Romains utilisent d'abord des pierres volcaniques locales comme le tuf, de couleur grise avec des nuances jaunes et rouges, le tuf Peperino, de couleur brune, et le travertin, tuf calcaire lisse et de couleur blanche. Le travertin, qui ressemble au marbre et qui permet un travail de sculpture plus fin que les tufs volcaniques, finit par supplanter les autres types de pierre à partir du début du 1er siècle Av-J-C. Il est essentiellement utilisé en architecture pour le pavement des édifices publics, les marches, les cadres de portes, les voûtes et les arches. L'autre type de pierres telles que le péperin peuvent être recouvertes de stucs pour leur donner une apparence marmoréenne, c'est-à-dire proche du marbre.

1.4.8.5-les marbres blancs

Le marbre est considéré dans l'architecture grecque comme un des matériaux les plus nobles, une idée adoptée par les Romains. Leur usage du marbre, qui se répand surtout à partir du 1er siècle, devient une caractéristique de l'architecture de la ville de Rome, symbole de la richesse et de la puissance des empereurs.

1.4.8.6-les marbres et granits colorés

Bien que les ressources présentes dans la péninsule italienne peuvent suffire à alimenter Rome en marbre, de grandes quantités de marbres blancs et colorés sont importées depuis tout

le monde méditerranéen. L'origine des marbres est un critère de première importance pour les architectes.

1.4.9-les principaux éléments des ordres architecturaux

1.4.9.1-l'arche

Hérité des Étrusques, comme élément architectural majeur. Elle facilite la construction d'édifices tels que les aqueducs ou les ponts dont certains sont toujours utilisés. La technique consistant à placer une arche en appui direct sur les chapiteaux de colonnes est une création romaine, apparue au cours du 1er siècle. Cette technique est largement réutilisée dans l'architecture médiévale occidentale, byzantine et islamique. Mais l'utilisation la plus marquante et innovante de cette forme architecturale reste l'arc de triomphe, un monument typiquement romain conçu comme un monument isolé et qui devient le symbole de la conquête romaine.

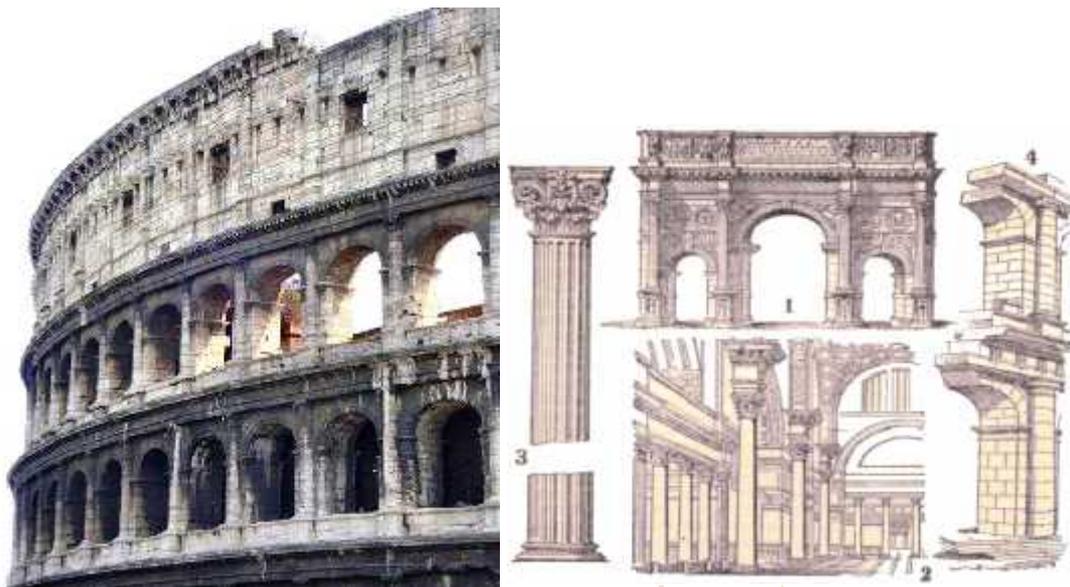


Figure 17: Les arches du Colisée de Rome :1-Arc de Constantin-2-Thermes de Caracalla-3-Colonne du temple de Vesta (Tivoli)-4-Partie d'un théâtre (Rome). Source :Vitruve, De architectura1877.

1.4.9.2-le dôme

Utilise pour la création de vastes espaces intérieurs. Élaboré à partir du principe de l'arc, le dôme permet la construction de plafonds voûtés sans qu'il soit nécessaire de les renforcer par des traverses et il rend possible l'édification de grands espaces publics couverts comme les thermes ou les basiliques. Les premiers monuments comportant un dôme apparaissent au cours du 1er siècle Av-J-C. à Rome et dans les provinces autour de la Méditerranée. Associé à

la voûte, le dôme complète progressivement le linteau traditionnel. Les Romains font un usage régulier du dôme dans la construction de leurs monuments.



Photo 09:les domes romaine de Panthéon d'Hadrien à Rome. Source : Encarta 2005.

1.4.9.3-les voûtes

- **Le cintre** :est un arc de cercle triangulé en bois qui permet l'appui de la voûte durant sa construction. Le couché est un planché légèrement bombé que l'on pose sur les triangulations du cintre pour obtenir l'arrondi souhaité. Le cintre est légèrement surélevé par des cales que l'on peut aisément enlever une fois le travail terminé pour décharger le cintre et le retirer.
- **Triple rouleau de voussoir** :forme une voute à trois niveaux dont le sommet est arrondi.
- **Encorbellement** :Force l'élargissement de la colonne qui doit contenir les poussées latérales (souvent utilisé dans le monde Mésopotamien et dans tout le Moyen-Orient, déjà utilisé par les Mayas.)
- **Voûte à pousser** :encorbellement avec une pierre clé au milieu. (déjà utilisé par la Grèce ancienne, connu dès le milieu du 4e siècle.
- **Voûte à clavée** :on ne sait pas vraiment si les romains la maîtrisaient car on ne le trouve que dans des villes romaines à l'étranger. 1 à 2 e siècles A-J-C on retrouve d'énormes constructions en voûte à clavées au-dessus de ravins. Fonctionnement mécanique : chaque claveau tend à chuter sous l'effet de la charge, mais en est retenue par son profil clavé plus large en haut qu'en bas. La contrainte est retransmise aux claveaux voisins. La construction est en équilibre tant que la résultante est contenue dans tiers central du massif de culée, à sa base.

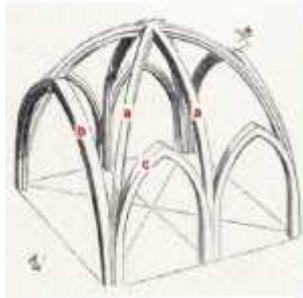
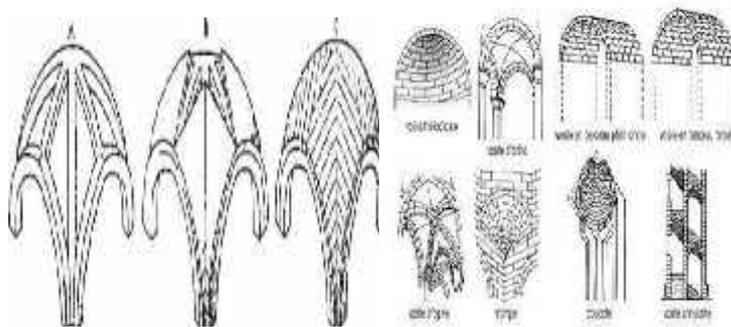
- **Plate-bande appareillée** : voûte à pousser qui se termine horizontalement. Les voûtes à poussées ont pris un essor considérable par rapport aux encorbellements pour différentes raisons. Le gain de place et en matériaux résultant de l'utilisation d'un arc en plein cintre plutôt qu'un arc en encorbellement pour franchir la même distance. En effet, plus un encorbellement a des pentes proches de la verticale, plus il est stable. Un encorbellement de grande portée a donc une hauteur considérable. En plus, nécessité de construire des massifs de culée encore plus importants que ceux demandés pour retenir les poussées d'une voûte clavée de même portée.

- **Coffrage permanent** : On met des plaques en céramiques à l'intrados, on coule le béton par-dessus, les plaques l'empêchent de couler et y restent fixées. Les Romains joignent le fer aux voûtes pour solidifier.

- **les voûtes d'arrêtes** : ne sont pas maîtrisées, on en connaît qu'une dans le monde romain occidental mais ils ne l'ont pas construits eux-mêmes, c'est le mausolée de Théodorie. On en trouve par contre beaucoup en orient. Ils finissent par en construire mais en béton et avec un moule.

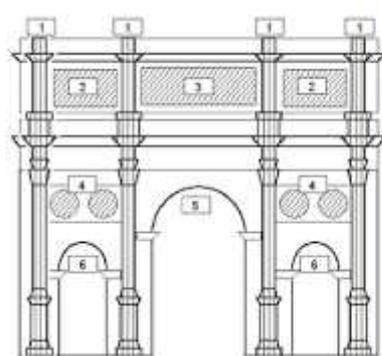
- **Voûte en arc de cloître** : c'est une coupole sur un plan carré. Arc en pierre de taille qu'en Syrie et environs.

- **Voûte à pousser arrondie** est en fait inventée par les esquimaux. Toutes ces voûtes permettent de fermer des espaces en gagnant beaucoup de volume, ce que les Egyptiens n'ont jamais été capable de faire [27].



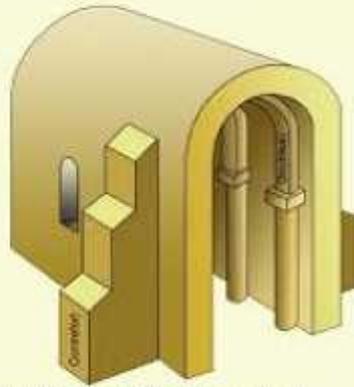
194-
VOÛTE SÉPARÉE BOMBÉE.
a Ogive (voir p. 195).
b Doubleau (voir p. 196).
c Formeret (voir p. 197).
E. Viollet-le-Duc, Dictionnaire...
1854-1868, t. IV, p. 19.

Arc de triomphe de Constantin



- 1 : pilastre
- 2 : bas-relief
- 3 : inscriptions gravées
- 4 : bas-relief en macaron
- 5 : arcade centrale
- 6 : arcade latérale

LA VOÛTE EN BERCEAU PLEIN CINTRE



Voûte en berceau plein cintre renforcée par des arcs doubleaux et contreforts extérieurs

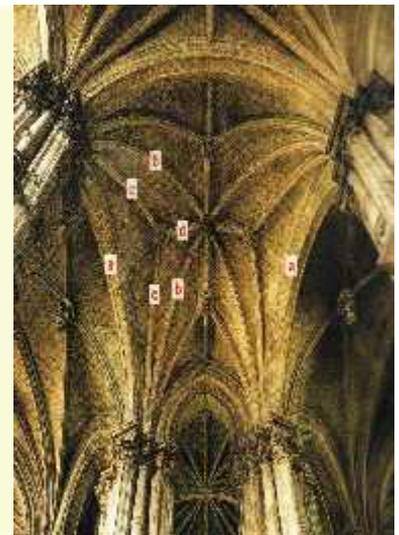


Figure 18: Les voûtes du Montclos de Rome :a-Doubleau;b-Ogive;c-Tierceron (nervure du point d'appui);d-Lierne (nervure partant du sommet de la voûte, ou en tout cas pas des points d'appui).source : Dessin deYannickBrès. Cours Jean-Marie.

1.4.9.4-les arcs

Les arcs reliant les colonnes des galeries sont de forme outrepassée brisée au sommet et construits à quatre centres. Par contre, les arcs des grandes portes sont de pleins cintres (marbre d'importation). Les arcs des niches ou des alcôves lits, à l'intérieure des grandes pièces, sont également de plein cintre, enduits de plâtre.

-arc doubleau (en saillie sous l'intrados d'une voûte) double la voûte

-arc formeret (longeant les murs, délimitant et servant d'appui à une voûte d'arêtes, ou d'ogive) donne forme au mur.

-ogive ou branche d'ogive (arc ou branche d'arc en nervure passant par la clef de la voûte, et s'appuyant sur le même plan de naissance que les deux précédents).



Figure 19: Les arcs du Montclos de Rome. Source : Cours Jean-Marie 2000.

CHAPITRE02 : DES CONCEPTS DU PATRIMOINE

2.1-Difinition De Patrimoine Archéologique

Le patrimoine archéologique est défini comme étant "la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Il englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé". Ainsi, le patrimoine archéologique constitue le témoignage essentiel sur les activités humaines du passé. Sa protection et sa gestion rigoureuse sont donc indispensables pour permettre aux archéologues et aux autres savants de l'étudier et des informations susceptibles d'aider les générations présentes et futures [28].

2.2-Types Des Interventions

2.2.1- Valorisation

Un processus de détermination de la valeur d'un objet, d'un actif, d'une entité. L'objectif est d'établir un prix.

Un processus visant à améliorer la valeur de cet objet, actif, entité : on parle alors de "valoriser" un bien immobilier, un patrimoine, des sous-produits, des déchets.

Cette valorisation vise à "mettre en valeur" un patrimoine ou un bien en modifiant son état en vue de le rendre capable dans un délai fixé d'être cédé, d'être utilisé ou de produire un revenu. D'après Larousse dictionnaire française : «Action de donner la valeur, plus de valeur à quelque chose ou à quelqu'un : fait être valoriser: la valorisation de certaine idées nouvelles ».

Les objectifs :

Redonner la vie aux monuments et lieux historiques aussi que son environnement

Dynamiser les zones ou les sites.

Donner une valeur au monument et son environnement pour que la zone doit être attractive [29].

2.2.2- Conservation

Dans le domaine de l'architecture, la notion de conservation désigne le recours à des techniques et procédés matériels, servant à maintenir les édifices dans leur intégrité physique. La conservation vise à préserver l'objet architectural de l'altération et de la destruction afin

d'en garantir la transmission. Elle exclut toute intervention qui amènerait des modifications et, de manière plus générale, toute atteinte à l'édifice. (Voir les articles 4 à 8 de la Charte de Venise)[30].

Elle a pour effet de réconcilier toute nation avec son passé. Elle permet aussi d'honorer les ancêtres qui ont laissé des témoins caractéristiques d'époques disparues. D'ailleurs, M. Paul Clément confirme que "ces vieux monuments parlent plus haut que les livres car ils sont ouverts devant tous les yeux"[31].

2.2.3-Sauvegarde

La recommandation de Varsovie-Nairobi (Unesco, 1976) définit la sauvegarde comme étant l'identification, la protection, la conservation, la réhabilitation, l'entretien et la revitalisation des ensembles historiques ou traditionnels d'environnement. L'action de la sauvegarde ne vise pas seulement à fixer l'état existant mais elle se soucie de créer une certaine animation sociale à l'intérieur de la ville traditionnelle, tout en lui conservant ses valeurs culturelles et symboliques. Elle se traduit aujourd'hui par la volonté de conserver le plus possible des maisons d'habitation afin d'élargir et faire bénéficier les différentes couches sociales une fois que leur mise en valeur de leur bien est faite est faite. Dans le domaine du patrimoine bâti, l'acception de sauvegarde est plus large que celle de conservation. D'un usage récent, elle est davantage liée au concept d'ensemble et à leur intégration dans la vie de la société contemporaine.

2.2.4-Préservation

Ce terme est défini comme étant une "action de protéger, prendre des précautions pour mettre à l'abri d'un mal éventuel. Le fait d'empêcher l'altération, la perte et d'assurer la sauvegarde"[32]. Ce terme est pratiquement synonyme de celui de sauvegarde. Il désigne toute action qui vise à assurer la protection du patrimoine architectural et naturel. Cette action prend en règle générale appui sur des dispositions légales .Elle vise à assurer la conservation dans la durée. Elle fait appel à des techniques d'entretien, de consolidation et de restauration. C'est une opération qui se limite à la protection, à l'entretien et à la stabilisation éventuelle de la substance existante. Elle s'impose dans le cas où il y a un manque de données qui contraint les professionnels à opter pour une conservation de la substance du lieu dans son état actuel car il constitue en lui-même un témoignage d'une signification culturelle. Ainsi, les techniques qui peuvent dénaturé cette valeur culturelle ne doivent pas être tolérées.

2.2.5-Evidage, Démolition Intérieure

C'est une opération qui consiste à vider les structures intérieures d'un immeuble pour ne garder qu'une ou plusieurs façades extérieures. Ces interventions ne sont pas conformes à la déontologie de la conservation. Il est, aujourd'hui, largement admis que la valeur culturelle d'un bâtiment est tributaire du maintien de son intégrité physique et de la relation organique entre intérieur et extérieur. L'évidage constitue une pratique peu satisfaisante aussi du point de vue de la création architecturale contemporaine. Il ne permet pas de conférer une identité visuelle aux structures mises en place. En effet, il provoque un décalage entre l'organisation distributive et la structure constructive d'une part, un déphasage entre la fonction et l'expression en façade d'autre part. Il faut relever enfin, le coût élevé et les difficultés de l'évidage qui impliquent des suspensions des pans de façades puis la reconstitution pierre à pierre. Réduits à une simple enveloppe, les immeubles ou les ensembles «empaillés» conservent toutefois un rôle évocateur. Si le volume d'origine est maintenu, ils préservent la morphologie et l'image urbaine, qui sont importantes pour le caractère du lieu et l'identification des habitants à leur environnement.

2.2.6- Rénovation

De la latine rénovation, ce mot signifie "Action de remettre à neuf par de profondes transformations qui aboutissent à un meilleur état, rajeunissement ou modernisation» [33]. Le terme de rénovation est souvent employé de manière impropre. Dans l'usage courant, rénovation et réhabilitation sont ainsi fréquemment confondus. En urbanisme, le terme désigne des opérations de démolitions-reconstructions. La rénovation, à la différence de la restauration, est synonyme de perte de substance historique. Elle va, dans certains cas, de pair avec une réaffectation. Elle désigne des opérations tendant à améliorer une construction par des interventions parfois profondes, dites lourdes, pour prolonger leur durée de vie ou en modifier l'utilisation et en accroître la valeur vénale. En effet, la restauration et la rénovation sont à différencier. Dans le premier urbain, ce sont les objectifs de conservation de la substance historique qui déterminent la démarche. Dans le second, au contraire, des préoccupations d'usages et de renouvellement de l'image de l'objet architectural ou de l'ensemble urbain. Les opérations de rénovation ne respectent pas la déontologie de la sauvegarde (conservation maximale de la substance ancienne, lisibilité et réversibilité des interventions...).

2.2.7- La Reconstruction

"Action de reconstituer et de reproduire dans sa forme ou son état originel quelque chose qui a cessé d'être en tant qu'ensemble cohérent, dont il n'existe plus que des éléments ou qui a disparu»[34]. Théo-Antoine Hermanès et Claude Jaccottet précisent que reconstituer s'emploie en matière de textes ou pour la reproduction sur papier ou en maquette d'une chose disparue. Pour Françoise Choay, la reconstitution sur la base de documents écrits et/ou iconographiques peut aussi porter sur des édifices ou un ensemble d'édifices disparus ou très endommagés. Elle précise que ce type d'opération était pratiqué surtout dans le cadre de l'archéologie classique du XIX^e siècle et jusqu'au milieu du XX^e siècle. Eugène Viollet-le-Duc, comme d'autres restaurateurs, a largement utilisé la reconstitution pour des monuments (Pierrefonds) et des ensembles (Carcassonne) du Moyen Age. Dès 1931, lors du Congrès International des Architectes et des Techniciens des monuments historiques (Athènes), les reconstitutions ou restitutions générales ont été rejetées sur la base des arguments scientifiques et techniques au profit de conservations scrupuleuses et d'un entretien régulier. Aujourd'hui, les archéologues ne tolèrent plus que l'anastylose (recomposition de parties existantes, mais démembrées). C'est une opération de reproduction de substances dont la constitution et les caractéristiques sont bien connues grâce à un témoignage matériel et, (ou) documentaire, tout en se limitant à la mise en place d'éléments destinés à compléter une entité incomplète. Les parties reconstruites doivent être facilement identifiables.

2.2.8- La Réhabilitation

Dans son acception première, la réhabilitation signifie "action de rétablir quelqu'un en son premier état, dans ses droits, dans ses prérogatives "[35]. Françoise Choay précise que ce terme de jurisprudence désigne au figuré, l'action de faire recouvrer l'estime ou la considération. Par extension, le terme qualifie les procédures qui visent la restauration d'immeubles, d'îlots ou de quartiers anciens s'accompagnant de la modernisation des équipements. Il est fréquent que les enjeux patrimoniaux, économiques et sociaux soient imbriqués dans les opérations de réhabilitation. Par ailleurs, moins coûteuses et plus économes en ressources que les démolitions reconstructions, les réhabilitations d'immeubles d'habitation et de locaux industriels ou artisanaux se sont multipliées depuis deux décennies. Les intérêts patrimoniaux, urbanistiques et sociaux expliquent la faveur dont bénéficie ce type d'opérations qui présente l'avantage de pérenniser une substance bâtie qualitative sur le plan des usages et économique du point de vue des loyers. Parallèlement, elle comprend divers

travaux de conservation, ayant pour but la sauvegarde et la mise en valeur du tissu historique en leur présentant les commodités essentielles, car dans la majeure partie du temps, le patrimoine architectural est dans un état de vétusté avancée, dépourvu des moindres commodités d'hygiène et de confort.

2.2.9- Restauration

La notion de restauration a été définie par Viollet le Duc en 1815. D'ailleurs, il explique que «restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet que peut n'avoir jamais existé à un moment donné»[36]. "Une opération qui a pour but de conserver et de relever les valeurs esthétiques et historiques du monument, tout en respectant les documents authentiques et la subsistance ancienne"[37]. Quant au Grand Larousse"[38], il définit la restauration comme étant la remise en état de choses abîmées ou vétustes. Nonobstant, l'apparition du concept de restauration est corrélative au concept de monument historique, d'art et d'archéologie. Il est apparu au 15 e siècle et concernait alors, exclusivement les monuments de l'Antiquité (sculptures, édifices).

Les principes de la restauration énoncés dans la Charte de Venise et prévalant dans les milieux professionnels sont les suivants :

"La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse : sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour des raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps. La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument" (Art9).

" Lorsque les techniques traditionnelles se révèlent inadéquates, la consolidation d'un monument peut être assurée en faisant appel à toutes les techniques modernes de conservation et de construction dont l'efficacité aura été démontrée par des données scientifiques et garantie par l'expérience" (Art10).

"Les apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument doivent être respectés, l'unité de style n'étant pas un but à atteindre au cours d'une restauration. Lorsqu'un édifice comporte plusieurs états superposés, le dégagement d'un état sous-jacent ne se justifie

qu'exceptionnellement et à condition que les éléments enlevés ne présentent que peu d'intérêt, que la composition mise au jour constitue un témoignage de haute valeur historique, archéologique ou esthétique, et que son état de conservation soit jugé suffisant. Le jugement sur la valeur des éléments en question et la décision sur les éliminations à opérer ne peuvent dépendre du seul auteur du projet" (Art11).

"Les éléments destinés à remplacer les parties manquantes doivent s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en se distinguant des parties originales, afin que la restauration ne falsifie pas le document d'art et d'histoire.» (Art12).

"Les adjonctions ne peuvent être tolérées que pour autant qu'elles respectent toutes les parties intéressantes de l'édifice, son cadre traditionnel, l'équilibre de sa composition et ses relations avec le milieu environnant" (Art13).

La restauration prend plusieurs formes :

- La réhabilitation avec reconstitution du type originel.- La reconstitution avec servitude partielle.- La démolition suivie de reconstruction.

2.2.10- Restitution

Du latin restituere, remettre en état, rendre, le terme restitution est définie comme étant " l'action de rétablir un texte dans son premier état, de reconstituer sur le papier un monument d'architecture dont il ne reste que des vestiges"[39]. En architecture, les notions de restitution et de reconstitution sont quasiment synonymes. Elles désignent des opérations qui consistent à refaire un objet à l'identique en vue de retrouver un état disparu. La restitution est acceptable dans des circonstances particulières. Par exemple, lorsqu'elle n'est que partielle et vise à préserver une cohérence d'ensemble. La restitution suppose que les travaux soient conduits dans le respect d'un état antérieur documenté de manière précise (fragments conservés par exemple). Les termes restitutions ou reconstitutions à grande échelle ne sont envisageables que lorsque les valeurs symboliques priment. Les destructions de la Deuxième Guerre mondiale ont ainsi suscité des restitutions à valeur symbolique, liées au sentiment national. Le centre historique de Varsovie en constitue l'exemple le plus célèbre. Sur le plan local, suite à un incendie, on peut citer la reconstitution partielle du Victoria Hall (1984-1987).

2.3- Exemple D'intervention Sur Un Site Archéologique **Projet de Conservation et de mise en valeur du site archéologique de THINA (Sfax)**

Ce présent projet s'inscrit dans la stratégie de l'Institut National du Patrimoine pour la

conservation et la mise en valeur des sites archéologiques de Sfax, d'autant plus que Thyna fait partie d'un projet d'aménagement (SMAP III) qui envisage l'intégration du site dans le pôle de développement environnemental, culturel et urbain de la région.

L'Institut National du Patrimoine a jugé bon d'entamer un processus de réflexion et de planification pour la protection juridique et foncière et la conservation scientifique du site. Cette action pourrait aboutir à l'ouverture du site au public. Les travaux sur le terrain, ainsi que les discussions engagées pendant l'atelier de Thyna qui s'est déroulé du 4 au 12 Juin 2009 ont mené à l'élaboration d'un plan d'action basé sur une démarche scientifique. La méthodologie adoptée s'appuie sur le Code du Patrimoine Tunisien, les chartes et les normes internationales relatives à la conservation et la mise en valeur des sites archéologiques.

Historique du site

Le de la ville n'a pratiquement pas changé depuis l'antiquité : *Thainat* à

L'époque punique, *Thaenae* à l'époque romaine et byzantine, puis HenchirThina et Thyna à l'époque moderne.

Les sondages entrepris en 1986 ont révélé l'importance de la ville dès l'IV^{ème} siècle A- J-C Ville libre à l'époque d'Auguste fut promue au rang de colonie par Hadrien en l'an 128. *Thaenaea* dû connaître quelques troubles au IV^{ème} siècle mais demeura importante jusqu'au VII^{ème} siècle après J.C.

L'enceinte de la ville englobe 83 ha, les remparts longs de 3.500m environ ne constituent pas la limite du site.

Seuls des établissements thermaux et quelques maisons ont été partiellement dégagés. Ni le forum (place publique) ni les temples, sont connaissables. La fouille dite « du cheval » serait vraisemblablement un temple.

-Travaux de réhabilitation

La stratégie pour la conservation et la mise en valeur du site comprend deux volets indissociables déterminant les actions à entreprendre sur quatre phases essentielles: immédiates, à court terme, à moyen et à long terme.

La documentation C'est la première phase du projet qui permet de créer une banque de donnée concernant le site. Ces données sont collectées sous forme écrite, graphique et photographique.

Travaux de désherbage : Ils consistent à éliminer tous les types de plantes très nocives au vestige (ex : câprier) à partir de l'entrée du site et aux alentours des monuments à restaurer [40].



Photo 10 : Les zones concernées par les opérations de désherbage, Source : <http://www.inp.rnrt.tn>.

-Des interventions de consolidation

Il s'agit de stabiliser dans une première phase les murs des monuments suivants :

A-Les Thermes

- Les murs du frigidarium.
- Les murs des autres pièces.



Photo 11 : En cours d'intervention,
Source : <http://www.inp.rnrt.tn>.



Photo 12 :Après intervention
Source : <http://www.inp.rnrt.tn>.

Désherbage et nettoyage



Photo 13 : Avant intervention, Source : <http://www.inp.rnrt.tn>.



Photo 14 : Après intervention, Source : <http://www.inp.rnrt.tn>.

Consolidation et stabilisation



Photo 15 : Avant intervention, Source : <http://www.inp.rnrt.tn>.



Photo 16 : Après intervention, Source : <http://www.inp.rnrt.tn>.

b. Maison de l'Océan

- Un tronçon de mur (étaielement).
- Les parois internes.
- Enduit d'un mur de séparation.



Photo 17 : Vue générale Maison de l'Océan, Source : <http://www.inp.rnrt.tn>.



Photo 18: Maison de l'Océan Après intervention, Source : <http://www.inp.rnrt.tn>.

Désherbage et nettoyage



19 : Avant intervention, Source : <http://www.inp.rnrt.tn>.



Photo 20 : Après intervention, Source : <http://www.inp.rnrt.tn>.



Photo 21 : Aménagement de l'entrée de site, Source : <http://www.inp.rnrt.tn>.

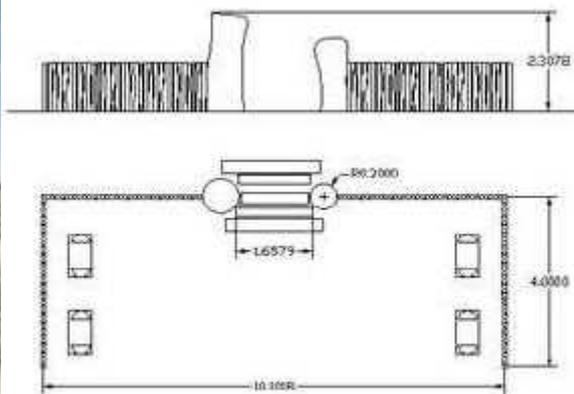


Figure 20 : Conception de la porte d'entrée, Source : <http://www.inp.rnrt.tn>.

CHAPITRE 3: LA PROTECTION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE DANS LA LEGISLATION ALGERIENNE

3.1-Evolution Historique Et Situation Actuelle

3.1.1- Evolution De La Législation Algérienne Depuis L'indépendance Jusqu'à Nos Jours

-Le décret du 2 mai 1930 relatif aux monuments naturels et sites de caractères artistique, historique scientifique, légendaire et pittoresque.

-Le décret du 9 février 1942 étendant à l'Algérie la loi du 27 septembre 1941, confirmé par l'ordonnance du 13 septembre 1945 sur les fouilles intéressant la préhistoire, l'histoire, l'art et l'archéologie.

-Le décret du 14 septembre 1925 concernant les monuments historiques en Algérie, modifié par des décrets du 3 mars 1938 et le 14 juin 1947 et la loi du 21 novembre 1954.

-L'arrêté du 26 avril 1949 modifié et complété portant création en Algérie de circonscriptions territoriales pour la surveillance des gisements archéologiques et préhistoriques.

-En 1950, une note de site archéologique a été induite. Le dernier classement en Algérie est arrêté en 1956. Sachant que le 1/3 des monuments classés sont antiques avec très peu de monuments musulmans.

-le décret du 14 septembre 1925 sur les monuments historiques en Algérie, modifié par la loi n°54-1160 du 21 novembre 1954 qui représente la reconduction de la loi française de 1913 sur les monuments historiques et la loi de 1930 sur la protection des sites.

En fait, l'ordonnance 67-281 est venue constituer le premier jalon dans le parcours que l'Algérie indépendante a décidé de suivre pour la préservation et la mise en valeur patrimoine historique et naturel.

-un nouveau texte est venu apporter un remaniement dans l'appareil législatif national il s'agit de l'ordonnance 73-29 du 05 juillet 1973 portant abrogation de la loi 62-157 sus citée.

-L'abrogation de la loi 62-157 signifie que tous les textes s'appuyant sur des lois d'origine française ne pouvaient plus être en vigueur Ceci devait par conséquence affecter la validité juridique de l'ordonnance 67-281. Cette dernière représente à sa base, la reconduction des lois françaises en la matière.

-Par ailleurs, l'Algérie en sa qualité de pays membre à des organisations internationales telles que l'U NESCO, n'a pas hésité à procéder en 1973 à la ratification de deux importantes conventions établies par cette organisation. La première concerne l'ordonnance 73-37 du 25 juillet 1973 portant ratification de la convention faite à Paris le 17 novembre 1970.

- l'ordonnance 73-38 du 25 juillet 1973 portant ratification de la convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et national, qui s'est déroulée aussi à Paris le 23 novembre 1972.

-procède à la promulgation le 26 novembre 1983 du décret 83-684 fixant les conditions d'intervention sur le tissu urbain existant [41].

-A ce juste titre, la loi n° 90-29 du 1 décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme mérite d'être citée. Elle a été suivie par une série de décrets exécutifs qui mettent à la disposition des gestionnaires un ensemble d'outils d'application de cette législation et de nouveaux instruments d'action [42].

3.1.2- Apports De L'ordonnance67-281 Du 20 Décembre 1967 Relative Aux Fouilles Et A La Protection Des Sites Et Des Monuments Historiques Et Naturels

Elle a été promulguée essentiellement pour constituer une barrière contre le pillage et la destruction des monuments et des sites déjà classés. Elle a servi à procéder aussi dès les premières années de l'indépendance à l'identification de tous les monuments et les sites historiques et naturels du patrimoine national, ces derniers feront l'objet d'un inventaire à l'échelle nationale.

Il s'agit :

-du décret 69-82 du 13 juin 1969 relatif à l'expropriation des objets présentant un intérêt culturel ou historique.

-de l'arrêté interministériel du 5 décembre 1979 portant création d'une commission inter ministérielle d'achat d'objets et d'œuvres d'art qui complète le précédent décret.

-L'arrêté du 17 mai 1980 relatif aux autorisations de recherches archéologiques.

-En fin le décret N° 81-382 du 26 décembre 1981 qui détermine les compétences et les attributions de la commune et de la wilaya dans le secteur de la culture. (Ce décret, dans un souci de décentralisation autorise les communes et les wilayas à intervenir sur les monuments sous l'autorité des services des monuments historiques compétents.)

-Le décret N° 81-135 du 27-06-1981 portant modification de l'ordonnance N° 67-281 du 20/12/1967.

3.1.3-L'ordonnance De 1983

Ce n'est que depuis 1983 qu'une ordonnance a été promulguée permettant la protection des sites non classés à travers un article qui indique les possibilités d'intervention sur une agglomération.

L'intervention doit alors être inscrite au plan d'urbanisme directeur (PUD) et donner lieu à un schéma d'aménagement d'ensemble précisant les conditions de relogement ainsi que l'usage des secteurs rénovés. La participation des propriétaires est dès lors obligatoire.

Ces mesures sont renforcées pendant la même période par une instruction présidentielle impliquant une nouvelle conception de l'aménagement urbain ou la ville est considérée globalement et ou restructuration des espaces périphériques, rénovation des quartiers centraux et revalorisation du patrimoine sont des axes clés qui vont dynamiser les municipalités pour leur patrimoine.

3.1.4- La Loi 04 98 Du 15/Juin/1998 : Une Meilleure Prise En Charge Et Valorisation Du Patrimoine

La loi 98-04 constitue la législation actuellement en vigueur en matière de protection du patrimoine culturel. Elle représente l'aboutissement d'une réflexion entreprise depuis des années, pour la mise en place d'une législation purement algérienne, en mesure de prendre en charge les différents aspects inhérents à la gestion du patrimoine culturel national. En effet, l'ordonnance 67- 281 était beaucoup plus le produit d'un contexte marqué essentiellement par l'urgence de doter l'Algérie après son indépendance, d'un moyen législatif, lui permettant d'affronter et d'empêcher toutes sortes de détériorations sur le patrimoine historique, artistique et archéologique.

3.2-Definition Des Biens Culturels Immobiliers Dans La Loi 04-98

Les biens culturels immobiliers et les modalités de leur protection sont fixés avec l'article 8 qui stipule : « Les biens culturels immobiliers comprennent :

- les monuments historiques ;
- les sites archéologiques ;
- les ensembles urbains ou ruraux.

Les biens culturels immobiliers quel que soit leur statut juridique, peuvent être soumis à l'un des régimes de protection ci-dessous énoncés en fonction de leur nature et la catégorie à laquelle ils appartiennent :

- l'inscription sur l'inventaire supplémentaire ;
- le classement ;
- la création en « secteurs sauvegardés ».

Parmi les textes d'application de la loi 04-98 nous citons :

- Le décret exécutif N° 03-323 du 5 octobre 2003, portant modalités d'établissement du plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leur zone de protection (PPMVSA).
- Le décret exécutif N° 03-324 du 5 octobre 2003, portant modalités d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS).

-Le décret exécutif N° 03-322 correspondant au 05 octobre 2003, portant maîtrise d'œuvre relative aux biens culturels immobiliers protégés.

-L'arrêté du 13 avril, fixant la composition et le fonctionnement du comité sectoriel de qualification de l'architecte spécialisé des monuments et des sites protégés.

-L'arrête du 13 avril 2005, fixant les positions spécifiques à l'exécution de la maîtrise d'oeuvre sur les biens culturels immobiliers protégés.

-L'arrête du 31 mai 2005, fixant les contenus des missions de la maîtrise d'oeuvre portant sur la restauration des biens culturels immobiliers protégés.

-L'arrête interministériel du 29 mai 2005, fixant le contenu du cahier des charges type régissant les soumissions de maîtrise d'œuvre relative aux biens culturels immobiliers protégés.

3.3- Les Mesures De Protection Et De Valorisation Du Patrimoine En Algerie

Pour assurer une prise en charge du patrimoine dans toute action liée à l'utilisation, l'aménagement ou le développement du territoire, l'Etat algérien a instauré une série de dispositions dites « générales » car elles s'appliquent au quotidien et de manière homogène sur l'ensemble du pays. Préservation de la qualité des espaces naturels ou bâtis, protection du patrimoine archéologique : telles sont les préoccupations qui doivent présider à la mise en œuvre de toute opération d'initiative publique.

3.4- Recommandations Relatives A La Valorisation Des Monuments Historiques De ManiereGenerale

- décider de la manière de décliner la politique nationale au niveau local.

-d'assurer la coordination entre les différentes administrations concernées de l'Etat (Ministères de la Culture, de l'Urbanisme, et de l'Habitat, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme, des Affaires Sociales, ...).

-Associer les acteurs, la société civile et les habitants le plus en amont possible des opérations et des projets, et maintenir cette association tout au long du processus.

-Impliquer directement la commune dans cet organisme de gestion Le maire étant en dernière instance le responsable des permis de construire. Mais différentes solutions peuvent être envisagées : de la restructuration de la maitrise d'ouvrage locale, avec l'attribution de nouvelles compétences en matière de sauvegarde et de réhabilitation des monuments historiques, jusqu'à la création d'organismes nouveaux par exemple: l'atelier du patrimoine.

-La création de ces structures peut être un sujet de débat, tout en pensant à la formation continue dans le domaine patrimonial, exemple : les éco-chantiers.

-L'incitation a créé les corps de métiers. Le problème majeur pour la restauration et la mise en valeur des monuments historiques, étant la qualification des intervenants sur le patrimoine. nous n'avons pas les corps de métiers nécessaires et indispensables à la restauration et la mise en valeur comme c'est le cas au Maroc par exemple Chez nous, un maçon est en même temps plâtrier, carreleur, ferrailleur...Il n'y a pas de spécialisation de ces corps de métiers qui ont pratiquement disparus avec la colonisation française.

-La création d'un secrétariat d'Etat au patrimoine s'avère une question primordiale, car, pour le ministère de la culture, le patrimoine est le parent pauvre et cela s'en ressent (à travers la lourdeur des projets de restauration, exemple le palais du bey, comme nous l'avons vu dans l'étude des exemples). Une forme d'autonomie financière et structurelle est souhaitable. La décentralisation de cette structure au niveau wilaya est la condition de son efficacité. En effet, toutes les wilayas qui recèlent souvent un patrimoine non identifié et donc sous-valorisé, si elles sont appuyées financièrement, peuvent le prendre en charge en multipliant les structures (circonscriptions archéologiques, instituts de restauration du patrimoine, etc...)[41].

PARTIE 2 : CAS D'ETUDE

CHAPITRE 4 : GENESE HISTORIQUE

Introduction

Le site archéologique de MADAUROS est situé à 7km de la commune de M'daourouch, et à 45 km de la ville de Souk-Ahras. C'est le site d'une antique ville romaine qui s'étend sur une assez grande surface. Le territoire et les monuments de ce site sont classés patrimoine national depuis l'année 1900, classement reconduit en 1968 dans le Journal Officiel n°7 de la République Algérienne Démocratique et Populaire. D'une importance historique : ville de saint Augustin et d'Apulée



Figure 21: Carte de situation du site de Madaure, Source : PDAU M'daourouche 1997, échelle : 1/50 000

4.1-Présentation De La Commune

Avec une superficie de 140 km², la commune de M'daourouch fait partie de la Daïra de M'daourouch qui englobe trois communes : M'daourouch, Tiffech, et Ragouba, elle se situe à 27 Km au Sud –Ouest de la ville de Souk-Ahras et limitée par : Tiffech au Nord, Oued Kebrit au Sud, Drea à l'Est, Ladheim et Ragouba à l'ouest.

Le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (P.D.A.U.) de M'daourouch a été élaboré par le BET URBAN-Annaba en 1996. Il a pour objectif de définir les grands axes de développement à l'échelle de la commune de M'daourouch. Il reconnaît au site archéologique de Madaure des potentialités intéressantes en matière de tourisme et l'a pris en charge dans le cadre d'un « Secteur non urbanisable ND », où toute construction ou autre utilisation des sols est strictement interdite. Une servitude de 500m est instaurée à partir de la limite physique des ruines.

4.2- Présentation Du Site D'étude

Site isolé en rase campagne, l'extension de Douar Beni Barbar s'en rapproche progressivement. Le site archéologique de Madaure s'est établi sur un terrain, peu accidenté, à la surface ondulée, dont la pente est orientée du sud-est vers le nord-ouest. Le site est situé à une altitude moyenne de 915 m. La morphologie de l'assiette de la ville de MADAUROS (terrain relativement plat) a contribué au développement de la ville suivant les règles classiques romaines (orthogonalité des voies et du parcellaire notamment).



Photo

22 : Vue générale de site, source :Image prise depuis googleearth, janvier2016.

4.3-Dénomination de la ville de Madaure

Le nom de ce site antique s'est conservé à travers les siècles presque sans altération ; Madaure représente Madoros, forme usitée à l'époque romaine, non seulement à l'accusatif, mais aussi au nominatif l'étymologie du nom Madoros n'étant ni d'origine phénicienne ni d'origine latine, elle serait d'origine Amazighe, dont la signification n'a pas été encore décodée.

Cependant, pendant la période musulmane il semblait que cette ville fût appelée par El Bekri 2 « Tamadit » était un carrefour de deux routes : Celle qui venait de l'Est après El Buu (Bulla Regia) et le Mèllegue aboutissait à Tifash ; celle qui venait de Sud-Est et après Marmadina et le Mèllegue aboutissait à Tifash. Il cite aussi « Tamadit est située sur la pente escarpée d'un défilé qui sépare deux montagnes». 3 Il rajoute aussi « Tamadit occupait une position stratégique qui commandait un passage obligé. C'est pourquoi d'ailleurs elle était pourvue

d'un rempart ». Enfin la cité comportait des sources et possédait de vastes campagnes bien cultivées.

4.4-Historique Du Site Et De Sa Découverte

Il n'apparaissait de cette ville antique, avant les fouilles entreprises pendant l'époque colonial, que deux monuments qui dominaient le champ des ruines : La Forteresse byzantine et un mausolée romain, quelques massifs de maçonnerie et, au Nord, la courbe supérieure de deux grands arceaux révélaiient les thermes. Partout ailleurs, des pierres de taille, les unes éparses

Les autres émergeant toutes droites et formant des alignements représentant des témoins de murs. Depuis 1843, et selon S.Gsell, dans ses rapports de fouilles du site archéologique de Madaure, jusqu'à vers la fin du XIXème siècle, des archéologues amateurs ou de métier copièrent des inscriptions, soit sur l'emplacement de la ville de Madauros, soit dans les cimetières.

En 1850, un plan du site fut dressé, sous la direction du capitaine A.Karth. Ce plan a été reproduit par Robert.

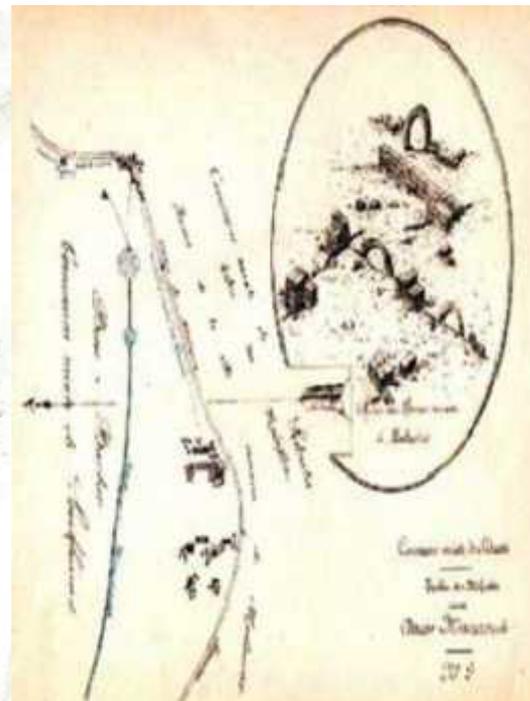
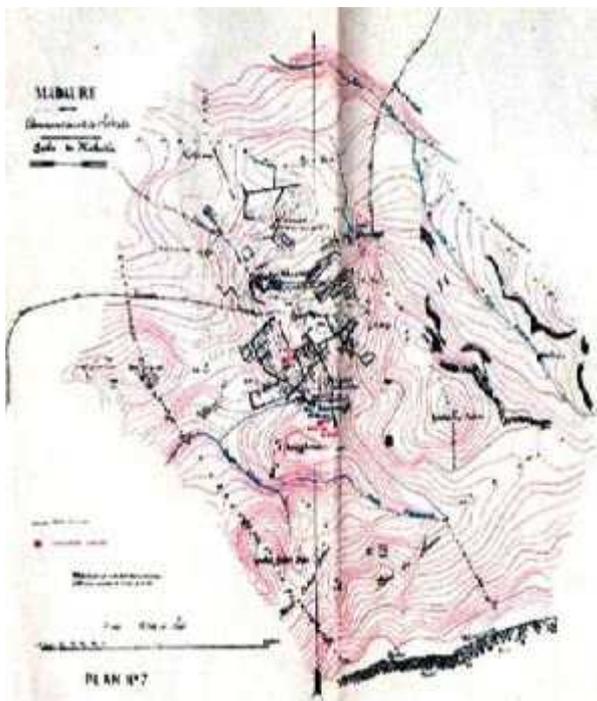


Figure22:carte de Madaure,source : Karth en 1850,parChabassière en 1850.

Figure23:Relevé de Madaure, source: établie par Chabassière en 1850.

En 1866, Chabassière publia des relevés de la forteresse des thermes et du mausolée, qui furent jugés très médiocres par le comité des scientifiques de l'époque.

Les textes épigraphiques trouvés ont été étudiés par plusieurs chercheurs notamment : Léon Renier, Héron de ville fosse (en 1873) Wilmanns (en 1875) Masquaray (en 1877), Gsell (en 1891) et Toussaint (en 1896) :

La forteresse byzantine fut étudiée en 1892 par Charles Diehl, qui lui a établi un plan. En 1905, le service des monuments historiques a ouvert à Madaure un chantier de fouilles, placé sous la direction de Charles Joly, qui était à l'époque architecte conservateur au musée de Guelma. Ces travaux de fouilles avaient permis le dégagement, dès leur établissement les monuments suivants :

Des longues rues dont l'une passe à proximité de ces thermes et dont la seconde est approximativement perpendiculaire à la première, Une église, en dehors de la ville se situe au Nord-Ouest du site antique plusieurs maisons importantes, Une bonne partie du quartier, qui s'étend entre le Cardo et le décumanus et la forteresse byzantine, Le Forum, Le théâtre, La forteresse byzantine qui fut étudié en 1892 par DIEHL, Des thermes situés au Nord ruines.

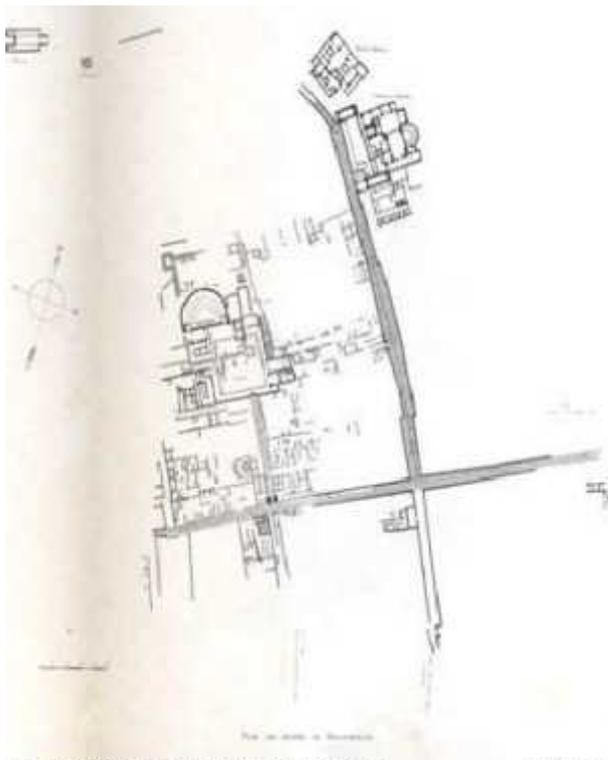


Figure24:plan de Madaure, source : Joli en 1905.



Photo 22 : Vue générale des monuments établis par Ch. source : Image Google earth, février 2016.

Cette ville archéologique, appelée Madaure ou Madauros, est située en plein territoire Numide, au Sud de Souk-Ahras l'antique Thagaste. Cette cité romaine s'étend sur 33 hectares. Sa création remonte à l'an 75 av. J.C. sous le règne de l'empereur romain Vespasien. La ville et sa région ont connu la même évolution que celle de la Numidie au cours de la

préhistoire. Des traces de ces périodes préhistoriques ont été mises au jour : C'est le cas d'un Dolmen découvert au Sud-Est de la ville antique ; dans certaines nécropoles, les morts ont été enterrés dans des « Houanet » caveaux rectangulaires creusés dans la roche. Madauros devient un des centres urbains romanisés de la région de la haute Medjerda (domination romaine à la fin du 1er siècle av J.C.) jusqu'à l'installation du pouvoir Vandale vers 435.

En 534, elle fit l'objet d'une invasion des byzantins qui ont modifié le tissu urbain de l'époque, en installant une citadelle au cœur même de la place publique pour résister et combattre les pouvoirs amazighs renaissants. De ce fait, elle a fini par se dépeupler et être réduite au rang d'un petit bourg tout au long du moyen âge. Au XIXe siècle, Madauros évolue et devient progressivement un centre urbain.

-Madauros, considérée comme un centre de rayonnement pédagogique, a joui d'une place de choix pour ses bonnes écoles à l'échelle du continent africain. L'histoire nous révèle pour le moment les noms de deux grands professeurs : Maxime le grammairien et surtout Apulée le rhéteur.

- Les élèves reçoivent à Madauros des rudiments de connaissances scientifiques et suivent le programme traditionnel fondé sur les sept arts libéraux : la grammaire, la dialectique, la rhétorique, la géométrie, l'arithmétique, l'astronomie et la musique. Citons parmi les élèves de Madauros, Augustin de Thagaste, le futur philosophe, théologien qui a posé des fondements de la pensée religieuse du catholicisme.

4.5-Tracé Et Limites Du Site

La topographie de l'assiette de la ville de Madauros (terrain relativement plat) a contribué au développement de la ville suivant les règles classiques romaines (orthogonalité des voies et du parcellaire notamment). En effet, la zone comprise entre les deux arcs (de l'est et du sud), appelée colonie flavienne, établie entre le I et le IIème siècle, qui constitue le premier noyau de Madauros, n'a pas une forme en damier, mais s'en rapproche sensiblement.

C'est à partir de ce premier noyau que s'est développée la ville, au 3ème siècle, vers le sud et l'ouest, alors que la partie Ouest a commencé à être urbanisée vers le début du 4ème siècle. La ville de Madauros a donc atteint les zones des nécropoles et des mausolées des côtés nord et sud, puisque les nécropoles établies sur les collines rocheuses à l'ouest et à l'est formaient quasiment un rempart. Derrière les collines de l'est et de l'ouest coulent depuis toujours deux cours d'eau, qui constituent une limite naturelle à l'expansion de la ville de ce

côté. A l'arrivée des byzantins, l'occupation du site s'était confinée à la zone du forum, sur une partie du site relativement haute, par rapport aux autres parties du site, sur laquelle une imposante forteresse a été construite. A la lumière de ces informations, le périmètre du site archéologique de Madauros est défini comme suit : -A l'est, à partir de l'extrémité sud du douar de Béni Barbar, le périmètre longe l'oued Mekhalfat en direction du sud, contournant la nécropole de l'est, Au Sud : KoudiatGhirane, A l'Ouest : Oued Guermia, Au Nord : La nécropole de Draa Douamis.

CHAPITRE5 :ZONE D'ETUDEMADAURE

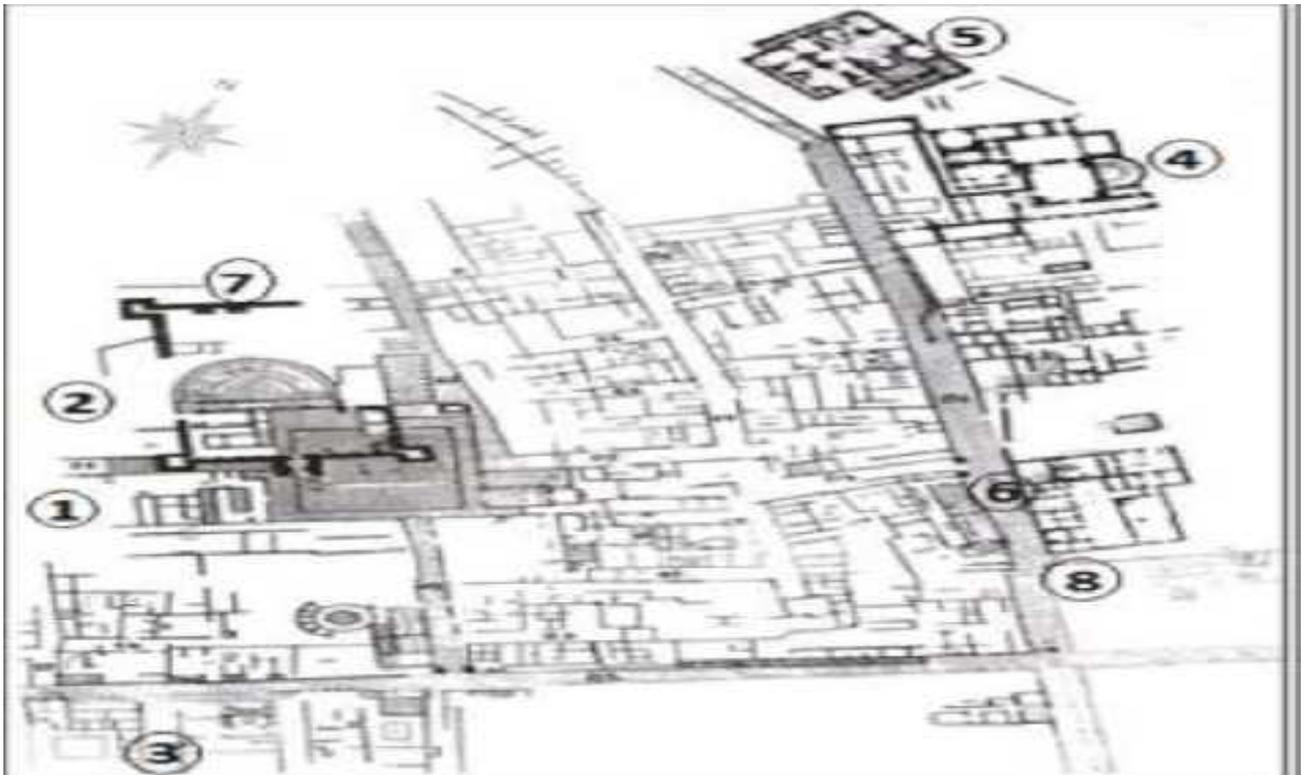


Figure25: carte des ressources archéologiques de madaure, source : établie par Christofle 1929. Légende : 01-Forum, 02-Théâtre, 03-Aire de stockage d'huile, 04 et 05-Grands et Petits Thermes, 06-Eglise urbaine, 07-Forteresse byzantine, 08-Huilerie et Les nécropoles.

Actuellement le site de Madaure contient différents types d'édifices qui composent la ville romaine notamment : Le Forum et les édifices qui le contournent, le théâtre et la forteresse byzantine ces trois monuments sont situés dans la partie la plus haute du site, sur une colline, c'est la partie la plus apparente et la plus dominante du site, nous allons la détailler dans ce qui suit, vu la richesse de cette ressource archéologique, vu l'imposant volume de la forteresse et du théâtre. Les autres monuments sont les thermes, les nécropoles, les édifices chrétiens.

Deux cimetières ont été repérés extra-muros Un grand cimetière se développe, à l'Ouest, sur le mamelon de Koudiat Draa Douamis. Le second, moins étendu, au Sud -est installé sur KoudiatGhirane. D'autre part, des mausolées ont été élevés çà et là, dont l'un est bien net à proximité de Ain Bousbaa.



Photo 23 : Les restes d'un dolmen, source : auteur, Mars 2016. Photo 24 : Les stèles des tombes, source : auteur, Mars 2016.

Les tables placées sur des tombes restèrent en usage jusqu'à une basse époque. Au IV^e siècle, elles n'étaient plus surmontées de stèles. On y gravait l'épithaphe, la plus souvent à l'intérieur d'une couronne, ou par simplification un cercle, qui furent peut-être primitivement un symbole d'immortalité bienheureuse, et qui avec le temps a du devenir un simple ornement.

Nous nous limiterons dans la présentation de la ressource archéologique, des trois monuments, les plus dominants du site (forum, théâtre, et la forteresse byzantine), comme le montre la photo ci-après. Ce sont ces trois monuments qui sont les plus visités et les plus menacés du site.



Photo 25 : l'accès du site madaure, source : auteur, Mars 2016.

5.1-LeForum

5.1.1-RappelHistorique

Le forum du site archéologique de Madaure, a les caractéristiques des forums romains, entouré de portique, et d'édifices juridiques : la curie à l'est, au nord une basilique, et le reste des édifices n'est pas vraiment lisible à cause de la réutilisation de leurs pierres par les byzantins pour l'édification de leur forteresse. Le forum de Madaure a été découvert en 19171, après trois années de fouilles.

5.1.2- Essai De Datation

Dans la partie orientale du forum de Madauros, face à la curie, une inscription (2) longue de 16m, s'étend du nord au sud, sur 21 dalles. Ce texte épigraphique nous informe qu'un certain Marcus Aurelius, qui a vécu au IIème siècle, dépensa une somme élevée, 200.000 Sesterces, pour refaire le dallage du forum et les portiques qui l'entouraient. C'est le seul indice qui existe pour la datation du forum.



Photo 26: Le forum pris du nord est, source :auteur, Mars 2016.

Photo 27 : Inscription sur le dallage du forum, source : carte postale 2000.

5.1.3-Situation Et Disposition Générale

Le forum de Madauros est situé dans la partie ouest du site archéologique. Il a été établi sur un sol dont la pente, très légère au sud-est, s'accroît vers le nord-ouest. Il est situé à 90m du cardo qui, après avoir presque longé les thermes, remonte vers le sud-est, et à 70m du décumanus, qui coupe transversalement la ville.

5.1.4- Forme, Orientation Et Dimensions

Le forum de Madauros bien que rectangulaire paraît presque carré. Il a deux côtés dirigés du nord-ouest au sud-est, les deux autres, du nord-est au sud-ouest. L'aire à ciel ouvert n'est pas

très étendue: au nord et au sud 32,40 m de longueur, à l'est 28,50 m. Notons que le côté ouest est un peu plus court, il a 27m de longueur.

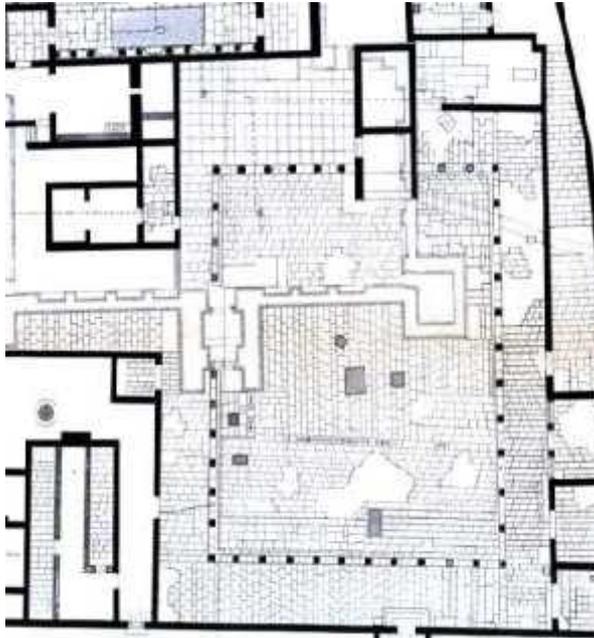


Figure 26: Plan du forum de Madaura, source : établie par bounasra 1978.

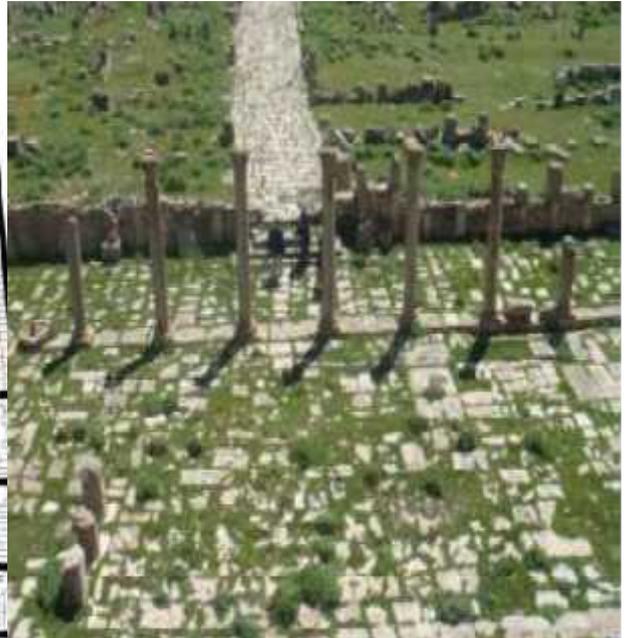


Photo 28 : Le dallage actuel du forum, source : auteur, Mars 2016.

5.1.5. Matériaux Et Technique De Construction

Le dallage du forum de Madauros est en pierre calcaire. Notons que le nouveau dallage qui est entièrement gravé de dédicaces de M. Aurelius, n'est pas d'une régularité parfaite. Il recouvre partiellement un dallage plus ancien. Le premier dallage était disposé sur un plan horizontal¹. Cette exécution n'était pas sans inconvénients car elle faisait obstacle à l'écoulement rapide des eaux de pluies. En plus de cette négligence, les bâtisseurs de cette place avaient omis de faire courir des caniveaux le long des côtés de l'aire. Quant au dallage récent, il s'incline légèrement de l'est à l'ouest. Il touche presque le rebord du portique oriental et recouvre la marche qui précède ce portique. Au nord il recouvre d'abord la marche; puis il est de niveau avec elle; enfin s'abaissant toujours dans la direction de l'ouest, il la laisse entièrement dégagée. Il en est de même au sud, sauf que ce dallage ne recouvre nulle part la marche. À l'angle nord-ouest, se trouve une cuvette, d'où part un égout.² Les colonnes sont en pierre calcaire, et surmontées de chapiteaux d'ordre corinthien.

5.2- Le Théâtre



Figure27:Façade du théâtre de Pompéi,
carte postale2000.

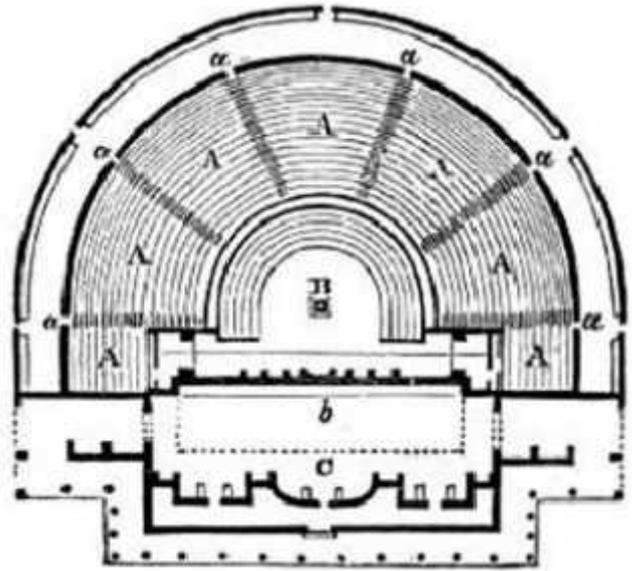


Figure28: Plan du théâtre de Pompéi
source : établie par bounasra 1978.

source :



Photo29 : Théâtre de Madaure, Source : auteur, Avril 2016.

5.2.1-Rappel Historique

Le théâtre de Madaure a vu le jour grâce aux différents travaux de fouilles effectués pendant la période coloniale, voici l'historique de ses recherches :-En 1905, le service des Monuments Historiques a ouvert à Madaure un chantier de fouilles, placé sous la direction de Charles Joly
1-En 1919, le déblaiement de la Cavea du théâtre a été achevé2

5.2.2- Essai De Datation

Ce théâtre, qui devait contenir environ 1.200 spectateurs, date d'une bonne époque, car il est très bien construit. Mais il ne date pas des premiers temps de la colonie. Le théâtre de

Madauros, est plus récent que l'ordonnance initiale du forum. La construction de théâtre était contemporaine à la transformation du forum



Photo30 : Théâtre au cours des fouilles,
Source : carte postale 1990.

Photo31:Théâtre de Madaure, état actuel,
Source : auteur, Avril 2016

5.2.3-Situation Et Disposition Générale

Le théâtre était élevé dans le voisinage immédiat du forum, comme ce fut le cas à Timgad. Les constructeurs avaient appliqué contre le portique ouest la partie rectiligne du nouvel édifice, ce qui a formé un ensemble harmonieux sans perte de place et a permis d'utiliser le mur postérieur du portique; de plus, cela a évité de construire la galerie du promenoir, puisqu'elle existait déjà. Le choix de l'implantation du théâtre sur le terrain qui s'étend au nord-ouest du forum, était surtout dû au fait qu'ailleurs, il devait y avoir des constructions ou des rues qui ne pouvaient être supprimées¹ ; ce terrain se prêtait mal à l'usage qu'on en fit, car il s'inclinait fortement du sud-est au nord-ouest: entre l'aire du forum et le dallage de l'orchestre, la différence de niveau est de 2,25 m.

5.2.4- Description Du Théâtre

5.2.4.1-Orientation, Dimension Du Théâtre

Ce théâtre mesure 33m de largeur. Le mur circulaire, large de 0,70m, qui soutenait la Cavea, a pratiquement disparu; il n'en reste que les assises inférieures, en gros blocs à bossage; au-dessus passe le rempart, qui a constitué le front nord-ouest de la forteresse byzantine. Le mur romain était dépourvu de toute décoration. L'hémicycle (Cavea) est exposé au sud-est, orientation qui ne pouvait pas être le nord, pour préserver les spectateurs du soleil.

5.2.4.2-Composante Du Théâtre

L'orchestre: dont le dallage est bien exécuté, n'a guère souffert du temps. Il est entouré, selon l'usage, de degrés bas et larges, au nombre de trois². Ces degrés sont destinés à recevoir des sièges mobiles pour les personnages de distinction. ³ A droite et à gauche, débouchent les couloirs, à ciel ouvert du côté de l'orchestre. Ils sont surmontés de traverses en pierres de taille. A l'alignement de la salle flanquant la scène et du troisième gradin de l'hémicycle, se trouve une partie couverte, précédée d'une arcade monolithe, dont le cintre est encadré de moulures. Derrière le troisième degré de l'orchestre, courait une clôture qui ne s'interrompait qu'au milieu, là où passait la galerie venant en ligne droite de la porte principale. Au-delà, un palier, large de 0,60m, qu'un petit escalier de deux (02) marches relie à chaque couloir latéral¹, forme un passage au bas de la Cavea.

La cavea : dont les gradins, mesurent 0,56 m de large et 0,38m de haut. Ils étaient en nombre de huit, mais la série complète n'est conservée nulle part; en certains endroits il n'en reste que quatre ou cinq. Le gradin inférieur est précédé d'un degré étroit, sur lequel les gens occupant ce gradin posaient les pieds. Dans l'axe de la Cavea, les trois premiers gradins s'interrompent là où la galerie centrale qui rejoint l'orchestre est à ciel ouvert. La partie du quatrième gradin qui forme la couverture de cette galerie était surmontée d'une grille, comme le prouvent les traces de mortaises, destinée à préserver d'une chute les spectateurs assis au-dessus, au cinquième gradin.² Il y avait quatre escaliers pour la circulation; il ne reste plus que les marches ultérieures de ceux de la moitié sud de l'hémicycle. Comme les théâtres de Timgad et de Khamissa, le haut de la Cavea était entouré d'un portique, qui servait soit de promenoir, soit de poulailler, espace assez étroit où le peuple s'entassait, debout ou sur des banquettes. Les colonnes étaient dressées à l'aplomb du mur en moellons, bordant la galerie circulaire qui passait sous l'édifice. À ce portique, dont aucun élément n'est en place, des bases, fûts et chapiteaux, sont éparpillés dans le théâtre; d'autres ont été employés dans la construction des murs de la forteresse byzantine.

La scène : Elle s'étend sur une largeur de 20,25 m, a une profondeur de 4m. La murette, encore en bon état, qui borde l'estrade du côté de l'orchestre, s'élève à 1,02m ; elle est ornée d'un socle mouluré et d'une corniche. Dans d'autres théâtre romains, elle se décroche pour former plusieurs niches, alternativement arrondies et quadrangulaires, précédées de colonnettes. Au théâtre de Madaure, il n'y en a qu'une, courbe et exigüe, au centre.

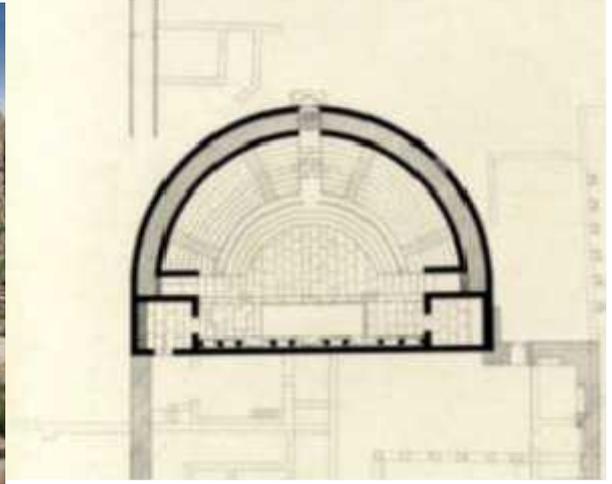


Photo32: Vue de la scène, Source :auteur, Avril 2016. Figure29: Plan du théâtre, source : bounasra 1978.

Sur la droite et sur la gauche, on a logé un petit escalier de trois marches, la troisième étant d'équerre par rapport aux deux premières, dispositif qui économisait de la place, mais devait être peu commode. Ces escaliers se retrouvent aussi bien en Afrique qu'en Italie et en Gaule. Le sol de la scène était d'abord entièrement constitué par un plancher; des mortaises, creusées, les unes dans la crête de la murette, les autres au sommet du soubassement du mur du fond¹, recevaient les extrémités des poutres. Au-dessus du plancher, l'espace compris entre les deux parois restait vide, ce qui est très favorable sur le plan acoustique. Sur la crête de la murette, on traça six grandes lettres, hautes de 0,11m à 0,15m, A, B, C, D, E, F, 2, par ordre alphabétique. Le sommet de ces lettres étant tourné vers l'orchestre, elles se lisaient de la scène, c'était des repères pour les placements des acteurs.³ La scène est flanquée de deux salles, construites en grand appareil et dallées, qui communiquent avec elle. On ne pouvait pénétrer dans la salle du nord, celle du sud a une entrée à l'est, presque en face de l'escalier coudé qui descend de la terrasse voisine du forum. Ces salles devaient être des foyers pour les acteurs, des magasins d'accessoires et de décors.

Façade du théâtre : Le mur postérieur du théâtre est construit en moellons avec des chaînes de pierres de taille. Notons que ces chaînes sont très rapprochées.⁴ Du côté de la scène, il était immédiatement précédé d'un vaste décor architectural avec des parties rectilignes et trois grandes niches, uniformément arrondies. Ailleurs ces niches offrent de hautes et larges baies, qui servaient aux entrées et aux sorties des acteurs; ici elles sont adossées au mur postérieur. Actuellement elles sont en partie emmurées. Un socle ou podium, haut de 1,25m, avec plinthe et corniche, portait, dans ses parties rectilignes, quatre paires de colonnes, qui flanquent les niches; de plus, il y avait un pilastre à chaque extrémité. Quelques bases sont demeurées en place, elles mesurent en moyenne 0,58 m de côté et 0,22 m de hauteur. Les fûts, mesurent

2,35 m de hauteur, ils ne sont pas tous de même diamètre. Les chapiteaux, hauts de 0,44m, sont d'ordre corinthien. Une frise, haute de 0,33 m, était en face des spectateurs et contenait une inscription, en grandes lettres, qui s'étendait tout au long du mur, aussi bien dans les niches que sur les fronts rectilignes. Les fragments qui en ont été retrouvés donnent deux indications importantes: le nom du fondateur, M.GabiniusSabinius, et le coût de l'édifice, 375.000 Sesterces.



Photo33: Façade du théâtre, Source:auteur, Avril,2016 photo34:Accès du théâtre, Source: auteur, Avril,2016.

Les accès :consistaient en deux grandes baies, que les Byzantins ont bouchées². Celle qui se trouve au nord-ouest, au sommet de la courbe, est large de 1,55m. Elle était précédée de deux marches, de profil arrondi, dont la première seule est restée en place. L'autre baie se situe au nord; la symétrie avait exigé une troisième. Par ces portes, on pénétrait dans une galerie courbe, large de 1,60 m, que bordent, d'un côté, le mur extérieur du théâtre, de l'autre, une paroi en moellons. Les Byzantins ont comblé cette galerie avec des pierres de taille, des moellons et de la terre¹ Ce remplissage n'a pas été déblayé pendant les fouilles de l'époque coloniale. A chacune de ses extrémités, elle aboutissait à un couloir, qui permettait d'atteindre l'orchestre et aussi un passage précède le premier étage de la Cavea. Les spectateurs qui devaient s'asseoir sur les gradins se rendaient à leur place par des petits escaliers, coupant l'hémicycle; par là aussi, on gagnait le portique supérieur. En outre, derrière la porte du milieu, une galerie rectiligne, large de 1,80 m, se dirige vers le fond de l'orchestre et communique avec le passage qui court en avant du premier gradin. Elle est flanquée de murs en moellons et couverte de dalles jusqu'au-dessous du quatrième gradin, puis elle se poursuit à ciel ouvert.

5.2.5-Matériaux Et Techniques De Construction

L'édifice est entièrement construit en pierres de taille calcaire ; excepté quelques voûtes dans les passages. La pierre de taille employée dans ce théâtre est en grès, de qualité meilleure que le calcaire employé au forum. Les Grecs avaient coutume d'asseoir leurs théâtres sur des pentes, et les Romains les ont fréquemment imités: les exemples ne manquent pas en Afrique, à Skikda, Guelma, Khamissa, Djemila, Cherchel, etc. Mais l'hémicycle était, dans ces cas, adossé à la pente, le long de laquelle s'étagaient les gradins: d'où une grande économie de construction. A Madauros, au contraire, la partie convexe, est tournée du côté de la déclivité. Il a fallu le ceindre d'une puissante muraille et poser les gradins sur un noyau entièrement artificiel. Le théâtre de Madaure dont la décoration n'est pas luxueuse, a coûté presque autant que celui de Guelma qui est bien plus grand. (375.000 Sesterces pour Madauros, 400.000 pour Guelma).



Photo 35 : Mur de soutènement des gradins du théâtre de Madaure, Source : auteur, Avril 2016

5.3-Forteresse Byzantine5.3.1- Rappel Historique

«On rencontre dans l'est de l'Algérie un grand nombre de ruines qui étaient évidemment des ouvrages de défense. Elles présentent deux caractères communs : les constructeurs y ont employé des matériaux pris dans des édifices de l'époque romaine, les murs, en pierres de taille, offrent deux parements, qui tantôt sont accolés, tantôt encadrent un noyau plus ou moins épais, en blocage ou en grosses pierres entassées au hasard».1 Il n'apparaissait de la ville de Madauros, avant les fouilles entreprises que la forteresse byzantine et le mausolée romain, ainsi que quelques massifs de maçonnerie et, au nord, la courbe supérieure de deux grandes arcades qui révélaient les thermes2.En 1866, Jules Chabassière publia des relevés3 de

cette forteresse. Elle fut étudiée en, 1892 4 par Charles Diehl et en 1901 par Gsell.

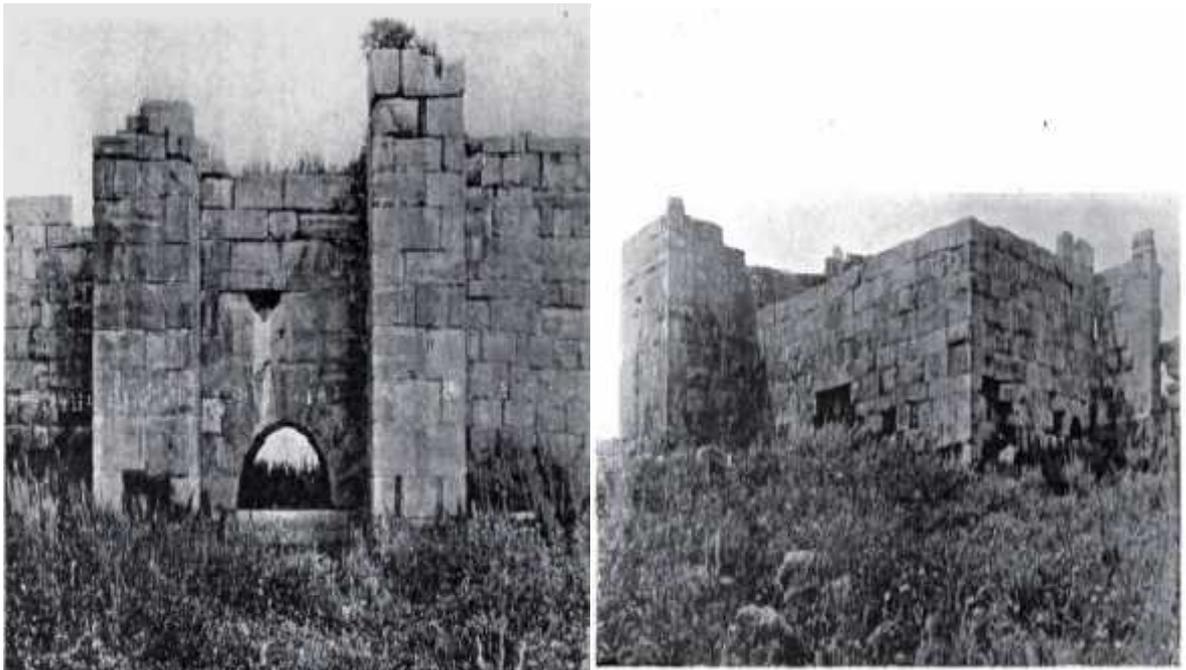


Photo36 :Accès de la forteresse byzantine avant Photo37 :Forteresse byzantine de Madaureles fouilles 1892, Source :carte postale ancienne. fouilles 1892, Source :carte postale ancienne.

5.3.2-Essai De Datation

Le devant de la voûte du premier passage forme un arc de décharge au-dessus. Plus haut, a été encastrée dans le mur une grande table en pierre, portant la dédicace du Castellum (la forteresse), Solomon gouverna l'Afrique à deux reprises, de la fin de l'année 534 à la fin de 536, puis de 539 à 544. La dédicace du Castellum date de la première de ces deux périodes, Solomon n'y portait pas encore le titre de Patricius, comme sur les inscriptions de son second règne. Vers 536, la construction de la forteresse de Madauros était donc suffisamment avancée pour qu'on ait pu placer cette table à plus de 5 m au-dessus du sol.

5.3.3-Situation Et Disposition Générale

La forteresse byzantine est «une admirable ruine»². Ses murs atteignent par endroits une dizaine de mètres de hauteur. Elle fut élevée en partie sur le forum, où les bâtisseurs ont trouvé des matériaux en abondance et les exploitèrent³. Sur une grande partie de l'espace qu'ils occupaient, les Byzantins avaient construit le front de leur citadelle et ils avaient puisé largement dans la riche carrière que constituaient pour eux les édifices élevés tout autour par les romains. De ces édifices, il ne reste que les bases des murs



Photo38 :Forteresse byzantine de Madaure, Vue Sud-Est, Source : auteur, Avril 2016

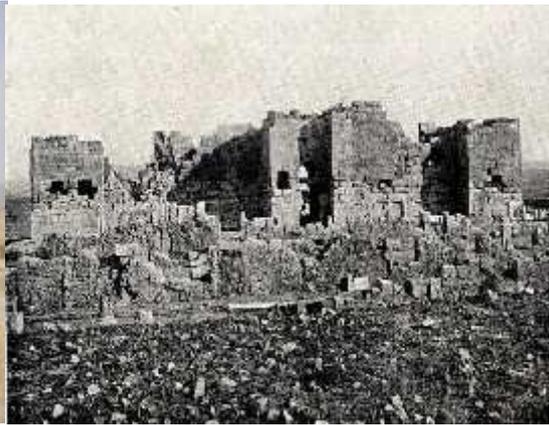


Photo39 : Forteresse byzantine de Madaure avant les fouilles 1892, Source :carte postale ancienne.

5.3.4-Forme, Orientation Et Dimensions

Dans le plan d'origine, le Castellum forme, sur un terrain s'inclinant au Nord-Ouest, un rectangle de 42m de large sur 66m de long. Les petits côtés étaient orientés du sud-ouest au nord-est, les grands du Sud-Est au Nord-Ouest. Il devait avoir une entrée dans un bastion, au milieu d'un des petits côtés, à l'est; des tours carrées, faisant saillie aux angles. Le front nord avait englobé, sur une dizaine de mètres, une partie des murs du théâtre Mais ce plan ne fut complètement exécuté que pour la face est, avec le bastion et les deux tours d'angle, et pour un peu plus du quart des faces nord et sud. Il n'a été mis en place que les premières assises du reste de la face sud, d'une partie de la face ouest et de la tour d'angle entre ces deux faces, quand il a été décidé de donner à la forteresse des dimensions plus modestes¹. Il semblerait qu'il y ait eu une situation sécuritaire très inquiétante, qui put même devenir critique, et qui a exigé le prompt achèvement de cet ouvrage défensif ². Remarquons que les bâtisseurs de cet ouvrage défensif s'étaient servis du théâtre pour constituer un nouveau front ouest³.

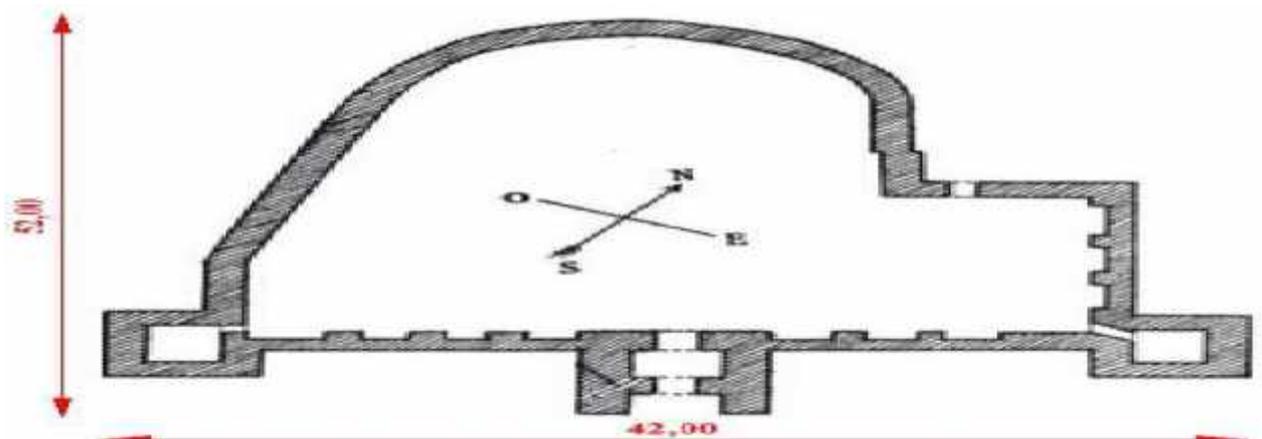


Figure30: Plan de la forteresse byzantine de Madaure, source : établie par bounasra 1978.

5.3.5-Matériaux Et Techniques De Construction

Les byzantins s'accaparaient les matériaux de construction des édifices romains voisins, on trouve tout genre de pierres dans les murs de la forteresse: des débris d'éléments architectoniques, corniches, architraves, fûts, chapiteaux, bases, fragments de portes, de pressoirs, des bas-reliefs; des frises, des dés, autels, tables portant des inscriptions sacrées et publiques, des épitaphes païennes et chrétiennes. Selon la technique usuelle chez les Byzantins, les murs sont constitués de deux parois en grand appareil¹, encadrant un noyau où l'on a entassé des pierres de taille, des moellons, des colonnes, etc., noyés dans un mortier.



Photo40 :Épithaphe réutilisée dans la forteressePhoto41 : Pierre sculptéeutilisée dans la byzantine, Source : auteur, Avril 2016 byzantine, Source : auteur, Avril 2016.

Portes et système de défense, la forteresse s'ouvre entre deux avancées larges de 2m et 2,10m, distantes de 3,90m. L'ensemble forme une sorte de bastion saillant, de 8m de largeur sur 7,10m de profondeur. Cette entrée consiste en deux passages voûtés, au sol dallé, précédés l'un et l'autre d'une porte, et en une petite cour, qui relie deux passages.

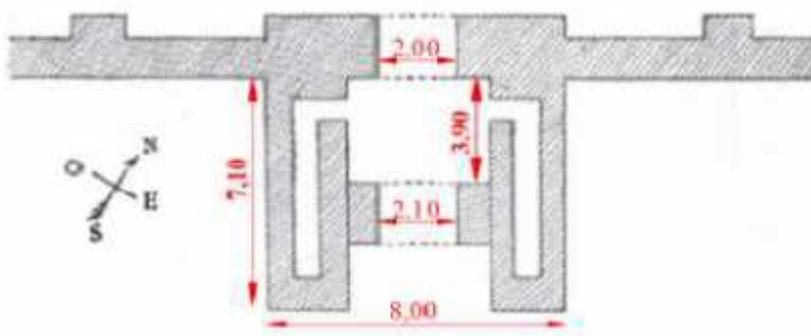


Figure31: Détail de l'accès de la forteresse byzantine, source : établie par bounasra 1978.

Au-dessus des voûtes, des murs pleins s'élevaient jusqu'à la hauteur des deux avancées et de la muraille est de la forteresse: la cour était au fond d'une véritable cheminée, et les ennemis qui auraient réussi à y pénétrer, après avoir forcé le premier passage, auraient pu être accablés de projectiles de quatre côtés à la fois¹- La baie qui donne sur l'extérieur est haute de 3,20 m. Le linteau, constitué par trois claveaux dont les joints sont taillés en oblique, est orné d'une grande croix monogrammatique²- Derrière le seuil de la baie, le dallage est creusé de feuillures, paraissant indiquer qu'on dressait, en cas de besoin, une armature contre les vantaux, pour leur permettre de mieux résister à des coups violents, portés du dehors.³- Outre cette entrée, une petite porte s'ouvre sur la face ouest, près de l'angle formé par le rempart byzantin et le théâtre, incorporé à ce rempart. Elle était donc flanquée: des assaillants qui auraient cherché à forcer le passage se seraient exposés à recevoir des projectiles par devant et sur la droite.⁴- L'épaisseur des murs est variable: entre 1,45m et 2,20m; au-dessus du théâtre, elle atteint 2,80m, ce qui s'explique par l'emploi des deux murs romains formant les parois de la galerie circulaire.

5.4- Édifices Chrétiens

Deux églises ont été découvertes jusqu'ici. La première est intra-muros, appelée « l'Eglise urbaine », située au bord du décumanus, elle est à environ 80 m à l'Est du forum. Elle daterait du 5ème siècle.¹ La deuxième, à l'extérieur de la ville, est une église extra-muros. Elle est à 200 m au Nord-Ouest de la citadelle, en dehors de la ville romaine, dans une zone où abondent les sépultures.

Elle serait d'époque byzantine

-Les Thermes : Au Nord-est des vestiges, à proximité du décumanus, les fouilles ont dégagé deux Thermes : les thermes d'été, et le thermes d'hiver

Les thermes d'été :



Photo42 :Entrée des thermes,

Source : auteur, Avril 2016.



Photo 43: Le vestibule de grands

Source : auteur, Avril 2016

Ou les grands thermes, mesurant 39 m sur 41 m ou les travaux ont mis au jour tous les éléments constitutifs : entrée et vestibule, une salle d'exercice, le frigidarium (salle froide) avec ses piscines, le tepidarium, et le caldarium. Ces thermes sont alimentés en partie par la conduite souterraine et deux citernes au Nord-Ouest et au Sud-est .

Les Thermes D'hiver

Ou petits thermes, de 30.2 m sur 33.8 m. Ils sont dans le voisinage immédiat des précédents, présentant le même plan et sont alimentés de la même façon. Il ya deux entrées, aux extrémités de la face Sud, dans des recoins entre lesquels les salles chaudes font saillie. Après avoir franchi l'entrée Sud-ouest, on retrouve un petit vestibule, qui a conservé son dallage. On passe ensuite dans la galerie éclairée par trois fenêtres dont les allèges sont à 1,20 m du sol. L'entrée Sud-est s'ouvre aussi sur un vestibule d'où l'on passe à droite, par la baie à une autre galerie. Celle-ci avait un dallage, dont il ne reste plus que quelques débris¹. Elle était éclairé par quatre fenêtres, à 1,30 m du sol.



Photo44 :Les petits thermes, vue générale. Photo45 : Entrée des petits thermesSource : auteur, Avril 2016.
Source : auteur, Avril 2016.

CHAPITRE 6 : DIAGNOSTIC ET TYPE D'INTERVENTION DE CHAQUE MONUMENT

6.1-État De Conservation Du Forum De Madaure

Le forum de Madaure subit les effets des facteurs de dégradation suivants :-L'occupation d'une grande partie de l'espace par la forteresse byzantine.

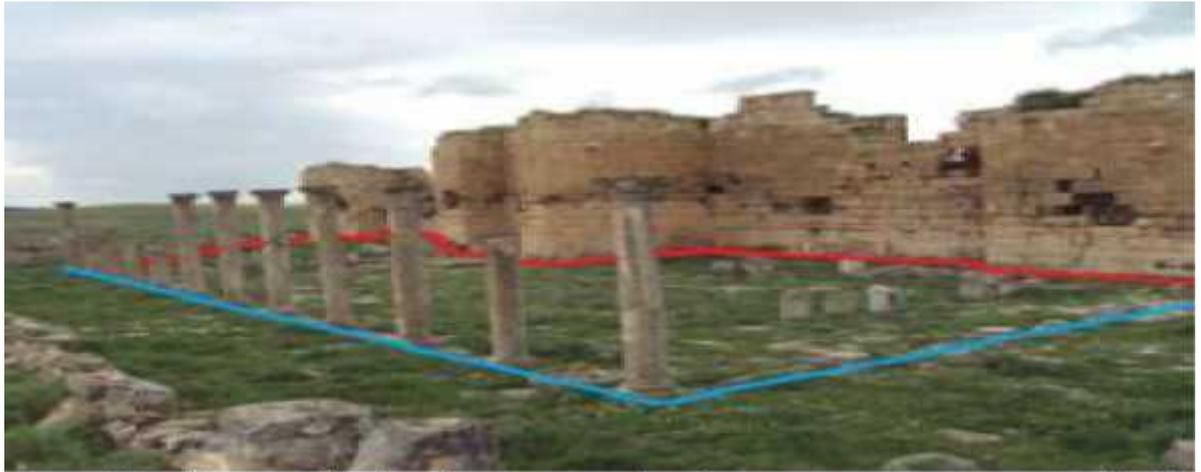


Photo 46 :Empiètement de la forteresse sur le forum, source : auteur, Avril 2016.
-Affaissement du sol de quelques parties à cause des eaux de ruissellement, ceci est dû à la forme plate du premier dallage, la pente insuffisante du second, et le manque de caniveaux le long des côtés du forum.

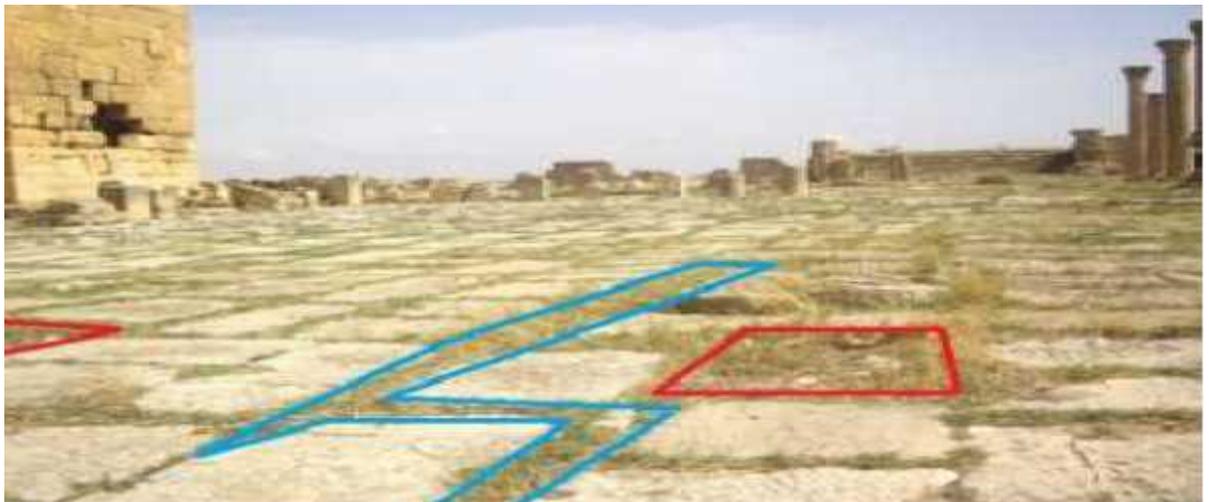


Photo 47 :Dégradation du forum, Source : auteur, Avril 2016. ----- Pièces manquantes au dallage.----- Vide entre pièces favorise la poussée des herbes.

Cet affaissement a causé l'éloignement des pièces du dallage les uns des autres. Ce vide créé a favorisé la poussée des herbes, les racines de ces dernières vont altérer la pierre de taille, nuire à sa stabilité. Le manque des opérations de désherbage aggrave la situation.

-L'usure du dallage et le manque d'un grand nombre de ses pièces. On remarque que le forum du site archéologique d'Hippone, subit les mêmes dégradations : affaissement, usure du dallage ; rajoutée la stagnation des eaux pluviales et leur retenue, ainsi qu'une poussée des herbes et l'invasion par les plantes. Ceci est dû aux mauvais systèmes d'évacuation des eaux pluviales.



Photo 48 :Affaissement des pavements de forum et retenue des eaux



Photo 49 : Le forum d'Hippone envahi par les herbes, Source : auteur, Avril 2016. Source : auteur, Avril 2016.

6.2-État De Conservation Du Théâtre De Madaure

Le théâtre de Madaure subit lui aussi les effets de la nature ainsi que ceux de l'être humain. Il est dans un état de dégradation très avancé.

-Envahissement des plantes et arbres : tels les figuiers, la ronce, ayant des racines très profondes influant sur la stabilité des pierres.

-Disparition d'un grand nombre de pierre de taille le composant. La majeure partie était utilisée dans la construction de la forteresse byzantine.

-Disparition d'une partie importante des gradins, de la scène, du mur qui soutient la cavea.

-Aucune opération de réhabilitation ou de consolidation n'a été réalisée sur le théâtre. Malgré sa spécificité, étant construit à contre pente.



Photo 50 :Poussée des plantes et arbres, Source :



Photo 51 : Manque de pierre de taille, Théâtre de Madaure, Source : auteur, Avril 2016. Source : auteur, Avril 2016.

6.3- L'état De Conservation De La Forteresse Byzantine

Actuellement La forteresse byzantine subit les effets de la dégradation suivants :

-Compte tenu de son hauteur imposante, elle se trouve exposée à l'érosion par l'effet du vent, ce qui se traduit par la perte d'un nombre important de pierres composant ses murs.

-L'écroulement des pierres de taille cause la déstabilisation des autres situées au dessus.

-Éboulement de la terre, et poussée des herbes entre les murs de la forteresse



Photo 52 : Érosion des parties de la forteresse Photo 53 : Déséquilibre du grand appareil byzantine , Source : auteur, Avril 2016. la forteresse byzantine, Source : auteur, Avril 2016.

Recommandation De Revalorisation De La Ville Romaine De Madaure

La protection de ce patrimoine ne peut se fonder uniquement sur la mise en œuvre des techniques de l'archéologie. Elle exige une base plus large de connaissances et de compétences professionnelles et scientifiques. Certains éléments du patrimoine archéologique font partie des structures architecturales, dans ce cas, ils doivent être protégés dans le respect des textes appliqués au patrimoine architectural énoncés en 1964 par la Charte de Venise sur la restauration et la conservation des monuments et des sites ; d'autres composantes font partie des traditions vivantes des populations autochtones dont la participation devient alors essentielle pour leur protection et leur conservation

Pour Les Interventions Intérieures Et Directes :- Dégradation du forum : Pièces manquantes au dallage par ajout de pièces nouvelles. Vide entre pièces favorise la poussée des herbes par injection superficielle.- Dégradation du Théâtre de Madaure : Poussée des plantes et arbres par nettoyage. Manque de pierre de taille du Théâtre de Madaure par ajout de pièces

nouvelles.- Dégradation de la forteresse byzantine-L'écroulement des pierres de taille cause la déstabilisation des autres situées au-dessus.

-Éboulement de la terre, et poussée des herbes entre les murs de la forteresse

Pour Les Interventions Extérieures Et Indirectes :

-Proposer un Musée



Photo 54 : vue exterieur de museé porposé de madaure . autour fevrier 2016



Photo 55 : vue exterieur de museé porposé de madaure . autour fevrier 2016



Photo 56 : facade principal de museé porposé de madaure . autour fevrier 2016

- proposed' oberge
- Pour attirer les visiteurs
- Pour presenter le site
- Pour donner une valeur historique
- Pour affirmer l'existence de civilisation romaine
- Pour partager la culture de patrimoine

CONCLUSION

L'étude du site archéologique de Madaure nous a renseigné sur les raisons de et les facteurs qui constituent un obstacle pour sa conservation.

L'analyse nous a révélé, que c'est un site dans un processus sérieux de dégradation suite à plusieurs facteurs et ce malgré l'effort de l'état à promouvoir ce site, à travers le dégagement d'enveloppes pour les projets de réhabilitation, il ressort aussi que les dégradations anthropiques représentent le facteur majeur. Outre l'incivilité, l'absence d'une gestion rigoureuse et d'une large concertation entre les différents acteurs, les insuffisances législatives font partie des principales causes.

Force est de constater que la législation en vigueur ne prend pas en considération la particularité des interventions sur les sites archéologiques, notamment la qualification du personnel chargé du suivi de ces opérations ainsi que les bureaux d'études et les entreprises de réalisation de ces travaux.

Le site archéologique de Madaure reflète et illustre bien la réalité des sites archéologiques en Algérie. En effet, ce site représente une richesse surprenante, variée et originale, par son histoire caractérisée par des figures très connues dans le monde tels que saint Augustin, et le célèbre Apulée, la diversité des monuments existants variant entre nécropoles, thermes, habitations, édifices chrétiens et forum, la forteresse byzantine et théâtre qui est parmi les rares théâtres en Afrique dont la technique de construction est différente : construit à contre pente.

Ces monuments divers sont les restes des différentes civilisations qui sont passées par ce site. Malheureusement, on assiste à la dégradation des monuments qu'il contient, ces derniers tendent parfois à disparaître.

L'Algérie depuis son indépendance a essayé de mettre en place une politique de préservation du patrimoine, notamment archéologique. Ceci s'est traduit par la promulgation de textes en ce sens. La lenteur dans la production ces textes les laisse en retard et en décalage par rapport à l'évolution de la société. Vingt ans entre la promulgation de deux textes, c'est beaucoup.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- Laurence C-E, Aspects de L'ARCHITECTURE MONUMENTALE ANTIQUE un itinéraire caché n 02, France, 2005
- I. Paquet, Guide D'intervention en Patrimoine, Canada, 2001
- Berducou MC, Caractéristiques techniques : La conservation en archéologie, France, 1990, 3 tomes, 469 p.
- Boucher Y, Dussault F, Lachance G., Leblond M, Néron. A et Pouliot-Bolduc.LC, Plan de gestion du patrimoine archéologique du secteur Est de la MRC de la Côte-de-Beaupré, Université Laval, 2009, 98 p.
- R. CUBAYNES, M. GOZARD, R. MARICHAL Le monde romain .Italie. 2001
- M Chute .LES MILIEUX DE VIE. Canada 2005
- S. Bouaziz, M. Dahli .Identification et classification d'un patrimoine architectural industriel méditerranéen pluriel. Tunisie. 2011

Articles

- S. Bourdin, M. Paoli et A. Reitgen-Tallon, La forme de la ville, ISBN 978-2-7535-3625-8 Presses universitaires de Rennes, 2015

Thèses Et Mémoires

- C.BEAUMAIS. LE PLAN DE ROME. L'Université de Caen Basse-Normandie. 2003
- Delphine B, PEINTURES ANTIQUES ROMAINES ET FAUSSAIRES Thèse Université PARIS IV – SORBONNE, France. 2007
- R. BOUQUET. La notion de rentabilité dans un événementiel sportif local. Université Nancy. 2011
- A. HAMMOUDI .Le patrimoine ksourien. Université Mohamed Khider-Biskra. 2008
- BOUTEMEDJET.S. Politiques de conservation du patrimoine Archéologique mémoire en archéologie Université badji-mokhetar. Annaba. 2011
- BOURAHLI. B, La colonie de Madauros et son territoire, Thèse en archéologie antique, Université Alger, Algérie. 2010

- DEKOUMI. D, Pour une nouvelle politique de conservation de l'environnement historique bâti algérien - cas de Constantine-, thèse en architecture, Université mentouri Constantine, 2007. Séminaires, Colloques, Workshop, Et Autres

Sites Web

www.enseigner-autrement.fr

6. TEXTES JURIDIQUES

6.1 Les textes nationaux

- Loi n° 62 – 157 du 31 décembre 1962, tendant à la reconduction jusqu' à nouvel ordre de la législation en vigueur au 31 décembre 1962. Journal officiel du 11 janvier 1962, n°2.
- Ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels. Journal officiel du 23 janvier 1968, n° 7.
- Loi n° 98-04 du 15 juin 1998, relative à la protection du patrimoine culturel. Journal officiel du 17 juin 1998, n° 44. Références bibliographiques 142.
- Décret exécutif n° 01-104 du 23 Avril 2001 portant composition, organisation et fonctionnement de la commission nationale et de la commission de Wilaya des biens culturels. Journal officiel du 29 avril 2001, n° 25.
- Décret exécutif n°03-323 du 5 octobre 2003, portant modalités d'établissement du plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leur zone de protection (PPMVSA). Journal officiel du 8 octobre 2003, n° 60.
- Décret exécutif n° 05-488 du 22 décembre 2005, portant transformation de la nature juridique de l'agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques et changement de sa dénomination. Journal officiel du 25 décembre 2005, n 80.
- Arrêté interministériel du 5 Mars 2002, portant création de la commission chargée de l'acquisition des biens culturels. Journal officiel du 10 avril 2002, n° 24.
- Arrêté du 13 août 2003, portant désignation des membres de la commission nationale des biens culturels. Journal officiel du 24 août 2003, n° 51.
- Arrêté du 13 avril 2005, fixant les règles relatives à l'exécution des actes de travaux artistiques sur les biens culturels immobiliers. Journal officiel du 29 juin 2005, n° 45.
- Arrêté du 31 mai 2005, fixant les contenus des missions de la maîtrise d'oeuvre portant sur la restauration des biens culturels immobiliers protégés. Journal officiel du 11 septembre 2005, n° 62.

6.2 Les Textes Tunisiens

- Décret n° 93-1609 du 26 juillet 1993, fixant l'organisation de l'Institut National du

Patrimoine, et les modalités de son fonctionnement. Journal officiel du 13 août 1993, n° 60.

- Loi n° 97-13 du 3 mars 1997, portant modification de la loi n° 88-11 du 25 février 1988, portant création d'une agence nationale de mise en valeur et d'exploitation du patrimoine archéologique et historique. Journal officiel du 07 mars 1997, n° 19.

Références bibliographiques 143.

- Loi n°94-35 du 24 Février 1994, relative au Code de la Protection du Patrimoine Archéologique, Historique et des Arts Traditionnels. Journal officiel du 1er mars 1994, n°17.

LISTE DES FIGURES

Figure n° :	Intitulé :	Page :
01	Porte dite d'Auguste, à Nîmes.	22
02	La Maison dorée (palais De Néron).	22
03	Plan de Rome durant l'Antiquité.	24
04	volumétrie de la villa urbana.	27
05	villa gallo-romaine à Séviac, Gers, France.	29
06	plan de la maison de Marcus Licinius.	30
07	Plan de subdivision du Domus.	30
08	plan de subdivision d'Insula.	32
09	Le Panthéon d'Agrippa l'empereur Hadrien.	34
10	Coupe du mur de la rotonde.	35
11	Les gradins édifiés Le mur de scène élevé avec décor. Les galeries sous tribune.	37
12	Les ruines du forum Boarium de Roma ; vue sud-est de la ville et vue nord-ouest. Situé entre le Capitole et le Colisée.	38
13	la ville CAEN..	42

14	Le complexe pompéien de CAEN Photo : D. Lauvernier extraite du site du Plan de Rome 17 Octobre 2010.	42
15	Les outils de construire romaine.	43
16	La scie hydraulique.	43
17	Les arches du Colisée de Rome.	47
18	Les voutes du Montclos de Rome.	49
19	Les arcs du Montclos de Rome.	50
20	Conception de la porte d'entrée.	60
21	Carte de situation du site de Madaure.	65
22	carte de Madaure.	68
23	Relevé de Madaure.	68
24	plan de Madaure.	69
25	carte du ressources archeologique de madaure.	71
26	Plan du forum de Madaure	74
27	Façade du théâtre de Pompéi.	75
28	Plan du théâtre de Pompéi.	75
29	Plan du théâtre.	78
30	Plan de la forteresse byzantine de Madaure	82
31	Détail de l'accès de la forteresse byzantine	83

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photon° :	Intitulé :	Page :
01	restes de la ville romaine de la nécropole de chellah rabat morocco.	35
02	Boutiques Ostie en Italie.	36
03	Vue du site depuis le sommet du théâtre de Timgad.	37
04	L'amphithéâtre de Dougga aTunisie.	38
05	la place du capitole à Rome.	39
06	Aqueducs romaine.	39
07	La basilique de Maxence, à Rome.	40
08	les therme romaine Timgad àAlgerie et Kairopuleà Rome.	41
09	les domes romaine de Panthéon d'Hadrien à Rome.	47
10	Les zones concernées par les opérations de désherbage.	58
11	En cours d'intervention.	58
12	Après intervention.	58
13	Avant intervention.	58
14	Après intervention.	59
15	Avant intervention.	59
16	Après intervention.	59
17	Vue générale Maison de l'Océan.	59
18	Maison de l'Océan Après intervention	60
19	Avant intervention	60
20	Après intervention	60
21	Aménagement de l'entrée de site	60

22	Vue générale des monuments.	66
23	Les restes d'un dolmen.	72
24	Les stèles des tombes.	72
25	l'accès du site madaure.	72
26	Le forum pris du nord-est.	73
27	Inscription sur le dallage du forum.	73
28	Le dallage actuel du forum.	74
29	Théâtre de Madaure	75
30	Théâtre au cours des fouilles	76
31	Théâtre de Madaure, état actuel	76
32	Vue de la scène	78
33	Façade du théâtre	79
34	Accès du théâtre	79
35	Mur de soutènement des gradins du théâtre de Madaure	80
36	Accès de la forteresse byzantine avant les fouilles 1892	81
37	Forteresse byzantine de Madaure fouilles 1892	81
38	Forteresse byzantine de Madaure, Vue Sud-Est	82
39	Forteresse byzantine de Madaure avant les fouilles 1892, Source :carte postale ancienne	82
40	Építaphe réutilisée dans la forteresse, Source : auteur, Avril 2 016	83
41	Pierre sculptéeutilisée dans la byzantine, Source : auteur, Avril 2 016	83
42	Entrée des thermes, Source : auteur, Avril 2016.	84

43	Le vestibule de grands, Source : auteur, Avril 2016.	84
44	Les petits thermes, vue générale. Source : auteur, Avril 2016.	85
45	Entrée des petits thermes Source : auteur, Avril 2016.	85
46	Empiètement de la forteresse sur le forum, source : auteur, Avril 2016.	86
47	Dégradation du forum, Source : auteur, Avril 2016	86
48	Affaissement des pavements de l'area du forum et retenue des eaux pluviales	87
49	Le forum d'Hippone envahi par les herbes Théâtre de Madaure.	87
50	Poussée des plantes et arbres du Théâtre de Madaure.	87
51	Manque de pierre de taille du Théâtre de Madaure.	87
52	Déséquilibre du grand appareil la forteresse byzantine	88
53	Déséquilibre du grand appareil la forteresse byzantine	88
54	vue extérieur de musée porposé de madaure . autour février 2016	89
55	vue extérieur de musée porposé de madaure . autour février 2016	89

LES ANNEXES

[1] : MERLIN, pierre. « Les banlieues des villes Françaises », Paris 1998, pp : 9 - 47.

[2] : GAUDIN, Jean Claude. « Le Web de l'humanité : Développer et reconstruire la ville sur la ville », (page du 08 – 04 – 2000)

[3] : LUSSON, Patrick. « Recomposer la ville » In : Revue Urbanisme : le mensuel des acteurs de la ville, (hors-série n° 3 : 14ème Rencontre nationale des agences de l'urbanisme à Toulouse), octobre 1993, p : 1

[4] : GAUDIN, jean claude, 2000, Op. Cit.

[5] Petit Larousse illustré, 1992.

[6] FRANZ Fues. Analyse de l'ancienne ville (MESTAOUA)

- [7] Proverbe de la sagesse amérindienne.
- [8] Hana Medarag, Narou Boubir et Abdallah Farhi. «La ville de Tébessa en Algérie : un patrimoine archéologique entre marginalité et sauvegarde». URBAMAG, 13 juin 2008.
- [9] CHIKHI SOUMIA, GHEDRAOUI ROUKIA, Mémoire de fin d'étude «centre de rayonnement et de savoir-faire traditionnel», p01.
- [10] René CUBAYNES, Michèle GOZARD, Rémi MARICHAL, Texte, conception et réalisation, Edition 2001.
- [11] URL d'origine : <http://historama.free.fr> (fermé).
- [12] Entretien continu du patrimoine culturel contre la pollution Council of Europe Publishing Editions du Conseil de l'Europe, 2008.
- [13] ABID Hosni, thèse «Enquête archéologique sur les ruines de la carte topographique au 1/50.000^e, Tunis, 259p.
- [14] Quotidien MIDI LIBRE édition du Mercredi 9 décembre 2009 Souk ahras site archéologique de madaure La maison de chercheurs accueille des stagiaires
- [15] AGENCE Le quotidien La Nouvelle République, Edition du 03 octobre 2010 La ville d'Apulée et de Saint-Augustin défie le temps
- [16] Mémoire de fin cycle. Op, cité.
- [17] Texte, conception et réalisation : René CUBAYNES, Michèle GOZARD, Rémi MARICHAL - Edition 2001
- [18] Lewis Mumford, op, cité. p 266 à p 300
- [19] L'architecture Romaine A Savoir: d'Alexandre et Alexis – 3^{ème}
- [20] Mémoire Pour L'obtention Du Diplôme De Magister Option : Urbanisme Présenté par: Melle Boudjabi Naouel Hanane Thème Les Stratégies De La Reconstruction De La Ville Sur La Ville Analyse D'un Cas D'étude: Constantine Soutenu le : 13- 02- 2005
- [22] Tite-Live (59 Av.J.C-17 Ap.J.C), Histoire romaine. [23] manuel de latin Magnard 5^{ème} programme 2010 Wikipédia web-pédagogique. [24] <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>.
- [25] MEMOIRE Présenté pour l'obtention du diplôme de Magister Option : FAITS URBAINS Présenté Par : BOURAOUI Ibtissem THEME : CROISSANCE DE PETITES VILLES ALGERIENNES. CAS D'EL HARROUCH
- [26] Architecture romaine, Lawrence Alma-Tadema, 1877.

- [27] Cours Quelques précisions sur les arcs et les voûtes de Jean-Marie Pérouse de Montclos (dernière édition) ENSAG 2012.
- [28] Mémoire Pour L'obtention Du Diplôme De MAGISTER OPTION : Préservation Du Patrimoine Architectural présente Par : Mm Benseddik-Souki- Habibala Valorisation Des Monuments Historiques en Algérie le Cas Du Palais De L'agha A Ferdjioua année De Soutenance : Juin 2012
- [29]. Mémoire : Pour l'obtention du Diplôme de Master en Architecture Option : Architecture Et Patrimoine Thème : La Valorisation De Bâb El Karmadine Projet : Centre D'accueil Bâb El Karmadine Préparer par: Mlle YOUSFI ISMAHENE Soutenu le 01 juillet 2015. [30] La Charte de Venise (voir note 2), mais aussi la Charte des Jardins Historiques adoptée en 1981 à Florence ; la Charte Internationale pour la Sauvegarde des Villes historiques ratifiée en 1987 à Washington et enfin, la Charte pour la Protection et la Gestion du Patrimoine Archéologique de 1989 à Lausanne [31]
- Paul Clerment, Düsseldorf 1896.
- [32] Grand Larousse encyclopédique en dix volumes, Edition Larousse, Paris, 1960-1964.
- [33] Grand Larousse encyclopédique en dix volumes, Edition Larousse, Paris, 1960-1964.
- [34] Grand Larousse encyclopédique en dix volumes, Edition Larousse, Paris, 1960-1964.
- [35] op,cit, p 55 .[36] César Brandi. Principes pour une théorie de la restauration.
- [37] charte de Venise, 1964. [38] Grand Larousse encyclopédique en dix volumes, édition Larousse, Paris, 1960-1964. [39] Grand Larousse encyclopédique en dix volumes, édition Larousse, Paris, 1960-1964. [40].2010
- [41] Journal officiel n°49 du 29 novembre 1983. (ملاحمنا لثراثا العمران في محافظة الطائف) للدكتور محمد قار بالسيد [42] Il s'agit du décret n° 91-176 du 28 mai 1991 fixant les modalités d'instruction et de délivrance du certificat d'urbanisme, du permis de lotir, du certificat de morcellement, de permis de construire, du certificat de conformité et du permis de démolir, du décret n°91-177 du 28 mai 1991 fixant procédures d'élaboration et d'approbation du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme et le contenu des documents y afférents: du décret exécutif n°91-178 du 28 mai 1991 fixant les procédures d'élaboration et d'approbation des plans d'occupation des sols ainsi que le contenu des documents y afférents.

LE GLOSSAIRE

-Patrimoine : recouvre les biens, matériels ou immatériels, ayant une importance artistique et/ou historique - Patrimoine archéologique : la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle

les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Il englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé".-conservation:désigne le recours à des techniques et procédés matériels, servant à maintenir les édifices dans leur intégrité physique.- site archéologique : est un lieu (ou un groupe de sites physiques) où sont préservées des preuves de l'activité passée (préhistorique ou historique ou contemporaine). Le site a été, ou peut-être, fouillé grâce à l'archéologie.

-législation :est l'ensemble des lois et des règlements en vigueur dans un pays

LA LISTE DES INDEX

A : Architecture, archéologique, arc, amphithéâtre, Aqueducs.

B : Boutique, bois, basilique, Bloc, Bédane.

C :Civilisation, cardo, conservation, cirque, chassen cloître.

D :Domis, décamunus, dégradation, décret, dôme, Démolition.

E :Etat, empire, Edifice, Evidage.

F : Frontière, forum, forteresse.

H : Histoire, hoberge,hémicycle.

I : ICOMOS, intrados.

U : Urbanisme, Unesco.

L:Limite, législation, loi.

M: Musée, mutation, monument, marché.

N: Nécropoles.

O : Organisme, orchestre.

T :Termes, théâtre, temple, têtù, Trajan, toponyme.

P :PPMVSA,PPSMVSS,patrimoine,praefurnium,,restitution,Polka,restauration,proposition.

R :Rome, romaine, ruine, rhétorique.

S :Sauvegarde, Smile, scène.

V :Ville, voussoir, voûte.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1 –Tableau des figures92

Tableau 3.2 – Tableau des photographies94

Tableau 3.3 – Tableau des index 1

Résumé

L'Algérie contribue de par son patrimoine à l'édification d'une culture à portée universelle. Il est affligeant de constater que ce dernier subisse les outrages du temps, et ce, dans ce qui paraît être, une indifférence générale. Il est urgent de réaliser que ce qui risque de disparaître le sera à jamais, car le processus est en marche et s'accélère. Situation qui a suscité notre questionnement à connaître les véritables raisons et facteurs qui génèrent ces dégradations.

Le moment est venu, pour que cette question soit étudiée et analysée d'une manière rigoureuse et objective. Et que soient prises des décisions plus appropriées.

Allant dans ce but, notre recherche fait émerger le concept de conservation, tout en le situant à différents niveaux international et national et à travers un des aspects les plus importants qui est l'aspect juridique, sans lequel, toute initiative, décision serait caduque et sans effets.

En outre, et pour une meilleure appréciation de la situation, une étude analytique et critique de cet aspect au niveau national (législation régissant notre patrimoine) a intentionnellement été développée, mettant en évidence ses points forts et ses faiblesses.

Comme exemple nous avons pris le cas du site archéologique de Madaure, situé à la wilaya de Souk Ahras, qui est édifiant à plusieurs aspects, qu'on a analysés dans le détail.

Enfin de notre recherche nous avons proposé des recommandations à deux échelles, l'une à l'échelle du site d'étude afin de permettre sa conservation, et la deuxième à une échelle plus grande qui est celle de proposition de démarches à suivre pour assurer une politique efficace de conservation, permettant de mettre en valeur notre patrimoine.

les mots clés: revalorisation -ville romane -madaur - site archéologique - patrimoine .

الجزائر تساهم من التراث الثقافي عابرة عالمية. ومن الممحر نأنا نلاحظ أن بعض المواقع الأثرية في الجزائر من، وهذا، فيما يبدو أن الولاية العامة. ومنا لأهمية يمكن أن ندر كأما قد تختفي إلى الأبد، كما هو عملية جارية يتسارع.
2. الوضع الذي يدفعنا لتحقيق المعرفة للأسباب والعوامل الحقيقية التي تولد هذه تدهورها
لقد حان الوقت لهذا المشكلة التي تبين دراستها وتحليلها بطريقة صارمة موضوعية.
وتحقيق هذا الهدف، بحثنا في مفهوم المحافظة، في حين موضوع مختلف المستويات الدولية والوطنية من خلال واحدة من أهم جوانب القاد
وني، الذي يبادر دون، اننا نقرار باطلا وندون آثار
وبالإضافة لذلك، ولتقييم أفضل الوضع، وعمدا وضعنا دراسة تحليلية نقدية لهذا الجانب على المستوى الوطني
(التشريعات التي تحكم التراث)، وتسليط الضوء على نقاط ضعفها
وكمثال لذلك أخذنا حالة الموقع الأثر في مبادور، وتعميق لاية سوق قاهر اس، الذي هو المفيد فينو اكثرية، قمنا بتحليل بالتفصيل. وأخير ابحاثنا حد
ناقترحت توصيات على جدولين، واحدة عبر مواقع الدارة للسماح بالحفاظ عليها، والثانية في نطاق وسعها اقتراح الخطوات التي يجب اتباعها لضمان
سياسة فعالة للحفاظ على البيئة لعرضنا

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	1
INTRODUCTION.....	5
PROBLEMATIQUE.....	10
HYPOTHESES DE RECHERCHE.....	14
OBJECTIFS DE RECHERCHE.....	14
CHOIX DU SITE.....	18
METHODOLOGIE DU RECHERCHE.....	17
APPROCHE DES CONCEPTS.....	17
APPROCHE DE CAS D'ETUDE.....	17

PARTIE 1: INTRODUCTION SUR LE PATRIMOINE

CHAPITRE 1 - LA VILLE ROMAINE

1.1-la ville romaine.....	18
1.1.1-affirmation de la puissance romaine	18
1.1.2-plan général	18
1.1.3-la structure de la ville	18
1.2-la civilisation romaine	19
1. 2.1-intégration des populations conquises	19
1. 2.2-le statut social	19
1. 2.3-l'empire romain	20
1.2.3.1-rome sous l'empire	20
1.2.3.2-rome au début de l'empire	21
1.2.3.3-la période romaine	21
1.3- L'urbanisme romain	22
1.3.1-implantation des villes	22
1.3.2-la circulation romaine	23
1.3.2.1-les réseaux routiers et les voies	23
1.3.2.2-les tunnels et les ponts	24
1.3.2.3-les canaux et les barrages	24
1.3.3-la villa romaine	25
1.3.3.1-la villa urbana	26

1.3.3.2-la villa rustica	26
1.3.3.3-la villa maritima	27
1.3.4-le cadre urbain	27
1.3.4.1- la domus.....	28
1.3.4.2- l'insula.....	29
1.4- L'architecture Romaine	30
1.4.1-histoire d'architecture romaine.....	30
1.4.1.1-l'architecture italique archaïque	31
1.4.1.2-l'architecture domestique et rurale	31
1.4.2- les édifices romaine.....	32
1.4.2.1-les édifices religieux.....	32
1.4.2.1.1-les temples.....	32
1.4.2.1.2-les nécropoles.....	33
1.4.2.2 les édifices économiques.....	33
1.4.2.3 les édifices publics.....	34
1.4.2.3.1les théâtres.....	34
1.4.2.3.2 l'amphithéâtre.....	35
1.4.2.3.3-le forum.....	36
1.4.2.3.4-les aqueducs.....	37
1.4.2.3.5-la basilique romaine.....	38
1.4.2.3.6-les thermes romaines.....	38
4.3-les techniques de construction dans la rome antique.....	39
1.4.3.1-l'assemblage des blocs.....	39
1.4.3.2-le revêtement su mur bâti.....	40
1.4.4-les outils de construire.....	40
1.4.4.1-outils à percussion.....	41
1.4.4.2-outils à percussion lancée.....	41
1.4.4.3-système de levage	41
1.4.5-le style romain.....	42
1.4.6-caractéristique de l'architecture romaine.....	42
1.4.7- les architectes et œuvres célèbres.....	42
1.4.8-les matériaux de construction.....	43

1.4.8.1-mortier romain antique.....	43
1.4.8.2-les pierres volcaniques.....	43
1.4.8.3-la brique romaine	43
1.4.8.4-les matériaux de parement	43
1.4.8.5-les marbres blancs	44
1.4.8.6-les marbres et granits colorés	44
4.9-les principaux éléments des ordres architecturaux	44
1.4.9.1-l'arche	44
1 4.9.2-le dôme	45
1.4.9.3-les voûtes	46
1.4.9.4-les arcs	47

CHAPITRE 2 :CONCEPTS DU PATRIMOINE

2.1-difinition de patrimoine archéologique.....	49
2.2-types des interventions.....	49
2.2.1- valorisation	49
2.2.2- conservation	49
2.2.3-sauvegarde	50
2.2.4-préservation	50
2.2.5-evidage, démolition intérieure	50
2.2.6- rénovation	51
2.2.7- la reconstruction.....	51
2.2.8- la réhabilitation.....	52
2.2.9- restauration	53
2.2.10- restitution	54
2.3- exemple d'intervention sur un site archéologique	54
-projet de conservation et de mise en valeur du site archéologique de thina (sfax)	

CHAPITRE 3: LA PROTECTION ET LA VALORISATION DUPATRIMOINE DANS LA LEGISLATION ALGERIENNE

3.1-evolution historique et situation actuelle	59
3.1.1- évolution de la législation algérienne depuis l'indépendance jusqu'à nos jours...59	
3.1.2- apports de l'ordonnance67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et des monuments historiques et naturels	60

3.1.3-l'ordonnance de 1983.....	60
3.1.4- la loi 04 98 du 15/juin/1998 : une meilleure prise en charge et valorisation du patrimoine	61
3.2-définition des biens culturels immobiliers dans la loi 04-98	61
3.3- les mesures de protection et de valorisation du patrimoine en Algérie	62
3.4- recommandations relatives à la valorisation des monuments historiques de manière générale	62

PARTIE 2: CAS D'ETUDE

CHAPITRE 4 : GENESE HISTORIQUE

introduction	63
4.1-présentation de la commune	64
4.2- présentation du site d'étude	64
4.3-dénomination de la ville de Madaure.....	65
4.4-historique du site et de sa découverte	65
4.5-tracé et limites du site	68

CHAPITRE 5 :ZONED'ETUDE MADAURE

5.1-le forum	70
5.2-le théâtre	72
5.3-forteresse byzantine :	78
5.4- édifices chrétiens.....	82

CHAPITRE 6 : DIAGNOSTIC ET TYPE D'INTERVENTION DE CHAQUE MONUMENT

6.1-état de conservation du forum de madaure	84
6.2-état de conservation du théâtre de madaure	85
6.3-l'état de conservation de la forteresse byzantine	86

RECOMMANDATION DE REVALORISATION DE LA VILLE ROMAINE DE MADAURE.....	87
--	----

CONCLUSION	89
------------------	----

BIBLIOGRAPHIE.....	90
--------------------	----

LISTE DES FIGURES.....	92
------------------------	----

LISTE DES PHOTOS	94
------------------------	----

TABLE DE MATIERE.....	102
-----------------------	-----